



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



SIRET : 776 741 894 000 96

TABLE DES MATIERES :

Rapport moral du Président	4
Mot de la Direction	5
Quelques chiffres clés	6
Organigramme hiérarchique	6
Rétrospective 2025	7
1. Présentation générale de l'association	8
1.1. Contexte national & sectoriel	8
1.2. Contexte institutionnel interne 2025	9
1.3. Dialogue social & instances représentatives	9
1.4. Données générales d'activité	10
1.5. Evènements indésirables et gestion des situations sensibles	13
2. Dynamiques institutionnelles & projets stratégiques 2025	15
2.1. Réponses aux besoins & appels à projet	15
2.2. Coopérations institutionnelles	17
2.3. Démarche qualité	18
2.4. Démarche de Responsabilité Sociétale (RSE)	20
3. Ressources humaines & formation	21
3.1. Organisation RH & dynamique interne	21
3.2. Procédures RH	22
3.3. Plan de développement des compétences	23
4. Mot des psychologues	26
4.1. Place et rôle de la psychologie dans les unités de vie	26
4.2. Activités auprès des usagers	27
4.3. Intervention dans les groupes : l'exemple de la Pizza Party	28
4.4. Supports techniques et appui aux équipes	29
4.5. Une approche innovante	29
4.6. Partenariat, supervision, formation	30
5. Accueil de jour	30
6. Pôle Milieu Ouvert	31
6.1. Données d'activités - SEAD	32
6.2. Données d'activités - SEPAD	35
6.3. Création du DAFE	37
7. Unités d'internat - Données générales d'activité	41
8. Unité des Verts/Pitchous	45
8.1. Données générales d'activités	45
8.2. Présentation du service	46
8.3. Projets, actions et partenariats	47
8.4. Outils mis en place	47
8.5. Perspectives et axes d'évolution pour 2026	48
9. Unité des Jaunes	49
9.1. Données générales d'activités	49
9.2. Présentation du service	50
9.3. Projets, actions et partenariats	51
9.4. Outils mis en place	51
9.5. Perspectives et axes d'évolution pour 2026	52
10. Unité des Quatre Saisons	53
10.1. Données générales d'activités	53
10.2. Présentation du service	54
10.3. Projets, actions et partenariats	55

10.4.	Outils mis en place.....	56
10.5.	Perspectives et axes d'évolution pour 2026	56
11.	Unité de Tarayre	57
11.1.	Données générales d'activités	57
11.2.	Présentation du service	58
11.3.	Projets, actions et partenariats	59
11.4.	Outils mis en place.....	60
11.5.	Perspectives et axes d'évolution pour 2026	60
12.	Service AVA.....	60
12.1.	Données générales d'activités	60
12.2.	Présentation du service	62
12.3.	Accompagnements réalisés	63
12.4.	Projets, actions et partenariats	64
12.5.	Outils mis en place.....	64
12.6.	Perspectives et axes d'évolution pour 2026	65
13.	Unité de Sénergues	65
13.1.	Données générales d'activités	65
13.2.	Présentation du service	68
13.3.	Jeunes accueillis et accompagnement	69
13.4.	Projets, actions et partenariats	70
13.5.	Outils mis en place.....	70
13.6.	Perspectives et axes d'évolution pour 2026	71
14.	Partenariats – Mécénats – Bénévolat – Événementiel.....	71
14.1.	Actions bénévoles & mécénat.....	71
14.2.	Actions événementielles	72
14.3.	L'AER dans la presse	74
Conclusion & Perspectives 2026		76
Synthèse générale.....		76
Enjeux 2026		77

Rapport moral du Président

L'année 2025 restera une année marquante pour l'Association Émilie de Rodat, qui a célébré ses soixante-dix ans d'existence. Cet anniversaire a donné lieu à plusieurs temps forts, permettant de réunir professionnels, partenaires, bénévoles et soutiens de l'association autour de son histoire, de ses valeurs et de son engagement au service de la protection de l'enfance.



Cette année symbolique s'inscrit dans un contexte national exigeant pour l'ensemble du secteur. Les difficultés rencontrées par la protection de l'enfance, largement relayées au niveau national, nous rappellent combien notre mission demeure essentielle, mais aussi combien elle exige adaptation, coopération et persévérance. Les besoins des enfants, des jeunes et des familles évoluent, se complexifient, et appellent des réponses toujours plus ajustées.

Dans ce contexte, l'Association Émilie de Rodat a poursuivi son action avec détermination. L'année 2025 a été marquée par un nouvel élan, une mobilisation constante des équipes et une volonté affirmée de faire évoluer l'institution au plus près des besoins du territoire. Cette dynamique témoigne de la capacité de l'association à se projeter, à se renouveler et à préparer l'avenir tout en restant fidèle aux valeurs qui fondent son identité.

Le conseil d'administration tient à saluer l'engagement des professionnels qui font vivre l'association au quotidien. Leur investissement, leur sens des responsabilités et leur fidélité à la mission confiée constituent un atout précieux pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Il adresse également ses remerciements à l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs qui accompagnent l'association et contribuent, chacun à leur place, à la qualité de son action.

Les pages qui suivent rendent compte de l'activité menée en 2025 et des principales dynamiques qui ont traversé l'institution au cours de cette année importante.

Mot de la Direction

L'année 2025 s'inscrit dans la dynamique engagée au sein de l'Association Émilie de Rodat, avec la volonté de consolider le fonctionnement de l'institution tout en poursuivant son adaptation aux besoins des publics accompagnés.

Au cours de l'année, un travail important a été mené afin de clarifier et de sécuriser plusieurs cadres de fonctionnement internes. Des procédures et notes ont été élaborées ou actualisées pour apporter davantage de lisibilité dans l'organisation et soutenir les professionnels dans l'exercice de leurs missions. Cette démarche vise à renforcer les repères collectifs nécessaires au bon fonctionnement de l'institution, sans rompre avec les valeurs et l'histoire qui fondent son identité. Dans le même esprit, le fonctionnement du comité de direction a été renforcé. Sa tenue hebdomadaire permet aujourd'hui de partager régulièrement les informations, de croiser les analyses et d'assurer une circulation plus fluide entre les équipes et la direction. Cette organisation soutient une dynamique collective plus lisible et contribue à une meilleure cohérence des décisions.

L'association a également poursuivi la structuration de ses outils de pilotage. La sécurisation de la chaîne comptable, la mise en place d'un tableau de bord mensuel regroupant différents indicateurs relatifs à l'activité, aux ressources humaines et aux aspects financiers, ou encore le suivi régulier de plusieurs données institutionnelles participent d'une même logique : mieux objectiver l'activité pour mieux éclairer les décisions.

Au-delà de ces dimensions organisationnelles, la direction a souhaité porter une attention particulière au sens donné aux pratiques éducatives et aux actions conduites auprès des jeunes. Cette réflexion s'est notamment traduite par une volonté de revisiter certains vocables afin d'utiliser un langage moins institutionnel et moins stigmatisant, dans le souci de replacer l'enfant et le jeune au cœur de notre action. Cette dynamique repose avant tout sur l'expertise et l'engagement des professionnels de l'association. Leurs compétences éducatives, sociales et cliniques constituent le socle de la qualité des accompagnements proposés. Elle s'appuie également sur le renforcement des relations partenariales avec les acteurs du territoire, qu'il s'agisse des coopérations avec le médico-social, la pédopsychiatrie ou de la mobilisation de bénévoles et partenaires autour d'actions communes.

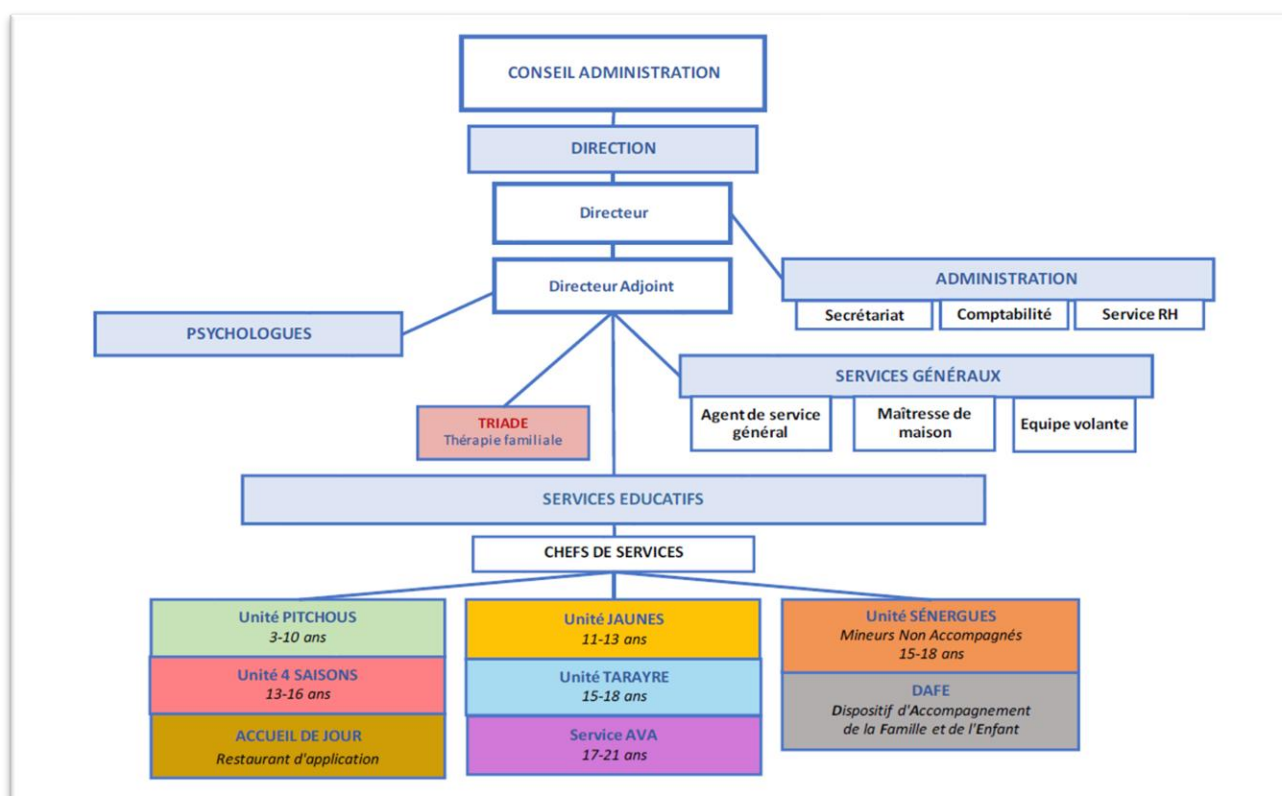
L'évaluation externe réalisée en mars 2025 a constitué un temps important pour la vie de l'institution. Elle a permis à la fois de reconnaître le travail accompli et de nourrir plusieurs chantiers d'amélioration qui seront développés dans la partie du rapport consacrée à la démarche qualité.

Dans un contexte où les besoins des enfants et des familles continuent d'évoluer, l'enjeu pour l'association demeure de maintenir un haut niveau d'exigence dans la qualité des accompagnements tout en poursuivant les adaptations nécessaires de son organisation. Les évolutions engagées en 2025 s'inscrivent pleinement dans cette perspective.

Quelques chiffres clés

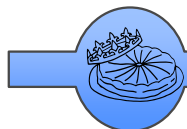


Organigramme hiérarchique



Janvier

Galette des rois
Repas du personnel



Février

Soirée Match RAF-Amiens SC – CNAPE
Election du CSE

Avril

Rapport d'activité et Compte Administratif
Rencontre Ligue de l'enseignement
Participation COTECH D-CLIC 12
Chantier nature Olemps
Chantier nature Gages-Montrozier



Mars

Match Rodez AF-Dunkerque – CNAPE
Evaluation Externe
Rencontre DAC 12
Rencontre ESAT de Seve

Mai

Réponse Appel à candidature Doubles vulnérables
Lancement projet SICAPE



Juin

Assemblée Générale
Cérémonie des 70 ans
Création de la fresque
Rencontres professionnelles européennes

Août

Programme Wi-filles
HelloAsso
Rencontre SPST
Chantier nature Olemps



Juillet

Séjours : Argelès sur Mer
Rencontre FACE Tarn-Aveyron

Septembre

Fête institutionnelle, 70 ans de l'AER
Réunion générale
Intervention de la Maison de Protection des familles
Cérémonie des diplômés
Rencontre Pédiopsychiatrie
Réponse Appel à Projet – Création de places MECS



Octobre

Plan de formation
Budget prévisionnel
Journée « Coup 2 boost »
Rencontre DITEP de Massip
Conseil d'administration
Chantier nature Olemps

Décembre

Partenariat GRDF pour Noël
Rencontre Les Tisseuses de Lien
Repas du personnel



Novembre

Tournoi des défenseurs de l'enfance
1^{ère} rencontre du COPIL Qualité
CODIR commun DITEP de Grèzes

1. Présentation générale de l'association

1.1. Contexte national & sectoriel

L'année 2025 s'inscrit, pour le secteur de la protection de l'enfance, dans un contexte national particulièrement exigeant. La mobilisation du collectif *Les 400 000*, coordonné par la CNAPE, a donné une visibilité forte aux difficultés rencontrées sur l'ensemble du territoire. Le 15 mai 2025, des rassemblements organisés dans neuf villes ont réuni professionnels, associations, jeunes concernés et citoyens afin d'alerter sur la situation de la protection de l'enfance. Cette mobilisation a traduit, au-delà des revendications, une préoccupation largement partagée quant à la capacité collective à garantir des réponses adaptées, continues et dignes aux enfants et aux familles concernés.

Plusieurs travaux récents sont venus conforter ce constat. Dans sa décision-cadre du 28 janvier 2025, la Défenseure des droits estime que la crise que traverse la protection de l'enfance s'inscrit dans la durée et qu'elle porte atteinte à l'intérêt supérieur et aux droits de nombreux enfants, tout en saluant explicitement l'engagement des professionnels. De son côté, le rapport de la commission d'enquête parlementaire remis le 1er avril 2025 décrit une crise « à tous les niveaux », marquée par l'augmentation des besoins, l'insuffisance des moyens humains et matériels, des données encore lacunaires, ainsi qu'une gouvernance complexe entre l'État, les départements et les nombreux acteurs impliqués. Le CESE avait déjà, en octobre 2024, alerté sur le danger que représente l'affaiblissement durable de cette politique publique et appelé à une réforme plus structurelle du système.

Dans ce cadre, les tensions observées sont fortement liées à la question des moyens mobilisables pour répondre à l'évolution et à la complexification des besoins. Cette contrainte, qui reste structurante pour l'ensemble des acteurs, s'articule avec d'autres défis majeurs : la nécessaire coordination entre protection de l'enfance, santé, handicap, éducation et justice, ainsi que les fragilités persistantes en matière de prévention, d'exécution des décisions et d'accompagnement vers l'autonomie.

Les réseaux associatifs et professionnels, parmi lesquels la CNAPE et l'ANMECS, ont d'ailleurs poursuivi en 2025 leurs alertes et leurs propositions afin de défendre une protection de l'enfance plus lisible, plus soutenue et davantage centrée sur les besoins fondamentaux des enfants. Dans ce contexte, l'enjeu pour les associations gestionnaires n'est pas seulement de faire face aux difficultés, mais aussi de continuer à adapter leurs organisations, renforcer les coopérations territoriales et soutenir les professionnels qui portent, au quotidien, la continuité de l'accompagnement. C'est dans cet environnement exigeant, mais porteur d'une forte attente collective, que s'inscrit l'action de l'Association Émilie de Rodat.

1.2. Contexte institutionnel interne 2025

L'année 2025 a permis de consolider la structuration institutionnelle engagée au sein de l'Association Émilie de Rodat. Cette dynamique s'est notamment traduite par la stabilisation de l'équipe de direction, entendue au sens large comme le directeur, le directeur adjoint et les trois chefs de service. Au-delà de la composition de cette équipe, c'est bien la régularité de son fonctionnement, la clarification de ses modalités de travail et le renforcement de sa capacité d'analyse qui ont constitué un point d'appui important au cours de l'année.

Dans ce cadre, le comité de direction s'est affirmé comme une instance centrale de pilotage, d'analyse et d'orientation. Réuni de manière hebdomadaire, il constitue un espace de lecture partagée des enjeux institutionnels, de traitement des sujets transversaux et d'aide à la décision. Il permet également d'assurer une circulation plus fluide des informations, tant descendantes qu'ascendantes, entre la direction, l'encadrement intermédiaire et les équipes de terrain. Cette organisation favorise une meilleure réactivité face aux situations complexes, tout en renforçant la cohérence des arbitrages et des orientations retenues.

L'année 2025 a également vu la mise en place d'un comité de direction élargi, réuni trimestriellement, auquel les psychologues sont associées. Cette instance complémentaire permet de croiser davantage les regards, d'enrichir l'analyse institutionnelle et de soutenir une lecture plus transversale des besoins des services et des publics accompagnés. Elle participe à décloisonner les approches et à conforter une culture commune de réflexion et de pilotage.

Parallèlement, l'association a poursuivi un travail de structuration de ses outils de suivi et d'aide à la décision. Le pilotage stratégique s'est progressivement appuyé sur des supports objectifs, tels que des rapports mensuels et un tableau de bord regroupant plusieurs indicateurs clés relatifs à l'activité, aux ressources humaines et aux équilibres financiers. Sans se substituer à l'analyse qualitative indispensable à la compréhension des situations, ces outils contribuent à mieux suivre l'évolution de l'activité, à identifier plus rapidement certains points de vigilance et à éclairer les décisions institutionnelles.

Cette consolidation du pilotage interne s'inscrit dans une volonté plus large de doter l'association de repères partagés, de circuits de décision plus lisibles et d'une capacité renforcée à articuler vision stratégique et réalités de terrain. Dans un contexte d'évolution rapide des besoins et des organisations, elle constitue un levier important pour soutenir la continuité, la cohérence et la qualité de l'action menée par l'association.

1.3. Dialogue social & instances représentatives

L'année 2025 a également été marquée par la mise en place du comité social et économique (CSE), à la suite d'un précédent procès-verbal de carence. Cette installation constitue une étape importante dans la structuration du dialogue social au sein de l'association.

Dans un contexte où les relations sociales demeurent exigeantes et nécessitent d'être consolidées dans la durée, la constitution de cette instance permet de disposer d'un cadre identifié pour les échanges entre la direction et les représentants du personnel. Sans gommer les tensions qui peuvent traverser la vie institutionnelle, la mise en place du CSE offre un espace formalisé de discussion, de remontée des préoccupations des salariés et d'examen des sujets intéressant le fonctionnement de l'association.

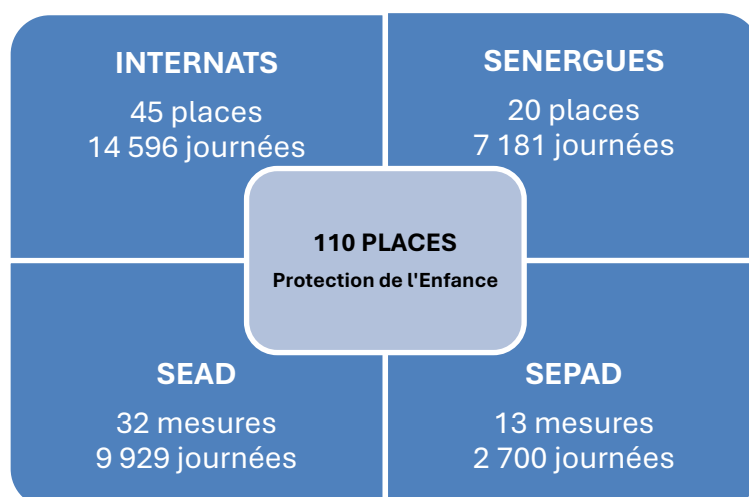
Le CSE se réunit selon une fréquence bimestrielle, permettant d'inscrire les échanges dans une régularité utile au suivi des questions sociales, organisationnelles et de conditions de travail. Cette instance contribue ainsi à une meilleure structuration du dialogue social et participe à l'installation progressive de repères partagés dans le traitement des sujets collectifs.

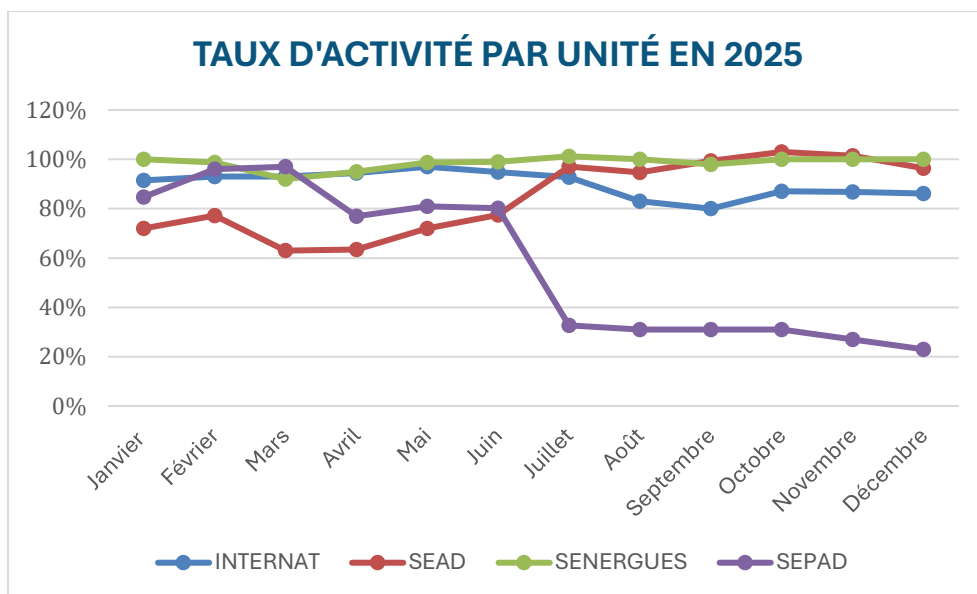
Au-delà de son caractère réglementaire, la mise en place du CSE traduit la volonté de l'association de s'appuyer sur des espaces de représentation identifiés, appelés à jouer pleinement leur rôle dans la vie institutionnelle. Le dialogue social constitue en effet un enjeu important de fonctionnement, qui suppose du temps, de la régularité et une capacité collective à inscrire les échanges dans un cadre de travail structuré.

1.4. Données générales d'activité

Pour l'élaboration du rapport d'activité 2025, nous avons utilisé des données quantitatives (logiciel métier, tableau de bord, outils de pilotage, etc.) et qualitatives (commentaires et remarques des équipes et des chefs de services). Ce rapport d'activité est donc le résultat d'une co-construction.

En référence à l'arrêté d'autorisation n°A17S0008 du 17 janvier 2017, la capacité d'accueil de la Maison d'Enfants à Caractère Social est de 65 places d'hébergement et de 45 places d'accompagnement en milieu ouvert.

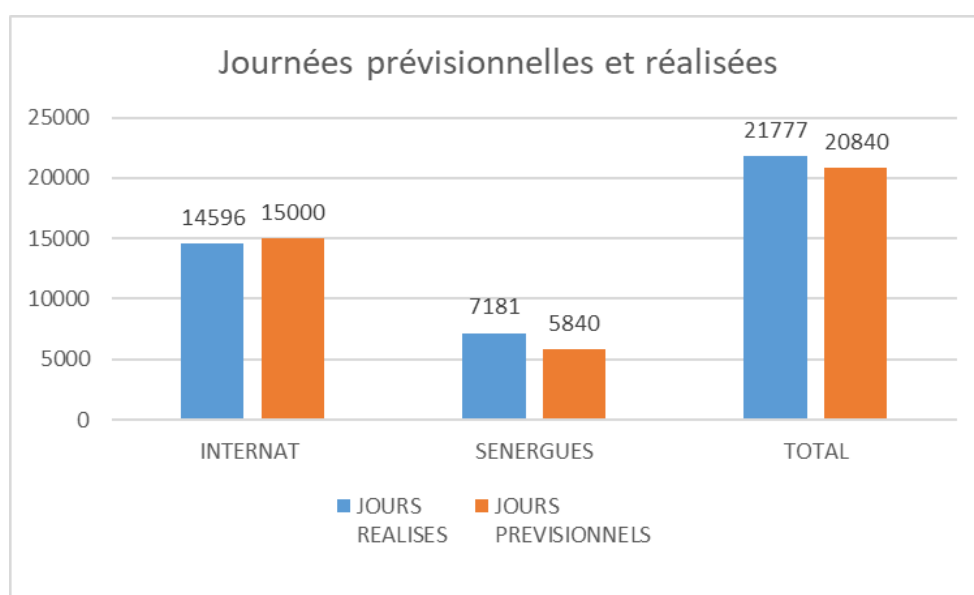




Graphique 1 – Taux d'activité par unité en 2025

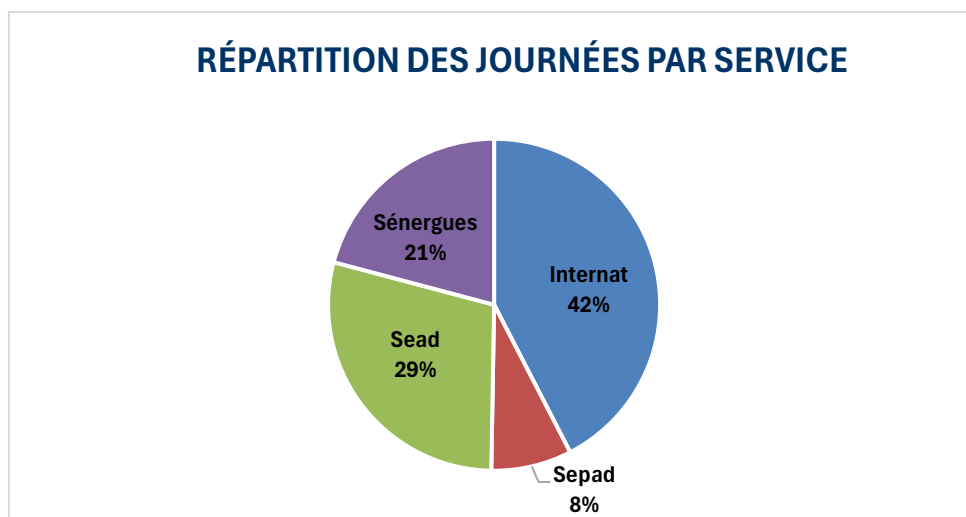
La baisse constatée à partir du second semestre est dû à la fin des mesures de PAD créant une sous activité chronique au sein du service. En effet, en l'absence de décision judiciaire relevant de ce dispositif, le service n'a pu fonctionner à un taux satisfaisant en fin d'année. En revanche, cette modification a entraîné une augmentation des mesures relevant du SEAD. Il est donc possible de constater une augmentation de l'activité de ce service concomitamment à la baisse du SEPAD. La baisse d'activité en internat est quant à elle dû au déménagement de l'unité des Verts. Le nouveau lieu d'accueil n'étant pas habilité ERP, l'unité accueille depuis 6 jeunes au lieu de 8 initialement.

Il est également à noter l'absence de sollicitation d'accueil de la part du Conseil départemental sur notre service Jeunes Majeurs, devenu AVA. Un partenariat avec le FJT Habitat Jeunes Grand Rodez n'est que très peu sollicité, créant de fait une sous activité chronique pour ce service.



Graphique 2 – Journées prévisionnelles et réalisées

Sur les 20840 journées prévisionnelles sollicitées par le département (internat + Sénergues), l'association a réalisé 21777 journées, soit 104.5% de l'activité demandée.



Graphique 3 - Répartition des journées par service

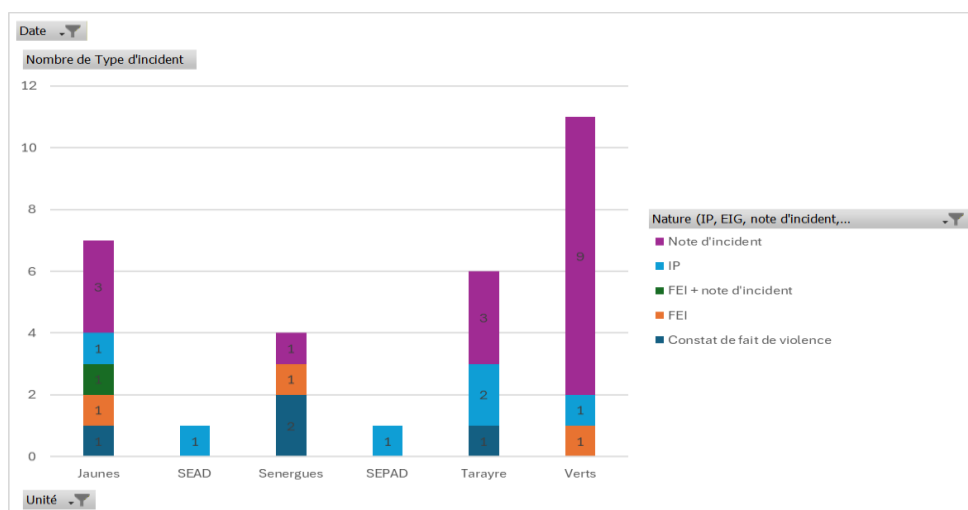
Les demandes d'accueil sont proposées par les services de l'Aide sociale à l'enfance via le logiciel GPDA, déployé par la Direction Enfance Famille. Cet outil permet une meilleure visibilité des places disponibles au sein des MECS de l'Aveyron et favorise une plus grande réactivité dans le traitement des sollicitations. Les liens de travail établis entre les services du Conseil départemental et les équipes de l'association contribuent également à fluidifier les échanges autour des situations.

Chaque demande d'admission fait l'objet d'une analyse attentive selon une méthodologie désormais stabilisée. Il n'existe pas, au sein de la MECS, de liste d'attente à proprement parler.

Les propositions d'accueil sont examinées au regard de plusieurs critères, parmi lesquels les disponibilités effectives au sein des unités de vie, leur dynamique propre, la compatibilité des profils accueillis ainsi que la faisabilité de l'accompagnement au regard du projet individualisé de l'enfant.

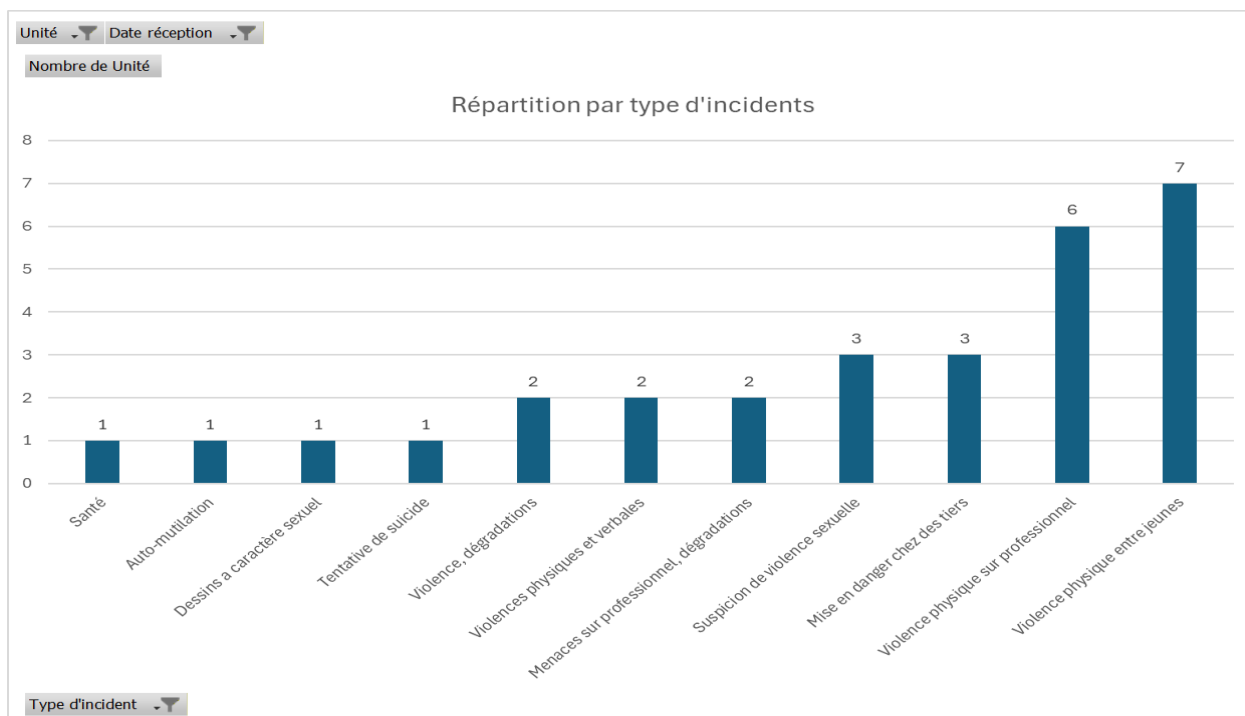
Dans ce cadre, les commissions MECS abordent désormais prioritairement les situations n'ayant pas trouvé d'issue via le logiciel GPDA. Elles permettent ainsi un examen plus approfondi des demandes restées sans réponse immédiate et constituent un espace complémentaire de régulation entre les acteurs concernés.

1.5. Événements indésirables et gestion des situations sensibles



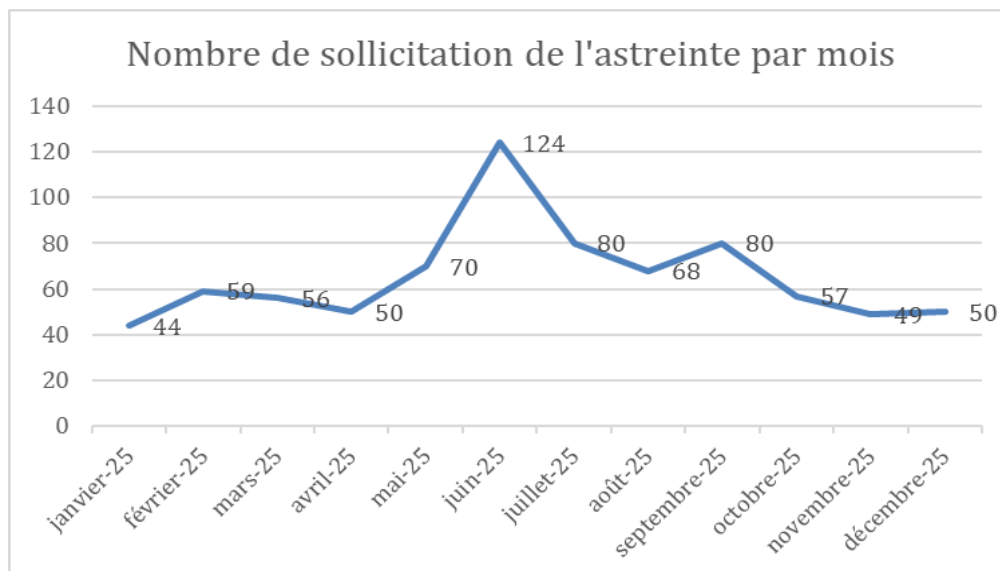
Graphique 4 – Événements indésirables et gestion des situations sensibles

L'analyse des événements indésirables déclarés au cours de l'année 2025 met en évidence une surreprésentation de l'unité des Verts. Cette concentration des incidents est venue confirmer, de manière objectivée, la nécessité déjà repérée par les équipes et l'encadrement de repenser le projet de service de cette unité et de procéder au déménagement de son lieu d'accueil. Les éléments détaillés relatifs à cette évolution seront développés plus loin dans la partie consacrée à l'unité concernée.



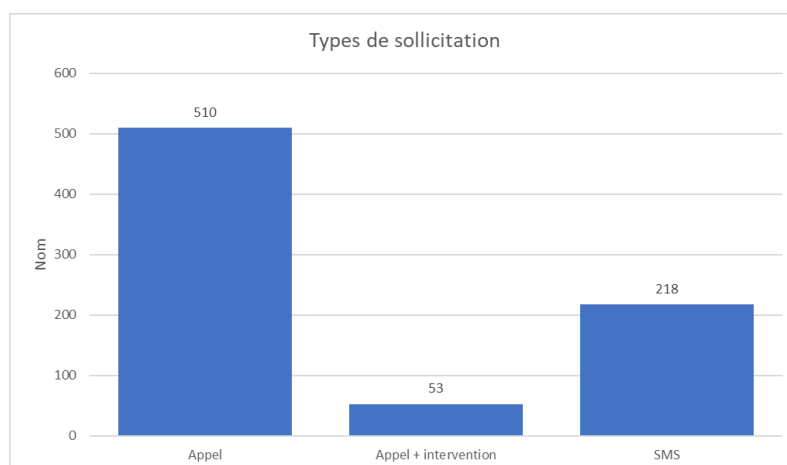
Graphique 5 – Répartition par type d'incidents

Les incidents les plus fréquemment signalés relèvent des violences physiques, qu'elles interviennent entre jeunes ou à l'encontre des professionnels. Dans ce contexte, l'association a déclaré 17 accidents du travail au cours de l'année 2025. Ces situations font systématiquement l'objet d'un échange en comité de direction afin d'analyser les circonstances, d'évaluer les réponses apportées et, lorsque cela est nécessaire, d'ajuster le cadre d'accompagnement ou l'organisation. Une cellule de crise a par ailleurs été mobilisée à une reprise au cours de l'année.



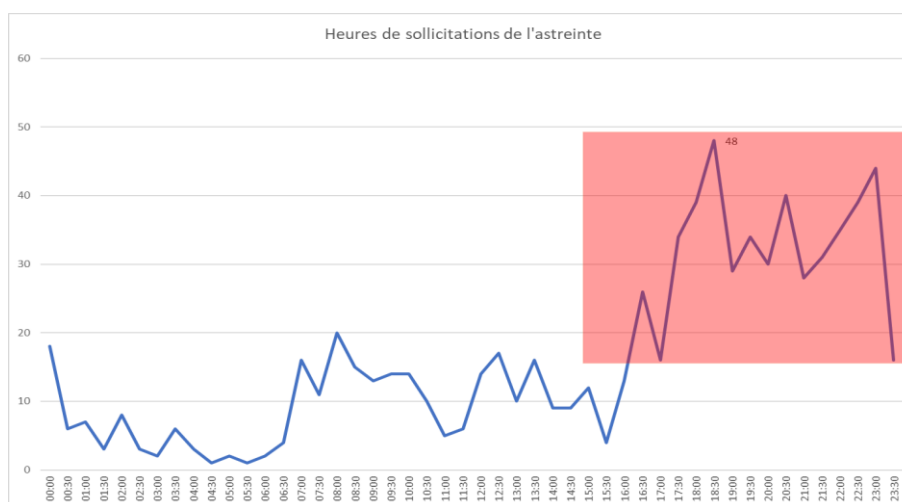
Graphique 6 – Nombre de sollicitation de l'astreinte par mois

L'activité de l'astreinte constitue également un indicateur utile pour appréhender les tensions rencontrées par les équipes et les besoins d'appui en dehors des horaires habituels de présence de l'encadrement. En 2025, l'astreinte a été sollicitée à 758 reprises. Ce volume doit toutefois être interprété avec prudence, dans la mesure où un même événement pouvait donner lieu à plusieurs saisies dans l'outil de suivi. À titre d'exemple, une même situation pouvait générer successivement un signalement de retard, une demande de déclaration de fugue, puis la confirmation de l'effectivité de cette déclaration. Cette modalité d'enregistrement fera l'objet d'un réajustement en 2026 afin d'améliorer la lisibilité des données recueillies.



Graphique 7 – Type de sollicitation

La très grande majorité des sollicitations de l'astreinte a été réalisée par téléphone. L'année a également donné lieu à 53 déplacements physiques, soit en moyenne une intervention sur site par semaine.



Graphique 8 – Heures de sollicitation de l'astreinte

Enfin, l'analyse des horaires de sollicitation montre que les fins de journée et les débuts de nuit constituent les périodes les plus sensibles, avec des pics identifiés autour de 18h30 et de 23h. Ces constats confirment l'importance d'une lecture fine et objectivée des incidents afin d'en tirer des enseignements opérationnels utiles pour les équipes et pour l'institution. Dans cette perspective, la création de l'Observatoire des incidents, présentée plus en détail dans la partie consacrée à la démarche qualité, devra permettre à partir de 2026 d'affiner l'analyse, de mieux qualifier les situations rencontrées et de renforcer la capacité de l'association à ajuster ses réponses.

2. Dynamiques institutionnelles & projets stratégiques 2025

2.1. Réponses aux besoins & appels à projet

Au cours de l'année 2025, l'Association Émilie de Rodat a confirmé sa volonté de s'inscrire pleinement dans les dynamiques portées par le Conseil départemental et de contribuer, dans la mesure de ses moyens et de son expertise, à l'évolution de l'offre en protection de l'enfance. Cette mobilisation s'est traduite par plusieurs travaux de réponse à des sollicitations institutionnelles, avec un objectif constant : proposer des réponses au plus près des besoins repérés chez les jeunes et les familles accompagnés.

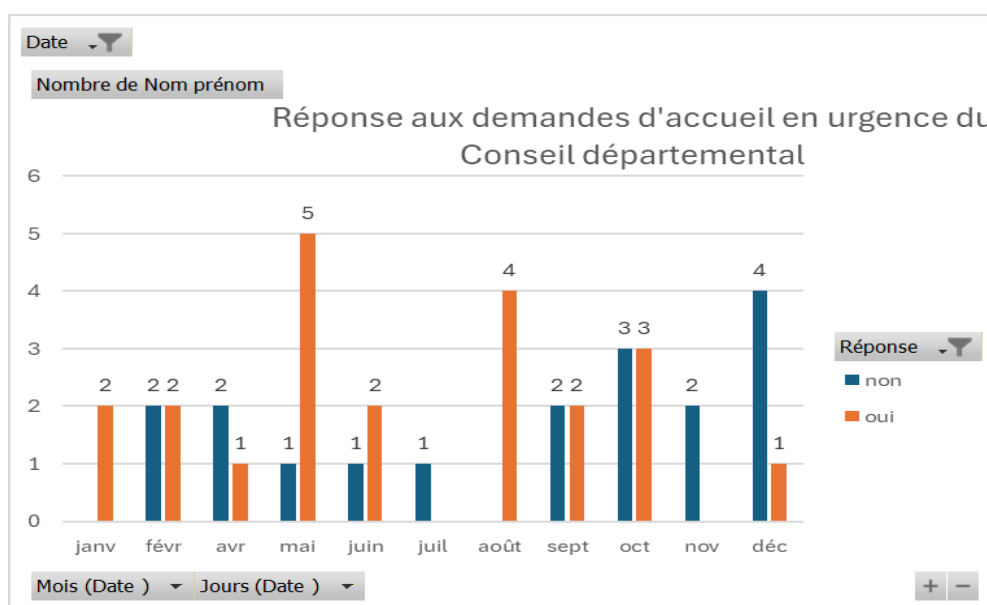
L'association s'est ainsi engagée dans la réflexion relative à l'accompagnement de jeunes relevant à la fois de la protection de l'enfance et du champ du handicap, dits « doubles vulnérables ». À ce titre, elle a répondu à l'appel à candidature lancé sur cette thématique et a travaillé à l'élaboration d'une proposition au plus près des attendus du cahier des charges. Si cette démarche n'a finalement pas abouti, en l'absence de réponse du secteur médico-social,

elle témoigne néanmoins de la capacité de l'association à se mobiliser rapidement sur des besoins complexes, à croiser les logiques d'intervention et à penser des réponses décloisonnées.

Dans le même esprit, l'Association Émilie de Rodat a pris part à la réflexion engagée à l'échelle départementale en vue de la création de places supplémentaires en MECS. Une première proposition coordonnée entre plusieurs maisons d'enfants du territoire a été élaborée, avant qu'un appel à projet plus formalisé ne soit lancé. L'association y a répondu et demeure, à la date de rédaction du présent rapport, dans l'attente d'un retour. Cette démarche illustre la volonté de l'AER de contribuer à l'adaptation de l'offre d'accueil sur le territoire, dans une logique de coopération et de complémentarité avec les autres opérateurs.

Parallèlement, l'association a poursuivi son travail de conception autour d'un projet d'accueil de jour destiné à des jeunes en absence ou en rupture de projet. Cette proposition s'appuie notamment sur les ressources existantes de l'institution, en particulier le restaurant d'application, afin de proposer un cadre souple, contenant et mobilisateur. Ce projet, aujourd'hui bien avancé, pourrait trouver une traduction opérationnelle au cours de l'année 2026.

Enfin, l'association a continué à répondre, autant que possible, aux demandes d'accueil en urgence régulièrement formulées par le Conseil départemental. Ces sollicitations nécessitent à chaque fois une analyse fine, tenant compte de la disponibilité réelle des places, de la compatibilité des profils, de la dynamique des groupes déjà constitués, ainsi que des projets de sortie ou d'orientation déjà engagés. Dans ce cadre, l'AER a pu apporter 22 réponses favorables sur 40 sollicitations reçues au cours de l'année. Ce chiffre traduit à la fois l'engagement de l'institution à contribuer à la continuité de la réponse départementale et la nécessité de préserver, dans le même temps, des conditions d'accueil compatibles avec la sécurité, l'équilibre des groupes et la qualité des accompagnements.



Graphique 9 – Réponse aux demandes d'accueil en urgence du Conseil départemental

L'ensemble de ces éléments témoigne d'une association attentive aux évolutions des besoins, soucieuse de s'inscrire dans les orientations du territoire et mobilisée pour construire, de manière réaliste et responsable, des réponses adaptées aux jeunes les plus vulnérables.

2.2. Coopérations institutionnelles

L'année 2025 a été marquée par un renforcement des coopérations institutionnelles de l'Association Émilie de Rodat, dans une logique de complémentarité, de décloisonnement des interventions et d'amélioration des réponses apportées aux jeunes accompagnés. Dans un contexte de complexification des situations et de tension sur les dispositifs de droit commun comme spécialisés, ces coopérations constituent un levier essentiel pour construire des parcours plus cohérents et favoriser une meilleure articulation entre les acteurs.

L'association a ainsi poursuivi et structuré son travail partenarial avec les dispositifs relevant du champ médico-social. Un comité de direction commun a notamment été organisé avec le DITEP de Grèzes, en appui de la convention existante, appelée à être actualisée. Cette instance a permis de soutenir un travail de coordination plus régulier, d'échanger sur les situations accompagnées en commun et de conforter une dynamique de coopération inscrite dans une logique de complémentarité des réponses.

Dans le même esprit, l'Association Émilie de Rodat a procédé à la signature d'une convention partenariale avec le DITEP de Massip. Cette formalisation vient reconnaître et sécuriser des liens de travail déjà présents, tout en offrant un cadre plus lisible aux échanges et aux coopérations à venir autour de situations nécessitant des regards croisés.

L'année 2025 a également permis de réactiver le partenariat avec le FJT Habitat Jeunes du Grand Rodez, avec la mise à disposition de cinq places d'accueil mobilisables dans une logique de travail en commun. Cette coopération constitue un appui important dans l'accompagnement de certains jeunes vers davantage d'autonomie, en permettant de diversifier les réponses d'hébergement et de mieux articuler accompagnement éducatif et inscription progressive dans des dispositifs de droit commun.

L'association a par ailleurs signé la charte du D-CLIC12, marquant son inscription dans une dynamique territoriale de coopération élargie. Cette démarche traduit la volonté de l'AER de prendre toute sa place dans les réseaux partenariaux locaux et de contribuer à des réponses plus coordonnées à l'échelle du territoire.

Par ailleurs, l'association a formalisé son engagement auprès de la pédopsychiatrie dans le cadre du projet d'équipe mobile en cours de développement. Ce positionnement témoigne de la volonté de l'institution de soutenir des réponses plus réactives et mieux articulées pour les jeunes présentant des besoins psychiques ou psychiatriques importants, en lien avec les ressources sanitaires du territoire.

L'AER a également pris part à différents espaces de réflexion et de concertation, notamment dans le cadre des travaux relatifs à la thérapie familiale. Elle est par ailleurs membre de

l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance, instance au sein de laquelle elle contribue, aux côtés d'autres acteurs, à une lecture partagée des enjeux du territoire et à l'évolution des réponses en matière de protection de l'enfance.

Enfin, l'association s'est inscrite dans le projet SICAPE (Stratégie d'Intervention sur les Conduites Addictives dans les structures de la Protection de l'Enfance), en partenariat avec Addictions France Rodez, porté par la CNAPE confirmant ainsi son souhait de participer à des dynamiques de réflexion et d'évolution plus larges à l'échelle nationale. Cette implication permet à l'association de contribuer à des travaux structurants pour l'avenir du secteur, tout en nourrissant ses propres réflexions institutionnelles.

L'ensemble de ces coopérations illustre la volonté de l'Association Émilie de Rodat de ne pas agir seule, mais de construire, avec ses partenaires, des réponses plus lisibles, plus coordonnées et plus ajustées aux besoins des enfants, des jeunes et des familles accompagnés.

2.3. Démarche qualité

L'année 2025 a marqué une étape importante dans la structuration de la démarche qualité de l'Association Émilie de Rodat. Au-delà de la seule mise en conformité avec les attendus réglementaires, l'enjeu a été d'installer progressivement une véritable logique d'amélioration continue de la qualité, au service des jeunes accompagnés, des familles, des professionnels et du pilotage institutionnel. Cette orientation repose sur une conviction simple : la qualité ne peut se réduire à une juxtaposition d'outils ou de procédures ; elle doit s'inscrire dans une culture commune, partagée, évolutive et concrètement utile aux pratiques.

Dans cette perspective, l'évaluation externe réalisée en mars 2025 a constitué un temps fort pour l'institution. Le choix a été fait de conduire cette évaluation relativement rapidement, afin qu'elle puisse venir soutenir le diagnostic porté par la nouvelle direction, objectiver les points d'appui comme les fragilités de l'association, et aider à la priorisation des chantiers à engager. Ce temps a donné lieu à une forte mobilisation de l'ensemble des professionnels, toutes fonctions et tous services confondus, ainsi qu'à la participation des jeunes, dont la parole a pu être prise en compte dans le cadre de la démarche. L'évaluation a ainsi représenté non seulement un moment d'analyse, mais également un moment fédérateur pour l'institution.

Les conclusions de cette évaluation ont permis d'identifier plusieurs points forts. Parmi eux, la mise en place de Conseils de la Vie Sociale par site, animés par la direction et organisés au plus près des lieux d'accueil, a été relevée comme un élément particulièrement pertinent pour soutenir l'expression des jeunes et favoriser un lien direct avec la gouvernance associative. La participation effective des jeunes, aux côtés d'un représentant élu parmi eux et d'un membre du conseil d'administration, témoigne d'une volonté de faire vivre concrètement leur place dans la vie institutionnelle. L'évaluation a également souligné la satisfaction exprimée par les jeunes quant à la qualité de leurs accompagnements, ainsi que la pertinence globale du parc immobilier au regard des besoins des publics accueillis, malgré certaines situations spécifiques appelant des ajustements.

Dans le même temps, l'évaluation a permis de clarifier plusieurs axes de progrès, au premier rang desquels la nécessité de formaliser et de piloter un plan d'action qualité institutionnel. Ce plan, construit à partir des enseignements de l'évaluation, a vocation à hiérarchiser les priorités, structurer les travaux à conduire et inscrire les évolutions dans une temporalité réaliste. Il constitue désormais un support de pilotage essentiel, au service d'une démarche qualité plus lisible, plus suivie et plus partagée.

Afin de soutenir cette dynamique, l'association a engagé la création d'un COPIL qualité. Cette instance a vocation à réunir, dans une logique pluridisciplinaire, des représentants de différents métiers, services et unités, afin d'appuyer les travaux en cours, croiser les regards et favoriser la co-construction des outils et des réponses. Ce choix traduit la volonté de s'appuyer sur l'expertise des professionnels de terrain, de reconnaître la diversité des points de vue et de faire de la qualité un objet institutionnel partagé, et non exclusivement descendant. Cette gouvernance qualité vient compléter le pilotage assuré par le CODIR et contribue à l'installation progressive d'une culture commune de la qualité.

L'année 2025 a également été marquée par un important travail d'outillage et de formalisation. Plusieurs supports de suivi et de pilotage ont été créés ou consolidés, notamment des tableaux de bord mensuels permettant un suivi plus régulier de l'activité, des ressources humaines, de certains indicateurs de fonctionnement et des équilibres financiers. Dans le même esprit, différents outils et procédures ont été créés, révisés ou harmonisés afin de renforcer la lisibilité des pratiques, de sécuriser les organisations et de mieux structurer les repères institutionnels. Sans viser l'exhaustivité, on peut citer la révision de l'outil de Projet Personnalisé, la mise en place du protocole de suivi médical, le démarrage de l'élaboration des registres des plaintes et réclamations, la poursuite de la sécurisation de la chaîne comptable, ou encore la révision de plusieurs notes et procédures internes. Ces travaux participent d'une même logique : mieux tracer, mieux partager, mieux sécuriser.

Plusieurs chantiers demeurent toutefois en cours ou à finaliser. C'est notamment le cas de la charte de la bientraitance, en cours de finalisation, qui viendra préciser les repères éthiques et professionnels attendus au sein de l'association. Il en va de même pour la structuration de l'Observatoire des incidents, dont la mise en œuvre est programmée pour 2026 afin de permettre une analyse plus fine et plus utile des événements survenant au sein des services. Le travail engagé autour de la sécurisation documentaire et des données devra également se poursuivre, avec notamment l'enjeu de désigner un délégué à la protection des données, afin de renforcer encore la conformité et la fiabilité des pratiques dans ce domaine.

La démarche qualité engagée en 2025 entretient enfin un lien étroit avec les droits des usagers, l'expression des jeunes, la participation à la vie institutionnelle et la prévention des risques. À travers les CVS, les outils de recueil des réclamations, la révision des projets personnalisés, le protocole de suivi médical, l'intégration de l'association dans le dispositif Santé Protégée porté par le Conseil départemental, ou encore les travaux préparatoires à l'Observatoire des incidents, l'objectif poursuivi est bien celui d'une amélioration concrète de la qualité des

accompagnements. Il s'agit, à travers ces différents leviers, de renforcer la bientraitance, de mieux prévenir les ruptures ou les dysfonctionnements, et de doter l'institution d'outils lui permettant de mieux comprendre, mieux anticiper et mieux ajuster ses réponses.

Ainsi, l'année 2025 n'a pas seulement été celle de nouveaux outils ou de nouvelles procédures ; elle a surtout marqué le début d'une structuration plus affirmée de la démarche qualité de l'association. Une démarche pensée comme progressive, coconstruite, pluridisciplinaire et ancrée dans le réel, au service d'une ambition partagée : faire évoluer l'institution pour améliorer durablement la qualité des accompagnements proposés.

2.4. Démarche de Responsabilité Sociétale (RSE)

Sans être encore formalisée comme une politique autonome, la démarche de responsabilité sociétale de l'Association Émilie de Rodat s'est précisée en 2025 à travers plusieurs actions concrètes touchant à la fois aux conditions d'exercice des professionnels, à la qualité des accompagnements, à l'ancrage territorial de l'association et à certaines pratiques environnementales du quotidien.

Sur le plan social et humain, cette orientation se traduit par une attention portée à l'accueil et au suivi des professionnels, avec notamment la remise d'un rapport d'étonnement aux nouveaux arrivants, la refonte des entretiens professionnels et d'évaluation, ainsi que le maintien d'une proximité de travail entre les chefs de service, la direction et les équipes. L'accueil de stagiaires et apprentis, notamment dans les cursus CAFERUIS et DEES, participe également de cette dynamique de transmission et d'ouverture. La création du COPIL qualité s'inscrit dans cette même logique de co-construction et de culture commune.

Sur le plan institutionnel et éthique, la démarche d'amélioration continue engagée en 2025, la place donnée aux droits des usagers et à l'expression des jeunes, ainsi que la formalisation progressive d'outils et de repères communs traduisent une volonté de renforcer durablement la qualité des pratiques.

Cette responsabilité s'exprime aussi dans l'attention portée au territoire et aux modes de fonctionnement de l'association. Lorsque cela est possible, l'AER privilégie des fournisseurs locaux et porte une vigilance au choix de matériaux durables dans le cadre de certains travaux ou aménagements. Sur le plan environnemental, plusieurs gestes concrets ont été engagés ou consolidés : tri des déchets au siège, recyclage du papier en brouillon, limitation du vidage systématique des poubelles, remplacement progressif des éclairages par des LED, installation de détecteurs de présence, vigilance sur le chauffage et intégration d'un véhicule électrique supplémentaire dans le parc automobile. Certaines unités participent également à cette dynamique, comme l'unité des Jaunes, qui travaille en cuisine avec une attention portée à la réduction du gaspillage alimentaire.

Ainsi, sans revendiquer une démarche RSE entièrement structurée à ce stade, l'association affirme une volonté de progresser de manière cohérente et réaliste, en articulant qualité de

l'accompagnement, responsabilité institutionnelle, attention aux professionnels, ancrage territorial et sobriété dans son fonctionnement quotidien.

3. Ressources humaines & formation

3.1. Organisation RH & dynamique interne

L'année 2025 a été marquée par une attention particulière portée à l'organisation des ressources humaines, dans un contexte où les enjeux de recrutement, de fidélisation et de continuité de l'accompagnement demeurent centraux pour le secteur de la protection de l'enfance. Pour l'Association Émilie de Rodat, la question RH ne se limite pas à la couverture des postes : elle engage directement la stabilité des repères proposés aux jeunes accompagnés, la sécurité des collectifs de travail et la qualité des accompagnements.

Dans cette perspective, l'association a engagé la constitution d'un pool de remplaçants, avec l'objectif de limiter le recours à l'intérim ainsi que le turn-over important de professionnels occasionnels insuffisamment inscrits dans la durée. Au-delà des enjeux organisationnels et économiques, cette orientation répond à une préoccupation éducative forte. La succession de remplaçants différents impose en effet aux enfants et aux jeunes de devoir, sans cesse, découvrir de nouveaux professionnels, ce qui peut s'avérer éprouvant, peu contenant et peu sécurisant, en particulier pour des publics déjà fragilisés dans leurs liens et leurs repères. Le développement d'un vivier de remplaçants mieux identifiés par l'institution vise ainsi à renforcer la continuité éducative, à favoriser une meilleure connaissance des fonctionnements internes et à sécuriser davantage les accompagnements.

Les données 2025 viennent conforter la pertinence de cette orientation. Sur l'année, 202 CDD ont été conclus pour 72 professionnels différents, ce qui témoigne de la capacité de l'association à fidéliser un nombre significatif de remplaçants et à les réinscrire dans la durée au sein de ses organisations. En moyenne, chaque professionnel concerné a ainsi réalisé près de 3 contrats sur l'année, tandis que 12 professionnels ont été mobilisés de manière particulièrement régulière, avec entre 5 et 11 contrats chacun. La durée moyenne d'un CDD s'établit à 31,65 jours, ce qui traduit un recours non seulement fréquent, mais aussi relativement stabilisé à certains professionnels. Cette dynamique se confirme également à travers la part de contrats plus longs : 20 CDD ont excédé trois mois, dont 9 de plus de six mois. Ces éléments illustrent une évolution positive de la gestion des remplacements, permettant de limiter le recours à des interventions trop ponctuelles, de renforcer la continuité éducative et de proposer aux jeunes des visages plus connus et davantage inscrits dans les repères institutionnels.

Cette dynamique s'est accompagnée d'un investissement soutenu en matière de recrutement. En 2025, entre 200 et 250 entretiens de recrutement ont été réalisés, systématiquement conduits par un binôme du comité de direction. Ce choix traduit la volonté de porter une attention particulière à l'évaluation des candidatures, à la cohérence des recrutements avec les

besoins des services, ainsi qu'à l'intégration des futurs professionnels dans une culture institutionnelle commune. Il témoigne également de l'intensité de la mobilisation nécessaire pour pourvoir les postes, stabiliser les équipes et faire face aux mouvements qui traversent le secteur.

Les professionnels nouvellement recrutés s'inscrivent par ailleurs dans un parcours d'intégration structuré, comprenant un entretien d'accueil avec la direction puis avec les chefs de service. Lorsque cela est possible, une immersion préalable au sein de l'unité ou du service concerné est également organisée avant la prise de fonction effective, afin de favoriser une meilleure appropriation du cadre de travail et une entrée en poste plus sécurisante, tant pour le professionnel que pour les jeunes accompagnés.

L'association a également créé une équipe de professionnels volants, composée de deux professionnels de jour et d'un professionnel de nuit. Ce dispositif a pour objectif d'absorber plus efficacement les absences, de soutenir les services en tension et de faciliter la récupération des heures supplémentaires par les professionnels titulaires. Là encore, au-delà de la seule souplesse organisationnelle, cette équipe contribue à renforcer la continuité de présence auprès des jeunes et à limiter les ruptures de repères dans le quotidien.

Parallèlement, l'association a poursuivi une politique de mobilité interne, à travers l'organisation d'une campagne annuelle permettant aux professionnels d'exprimer leurs souhaits de changement d'affectation. Cette démarche répond à plusieurs objectifs : redynamiser les parcours professionnels, permettre l'acquisition d'expériences diversifiées, soutenir l'engagement dans de nouveaux défis professionnels et favoriser, à l'échelle institutionnelle, des regards renouvelés sur les différentes unités et services. Elle participe d'une logique de fidélisation des salariés, en offrant des perspectives d'évolution sans rupture avec l'institution.

Enfin, l'année 2025 a vu se renforcer les outils de suivi et d'objectivation des données RH. La création ou la consolidation d'indicateurs de pilotage, tels que le suivi du taux d'absentéisme, s'inscrit dans une volonté plus large de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre, d'identifier plus rapidement certains points de vigilance et d'éclairer les décisions en matière d'organisation. Ces outils ne se substituent pas à l'analyse qualitative des situations, mais ils viennent utilement soutenir une gestion plus structurée, plus lisible et plus réactive des ressources humaines.

C'est donc une volonté affirmée de consolider l'organisation RH de l'association, dans une logique à la fois de sécurisation des accompagnements, de soutien aux équipes et de structuration des réponses institutionnelles face aux tensions de recrutement que connaît le secteur.

3.2. Procédures RH

Un travail de formalisation et d'harmonisation de plusieurs procédures RH a été conduit afin de renforcer la lisibilité des pratiques, de mieux outiller l'encadrement et de sécuriser certains

processus essentiels à la vie de l'institution. Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large de clarification des repères de gestion et de structuration du suivi des professionnels.

Dans cette perspective, une nouvelle procédure relative aux entretiens annuels et professionnels a été élaborée. Elle vise à garantir un suivi plus régulier des salariés, à mieux identifier les besoins en formation, à soutenir les parcours professionnels et à disposer d'un cadre partagé pour les temps d'échange entre les professionnels et l'encadrement. Au-delà de son caractère formel, cette procédure doit permettre de redonner toute leur place à ces entretiens comme espaces de bilan, de projection et d'ajustement.

Parallèlement, un chantier d'harmonisation des outils RH a été engagé afin de fiabiliser certaines données, de faciliter leur exploitation et de renforcer la cohérence des pratiques de gestion. Dans ce cadre, une remise à plat du logiciel de suivi du temps de travail a été amorcée, avec la nécessité d'actualiser son paramétrage pour mieux l'adapter aux réalités de fonctionnement de l'association.

Des travaux conséquents ont également été menés sur notre logiciel Octime, outil de gestion des temps et des activités (GTA) permettant de piloter le temps de travail des professionnels. Une refonte complète, accompagnée de son passage en mode SaaS, a été engagée. Elle s'est appuyée sur un travail approfondi de contrôle et de mise à jour du paramétrage, afin de fiabiliser les données et de rendre possible le déploiement d'un accès dédié aux professionnels, leur offrant la possibilité de consulter leurs soldes de congés, leur planning individuel ainsi que celui de leur équipe. Une première expérimentation conduite en fin d'année s'est révélée positive et ouvre la voie à un déploiement plus large au début de l'année 2026. Cette évolution répond à un enjeu concret pour l'association, dans un contexte où la question des plannings demeure particulièrement sensible au regard des exigences liées à la continuité de service. Elle constitue à la fois un levier de lisibilité pour les professionnels et un outil supplémentaire de sécurisation de l'organisation.

Ces évolutions traduisent ainsi une volonté de modernisation pragmatique des outils RH, au service d'une gestion plus claire, plus fluide et mieux partagée.

3.3. Plan de développement des compétences

La montée en compétences des professionnels a constitué un axe fort de travail en 2025. Dans un contexte de complexification des publics accueillis et d'évolution constante des attendus professionnels, l'association a fait le choix d'inscrire la formation dans une logique à la fois structurée, volontariste et pragmatique. L'objectif poursuivi est clair : consolider les savoir-faire, diffuser un socle commun de bonnes pratiques et permettre aux équipes de mieux appréhender la diversité des situations rencontrées au quotidien.

Cette dynamique s'est d'abord traduite par l'accompagnement de plusieurs parcours de formation individuelle longue. Des professionnels sont engagés dans des cursus diplômants ou certifiants structurants, parmi lesquels le DEES, le CAFERUIS et le CAFDES. L'association a

également accompagné trois apprentis éducateurs spécialisés, contribuant ainsi à la professionnalisation de futurs intervenants et au renouvellement des compétences au sein du secteur. À cela s'ajoutent plusieurs formations individuelles plus ciblées, portant notamment sur la LI-ICV, l'accompagnement socio-éducatif des mineurs non accompagnés ou encore la fonction de tuteur.

Parallèlement, un travail de fond a été engagé autour d'un plan de formation collective pluriannuel, destiné à garantir que l'ensemble des professionnels puisse, dans les prochaines années, bénéficier d'un même socle de repères et de pratiques. Cette logique de tronc commun vise à renforcer la cohérence institutionnelle, à sécuriser les accompagnements et à diffuser des références partagées entre services, unités et métiers. Dans ce cadre, 6 professionnels ont été formés à la bientraitance et à la prévention de la maltraitance, 14 professionnels à la gestion de la violence, 14 professionnels à la santé mentale, et 6 professionnels au PSC1. Ce socle commun a vocation à se poursuivre et à s'élargir, avec notamment l'intégration d'une formation aux écrits professionnels en 2026.

Au-delà des actions financées dans le cadre du plan de formation, l'association a également fait le choix de mobiliser activement les nombreuses opportunités gratuites proposées sur le territoire ou à distance par les partenaires institutionnels, associatifs et les organismes ressources. Cette veille active et ce travail de relais d'information ont permis de favoriser un accès élargi à des contenus de qualité, sur des thématiques directement en lien avec les réalités rencontrées par les professionnels. Au total, 82 professionnels ont ainsi pu bénéficier de sensibilisations, journées d'étude, formations courtes ou webinaires portant notamment sur les violences sexuelles et les sexualités en institution, la prévention du risque prostitutionnel chez les mineurs, la prévention du suicide, la prévention du stress post-traumatique, les premiers secours en santé mentale, l'attachement en psychothérapie, l'accueil de la parole des enfants victimes, les journées interprofessionnelles de l'ODPE, la vie affective et sexuelle des adolescents, les conduites addictives en protection de l'enfance, la consommation de produits licites et illicites, le tutorat, ou encore le repérage et l'orientation des victimes de violences conjugales.

Ces actions ont été rendues possibles grâce à la mobilisation de nombreux partenaires et organismes ressources, parmi lesquels le Conseil départemental de l'Aveyron, le CIDFF, l'ARS, la MSA, le Cn2r, Rodez Agglomération, l'ODPE, l'ONPE, le CSAPA et l'OPCO. Cette diversité d'intervenants illustre l'inscription active de l'association dans son environnement territorial et sa capacité à s'appuyer sur les ressources existantes pour enrichir les compétences des professionnels.

Cette mobilisation illustre une conviction forte de l'association : avec une intention claire, une veille organisée et une diffusion active de l'information, il est possible de faire monter rapidement les équipes en compétences sur une grande diversité de sujets, sans limiter cette dynamique aux seules formations longues ou coûteuses. L'enjeu n'est pas seulement quantitatif

; il réside aussi dans la capacité à créer un environnement professionnel stimulant, ouvert sur les ressources du territoire et attentif aux besoins émergents.

Cette dynamique a également concerné les fonctions support, avec des actions ciblées sur des thématiques telles que Excel, la gestion de la DSN ou la gestion du personnel, participant ainsi à la professionnalisation de l'ensemble des composantes de l'institution.

Les effets de ce travail se traduisent progressivement dans les pratiques, qu'il s'agisse d'une meilleure appropriation de certaines problématiques, d'un renforcement des repères communs ou d'une plus grande capacité à orienter, prévenir et ajuster les accompagnements. Si ces impacts ne se mesurent pas toujours immédiatement, ils contribuent néanmoins à soutenir une culture institutionnelle plus outillée, plus réactive et plus cohérente face à la diversité des situations rencontrées.

En complément de ces actions de formation et de sensibilisation, les équipes ont également bénéficié de temps réguliers de groupes d'analyse des pratiques professionnelles. Au total, 209 participations ont été comptabilisées au cours de l'année 2025, ce chiffre correspondant à un volume de participations et non à un nombre de professionnels distincts. Ces espaces, inscrits dans la durée, constituent un appui précieux pour prendre du recul sur les situations accompagnées, soutenir la réflexion collective et renforcer la cohérence des positionnements professionnels.



L'Association Émilie de Rodat a également été, aux côtés de l'IUT de Figeac, à l'initiative des Rencontres professionnelles européennes organisées à Rodez le 4 juin 2025, dans le cadre d'un projet soutenu par Erasmus+. Cette matinée d'échanges, accueillant deux intervenants européens autour des enjeux de la protection de l'enfance et de la jeunesse en Allemagne et en Irlande, a permis d'aborder des questions de prévention, de médiation et d'alternatives au

placement en institution. La participation de partenaires du territoire, parmi lesquels la MECS de l'Oustal et la MDEF, a renforcé la portée de cet événement. Cette initiative illustre la capacité de l'AER à fédérer des acteurs aux cultures professionnelles diverses, à ouvrir des espaces de réflexion collective et à inscrire le territoire dans des dynamiques d'innovation et de coopération dépassant l'échelle locale.



4. Mot des psychologues

4.1. Place et rôle de la psychologie dans les unités de vie

Une psychologue « internat » intervient auprès des enfants accueillis au sein des cinq unités de vie de la MECS, accueillant des jeunes de 3 à 18 ans, dans une articulation constante entre le travail clinique individuel, l'accompagnement des équipes éducatives en support théorique et la réflexion institutionnelle.

La place du psychologue ne se limite pas à la mise en œuvre de suivis psychothérapeutiques individuels, mais participe d'un travail clinique global, visant à soutenir le fonctionnement psychique des jeunes accueillis et la capacité contenante de l'institution. La psychologue, par sa place, est amenée à soutenir la mise en mots des éprouvés émotionnels, et se fait « interprète » des comportements des jeunes parfois déstabilisants voire éprouvants, comme expression d'un fonctionnement psychique. Cette fonction de mise en sens est essentielle pour éviter les réponses éducatives uniquement réactives et soutenir des pratiques ajustées aux besoins psychiques des enfants. La modalité d'intervention doit jongler entre une approche directe auprès du jeune et indirecte en soutien théorique auprès des équipes éducatives, cela est primordial dans un contexte où de nombreux jeunes présentent des troubles de l'attachement et des traumatismes développementaux, limitant leur capacité à investir un espace thérapeutique formalisé.

Pour l'unité AVA, une seconde psychologue intervient à hauteur de 0,2 ETP spécifiquement sur cette unité. Depuis fin 2024, deux modalités d'organisation ont été expérimentées : une présence le vendredi en fin de journée (13h–20h) ou en matinée (8h30–12h), complétée par une intervention mensuelle le mercredi. Ces ajustements visaient à permettre la participation de la psychologue aux réunions d'équipe, tout en adaptant ses temps de présence aux besoins du service. Depuis le déménagement vers l'unité AVA, la psychologue partage un espace avec les éducateurs, favorisant des liens plus spontanés avec les jeunes. Toutefois, les entretiens doivent désormais se dérouler dans les appartements, sous réserve de leur accord, ce qui peut générer des contraintes organisationnelles et une perte de temps. Cette difficulté est renforcée pour les jeunes logés hors du bâtiment principal, les échanges se déroulant parfois dans des espaces peu adaptés. Dans ce contexte, la mise à disposition d'un lieu dédié, associée à une réflexion sur des nouvelles modalités d'accompagnement garantissant confidentialité et accessibilité, apparaît essentielle afin de ne pas freiner la demande des jeunes.

La psychologue intervient au sein de l'unité dans une double dynamique d'accompagnement des jeunes et de soutien à l'équipe éducative. Elle assure un accompagnement psychologique des jeunes en évaluant leurs besoins, en proposant un suivi adapté ou, si nécessaire, en orientant vers des dispositifs extérieurs. Son intervention contribue également à l'analyse du fonctionnement psychique, émotionnel et relationnel des jeunes, permettant d'éclairer les situations accompagnées. Parallèlement, elle participe aux temps de réflexion de l'équipe et apporte des éléments de compréhension théorique, soutenant ainsi les pratiques professionnelles et l'élaboration collective. Son travail s'inscrit en lien étroit avec les chefs de service et les professionnels éducatifs, dans une logique de complémentarité des regards. La psychologue intervient une fois par mois lors des réunions de service, dans le cadre d'un temps clinique dédié à l'analyse des situations et des positionnements éducatifs. Toutefois, ce temps reste parfois fragilisé par les contraintes organisationnelles, rendant plus difficile la prise de recul nécessaire à une élaboration approfondie. Dans ce cadre, le rôle des chefs de service apparaît déterminant pour garantir la qualité et la pérennité de cet espace de réflexion.

4.2. Activités auprès des usagers

Dans une clinique de l'attachement, la place du psychologue ne peut être exclusivement celle d'un tiers externe. Sa présence dans les temps informels tels que les repas ou les temps collectifs est indispensable. Cela permet de créer une relation de confiance hors du cadre thérapeutique mais surtout de multiplier les expériences relationnelles sécurisantes et de respecter les mécanismes défensifs des jeunes exprimés dans leur refus de soin et/ou de suivi psychologique. La psychologue assure des entretiens et suivis psychothérapeutiques individuels, en s'adaptant aux besoins de chaque enfant et aux spécificités des unités de vie. Si ces accompagnements peuvent être initiés à la demande des jeunes, ils sont le plus souvent proposés par l'ASE ou par l'équipe éducative. Ils reposent néanmoins systématiquement sur l'adhésion explicite de l'enfant. Les objectifs varient selon les situations, mais portent principalement sur la régulation des émotions et le renforcement de l'estime de soi. Actuellement, l'enjeu n'est pas uniquement la prise en charge individuelle, mais la création des

conditions nécessaires à l'émergence du soin : sécurité, confiance, prévisibilité et stabilité du cadre. La temporalité des suivis reste souple et ajustée à la tolérance psychique de chaque enfant.

Pour l'unité AVA, l'engagement des jeunes dans un accompagnement psychologique reste limité. Cette réalité s'explique par des facteurs différenciés selon les parcours. D'une part, les jeunes migrants sont peu familiarisés avec la fonction de psychologue, souvent absente de leur culture d'origine, et peuvent éprouver des réticences à évoquer des difficultés personnelles auprès d'un tiers. D'autre part, les jeunes issus de parcours de placement ont fréquemment déjà rencontré plusieurs professionnels du soin, ce qui peut entraîner une forme de distance, voire de défiance, vis-à-vis de nouvelles propositions d'accompagnement.

Dans ce contexte, la présence régulière de la psychologue au sein de l'unité constitue un levier essentiel. Elle permet une inscription progressive dans le quotidien, favorise la création de liens informels et rend possible l'émergence de demandes ponctuelles, souvent ciblées sur une difficulté ou un besoin spécifique. Ces temps, formels ou informels, contribuent à une meilleure compréhension des situations et à un repérage plus fin des besoins, permettant d'intervenir de manière ajustée. La psychologue rencontre systématiquement les nouveaux arrivants, afin d'instaurer un premier contact et de rendre identifiable sa fonction.

En 2025, elle est intervenue 47 jours sur le service, a participé à 13 réunions d'équipe et a réalisé 56 entretiens auprès des jeunes. Elle a également accompagné certains d'entre eux vers des dispositifs de soin (CMP, urgences psychiatriques) et pris part à des temps institutionnels (réunion d'admission, événements collectifs). Les temps informels, bien que non quantifiables, occupent une place significative dans son intervention.

4.3. Intervention dans les groupes : l'exemple de la Pizza Party

Dans une logique d'adaptation des modalités d'intervention aux capacités relationnelles et psychiques des jeunes accueillis, la psychologue a mis en place de temps groupaux à médiation, tels que la *Pizza Party*, auprès des jeunes de l'internat, en binôme avec un éducateur de l'unité.

Cela ne relève pas d'un cadre thérapeutique formalisé, mais s'inscrit dans une clinique institutionnelle du lien, particulièrement indiquée pour des adolescents présentant des troubles de l'attachement et des difficultés à investir des espaces de parole individualisés.

La *Pizza Party* constitue un espace permettant la rencontre dans un cadre sécurisant, convivial et prévisible, le partage d'un temps commun autour d'une médiation simple (repas et jeu) et permet également l'observation des enjeux relationnels, des places occupées dans le groupe et des capacités de régulation émotionnelle.

Ces espaces groupaux jouent un rôle de prévention des passages à l'acte, des mises en danger, en offrant des expériences relationnelles positives et contenant, et participent à la construction d'un climat institutionnel plus sécurisant.

La psychologue adapte les outils/jeux proposés à chaque tranche d'âge rencontrée.

4.4. Supports techniques et appui aux équipes

L'année écoulée met en évidence une complexification des tableaux cliniques des enfants accueillis. Les situations sont fréquemment marquées par des ruptures précoces du lien d'attachement, des carences affectives sévères, des négligences et/ou maltraitance. Ces parcours traumatiques se traduisent par des difficultés dans la régulation émotionnelle, des conduites d'opposition et de contrôle et de plus en plus des passages à l'acte hétéro et auto-agressifs. Le travail clinique s'est centré sur la compréhension des stratégies d'attachement insécures ou désorganisées développées par les enfants comme modalités de survie psychique. L'accompagnement des équipes vise à soutenir la fonction contenante des adultes, limiter les réactivations traumatiques dans le quotidien institutionnel.

Un travail de mise en sens est régulièrement mené afin d'éviter les lectures moralisantes ou purement comportementales des conduites des enfants.

Pour l'unité AVA, la psychologue intervient en appui direct de l'équipe éducative, contribuant à soutenir les pratiques professionnelles et à accompagner les dynamiques institutionnelles. En 2025, elle a été mobilisée sur plusieurs axes de travail, notamment autour du projet personnalisé, dont la réflexion a été suspendue dans le cadre d'une harmonisation institutionnelle, ainsi que sur la rédaction du projet de service et des règles de vie de l'unité AVA. Elle a également participé à la mise en place du Conseil de la Vie Sociale (CVS), renforçant la place des personnes accompagnées dans le fonctionnement du service. Parallèlement, elle a travaillé sur plusieurs projets tels qu'un kit de bienvenue intégrant des informations en matière de santé. Elle a également contribué à la création d'un espace collectif dédié à des thématiques spécifiques (CVS, code de la route, ateliers santé).

Enfin, un travail spécifique a été mené autour de la recherche et de la mobilisation d'outils éducatifs et de prévention, portant sur des thématiques telles que la sexualité, les infections sexuellement transmissibles, les addictions, le consentement ou encore la gestion du budget.

4.5. Une approche innovante

Afin de répondre au mieux aux difficultés rencontrées par ces jeunes, une psychologue est formée à l'ICV (Intégration du Cycle de la Vie), approche thérapeutique indiquée dans les traumatismes complexes et les troubles de l'attachement.

L'ICV permet un travail spécifique sur la continuité du sentiment d'existence, l'intégration des expériences traumatiques précoces, la diminution de l'hyperactivation émotionnelle et la restauration progressive d'un sentiment de sécurité interne. Face à des enfants présentant des comportements de débordement, d'attaque du lien et du cadre, le psychologue contribue au maintien de la fonction contenante institutionnelle.

4.6. Partenariat, supervision, formation

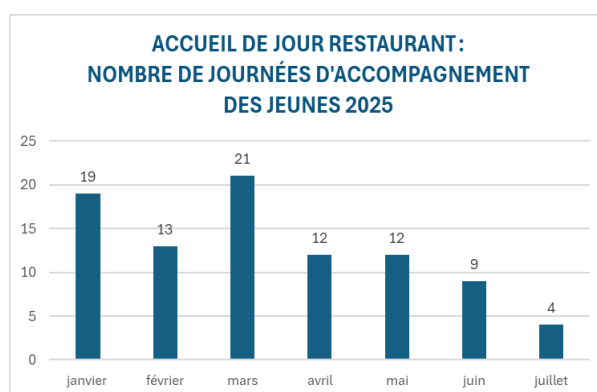
L'équipe des psychologues de l'association bénéficie d'un espace de supervision assuré par un intervenant extérieur, à raison d'une séance de deux heures toutes les six semaines. Ces temps constituent un appui essentiel pour favoriser la prise de recul et soutenir l'analyse des pratiques. Ils sont complétés par des temps de travail réguliers avec la direction, organisés selon la même périodicité, permettant d'articuler les enjeux cliniques et institutionnels.

Pour l'unité AVA, en 2025, la psychologue a participé à cinq séances de supervision, quatre réunions avec la direction et trois temps d'échange bilatéraux avec le directeur.

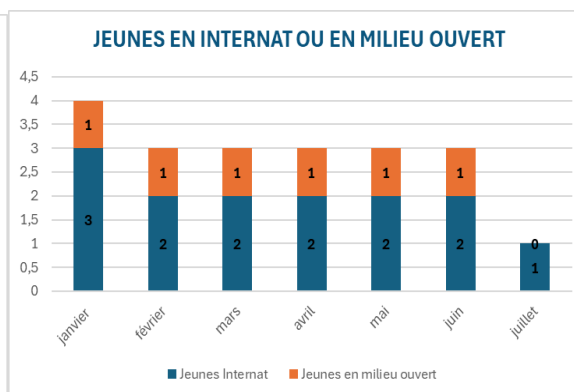
Elle a développé et consolidé son réseau partenarial, notamment dans le champ du soin, en lien avec le CMP de Rodez, l'unité de réhabilitation de Sainte-Marie, le Planning Familial et le Relais VIH. Des liens ont également été établis avec des acteurs du champ social et de l'accompagnement des jeunes majeurs, tels que l'ADEPAPE, le CD31 et les intervenants du FJT, contribuant à une meilleure articulation des parcours.

Enfin, en matière de formation, aucune demande spécifique n'a été formulée dans le cadre du plan de formation. La psychologue a néanmoins participé à une journée organisée par le Conseil départemental autour de la santé des enfants protégés, ainsi qu'à la réunion institutionnelle de rentrée.

5. Accueil de jour



Graphique 10 – Nombre de journées d'accompagnement



Graphique 11 – Nombre de jeunes accompagnés

L'accueil de jour constitue un outil central de l'offre éducative portée par l'association. Ouvert aux jeunes accompagnés en interne mais également à des jeunes orientés par la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille, il représente un support particulièrement pertinent pour proposer un cadre de remobilisation à des adolescents momentanément éloignés des dispositifs ordinaires de scolarité ou de formation.

Adossé au restaurant d'application, cet accueil ne vise pas uniquement la découverte des métiers de la restauration. Il permet plus largement d'initier les jeunes à un environnement

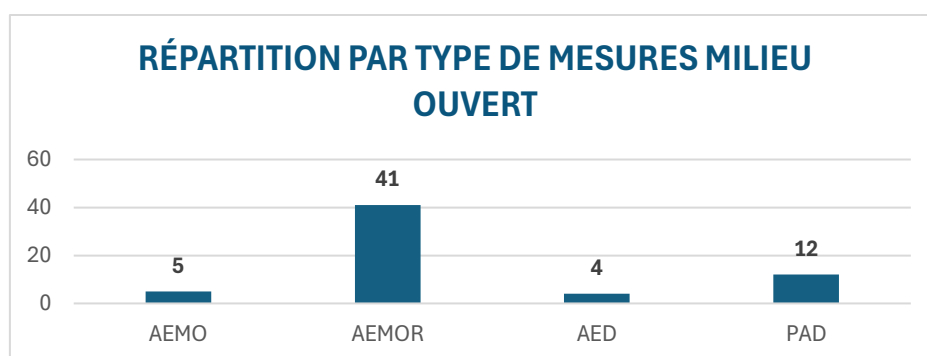
professionnel, à ses codes, à ses exigences et à ses rythmes. À travers des temps d'activité concrets, il offre un espace intermédiaire, contenant et valorisant, à des jeunes déscolarisés, en situation de phobie scolaire, temporairement exclus de leur établissement ou encore en absence de projet scolaire ou de formation clairement identifié. À ce titre, il constitue un levier utile de reprise de confiance, de remobilisation et de réinscription progressive dans une dynamique de projet.

Le restaurant d'application présente également une vocation sociale affirmée. Ouvert à tous, non lucratif, il propose des tarifs accessibles et s'inscrit dans une logique de service et d'ouverture sur l'extérieur. Il est également accessible aux salariés de l'association et permet d'accueillir différents temps conviviaux ou institutionnels. En 2025, il a ainsi contribué à la tenue de plusieurs événements marquants, parmi lesquels les repas organisés dans le cadre de la cérémonie des 70 ans de l'association, de la remise des diplômes ou encore de la fête institutionnelle.

Jusqu'à l'été 2025, ce dispositif fonctionnait toutefois exclusivement sur fonds propres de l'association, sans financement dédié. Dans un contexte de vigilance accrue sur les équilibres budgétaires, il a été décidé de mettre temporairement l'accueil de jour en sommeil à compter du mois d'août, le temps de formaliser un projet structuré et de le soumettre au Conseil départemental en vue d'un financement identifié. Ce choix ne remet pas en cause la pertinence de l'outil ; il traduit au contraire la volonté de lui donner un cadre plus pérenne, plus lisible et davantage reconnu dans l'offre institutionnelle.

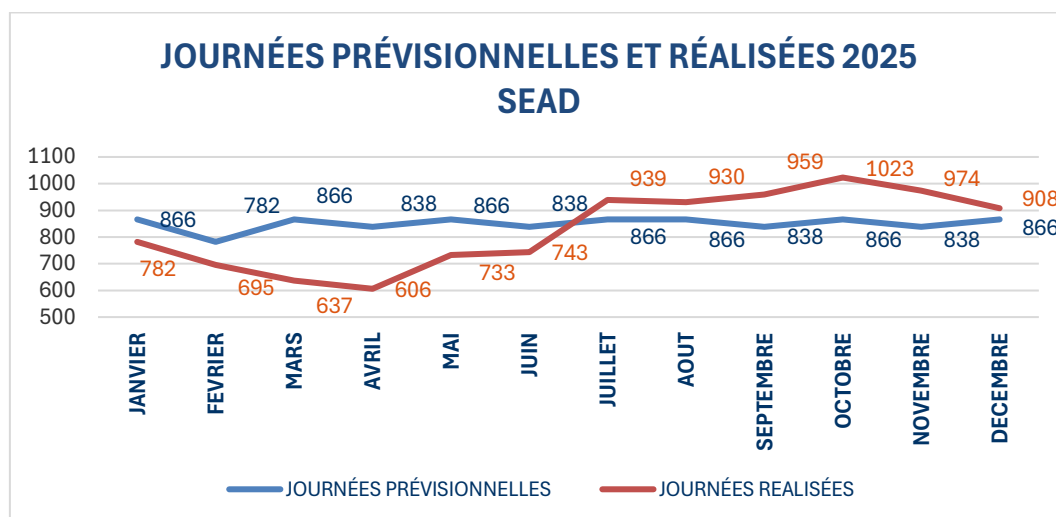
Les perspectives de réouverture courant 2026 apparaissent aujourd'hui favorables. L'ambition portée par l'association est de faire de cet espace une pièce maîtresse d'un véritable accueil de jour, financé et structuré, capable de proposer des réponses adaptées à des jeunes en rupture, en suspension de parcours ou en besoin de remobilisation. Le projet vise également à ouvrir plus largement ce dispositif à des jeunes extérieurs à l'association, afin d'en faire un outil utile au territoire et complémentaire des autres réponses existantes.

6. Pôle Milieu Ouvert



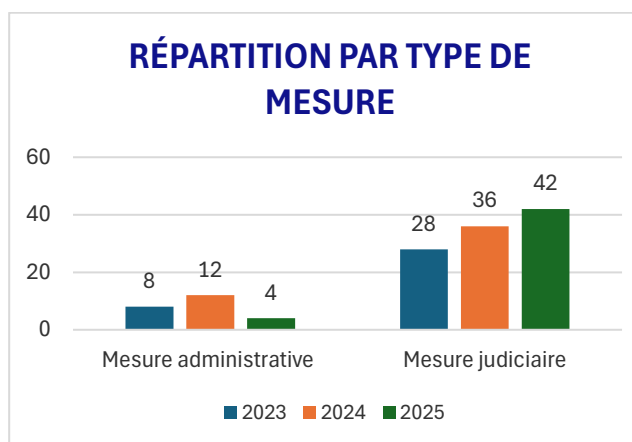
Graphique 12 – Répartition par type de mesures en milieu ouvert

6.1. Données d'activités - SEAD

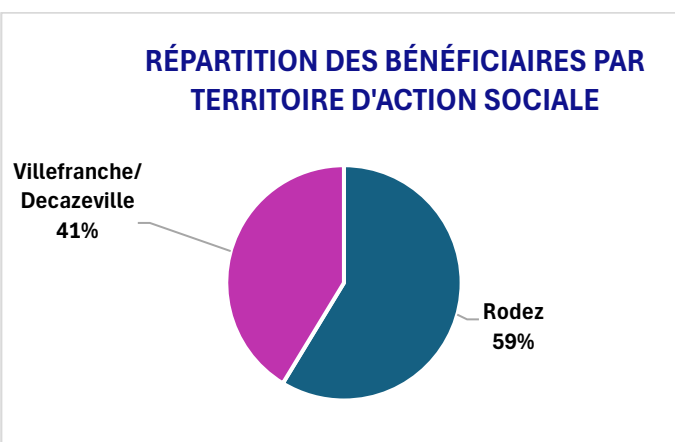


Graphique 13 - Journées prévisionnelles et réalisées du SEAD

En 2025, l'activité du service est légèrement inférieure aux prévisions, avec 9 929 journées réalisées pour 10 196 attendues. Le niveau d'activité observé au premier semestre s'explique principalement par des absences de professionnels. Sur la seconde partie de l'année, une reprise de l'activité est constatée, en lien avec la baisse des mesures de PAD, ayant conduit à une augmentation des décisions judiciaires relevant du service.

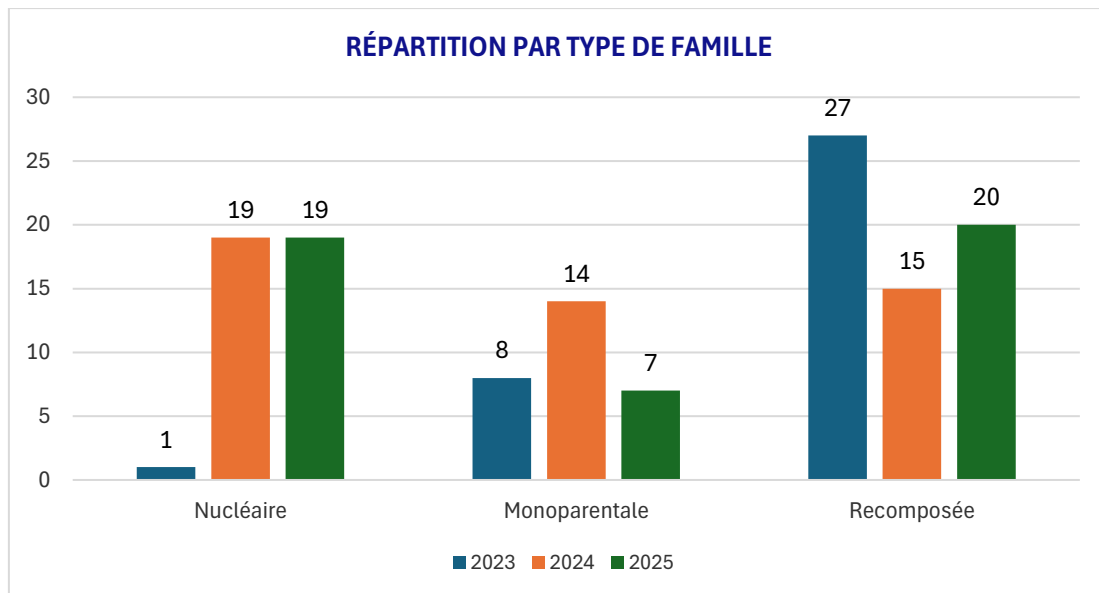


Graphique 14 - Répartition par type de mesure



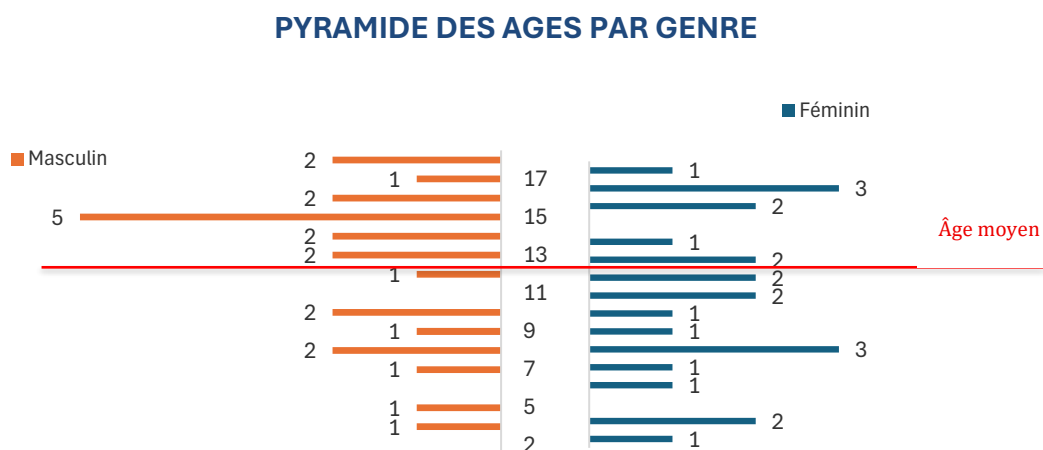
Graphique 15 - Répartition par Territoire d'Action Sociale

Sur l'année 2025, le service a mis en œuvre 46 mesures d'aide éducative à domicile. La majorité des usagers sont orientés par le TAS Ruthénois Lézou Ségala.



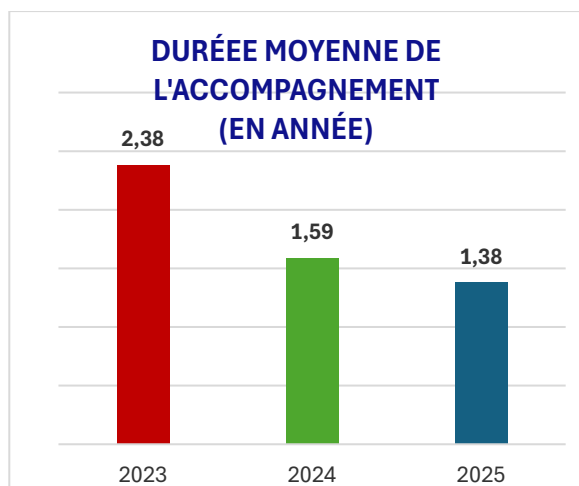
Graphique 16 – Répartition par type de famille

Cette année, une augmentation du nombre de familles recomposées est observée, tandis que la proportion de familles monoparentales est en nette diminution.



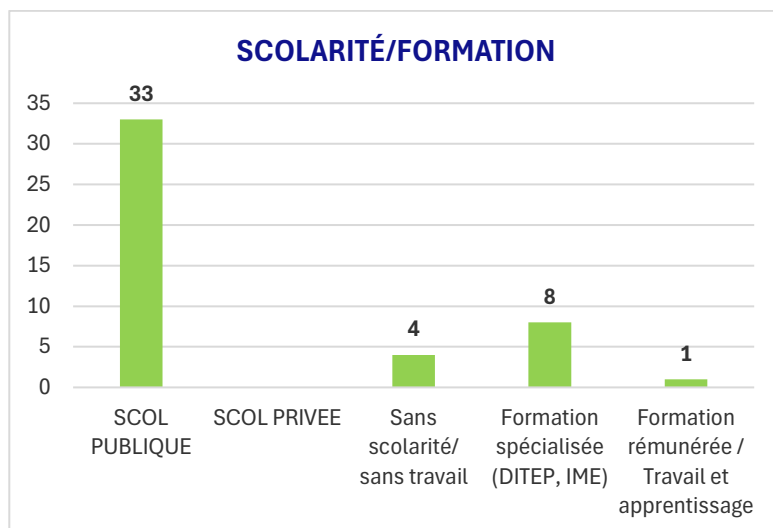
Graphique 17 – Pyramide des âges par genre

En 2025, le service accompagne 46 enfants, répartis à parts égales entre filles et garçons, traduisant une parité équilibrée. L'âge moyen est de 12 ans, stable par rapport à l'année précédente.

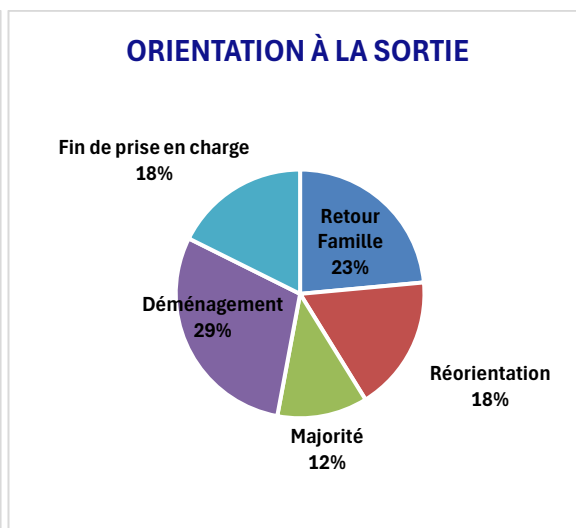


Graphique 18 - Durée moyenne de l'accompagnement (en année)

La durée moyenne d'accompagnement est en baisse. Il y eu 17 entrées pour 17 sorties en 2025.



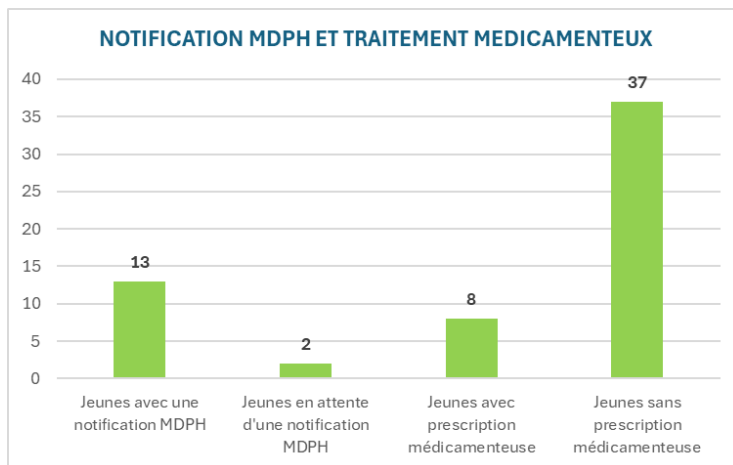
Graphique 19 - Répartition des types de scolarité/formation



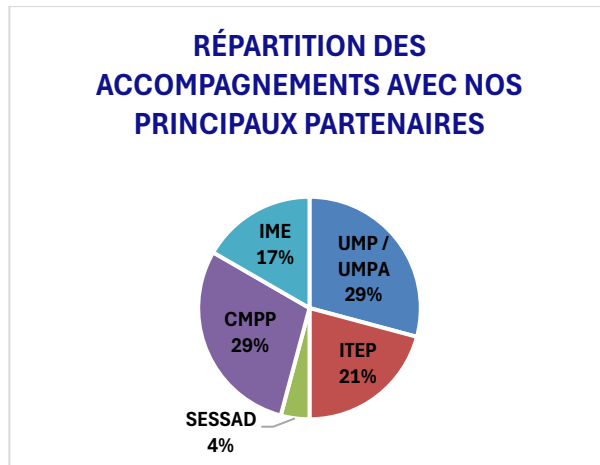
Graphique 20 – Orientation à la sortie SEAD

La majorité des enfants accompagnés est scolarisée au sein d'établissements publics. Par ailleurs, une part importante des situations a été marquée par des changements de domicile au cours de l'année.

Enfin, 23 % des mesures ont pris fin, traduisant une évolution favorable de la situation de l'enfant dans son environnement familial à l'issue de l'accompagnement.



Graphique 21 – Notification MDPH et traitement médicamenteux

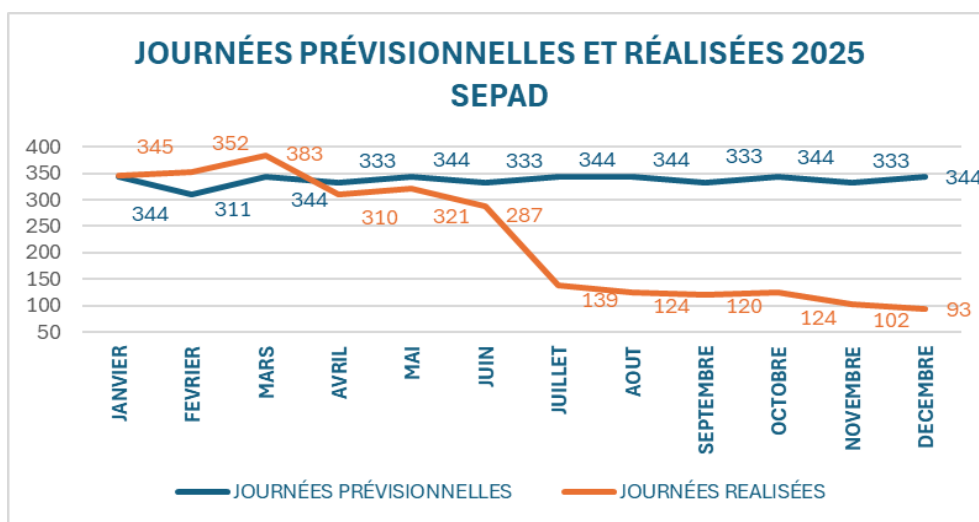


Graphique 22 - Nombre et type d'accompagnement

Sur les 46 jeunes accompagnés, 13 bénéficient d'une notification MDPH et 2 sont en attente. Par ailleurs, 8 jeunes disposent d'une prescription médicamenteuse, tandis que la majorité (37) ne présente pas de traitement en lien avec un trouble identifié.

Au cours de l'année 2025, les suivis sont principalement assurés par des structures spécialisées telles que le CMPP, l'UMP et l'UMPA.

6.2. Données d'activités - SEPAD

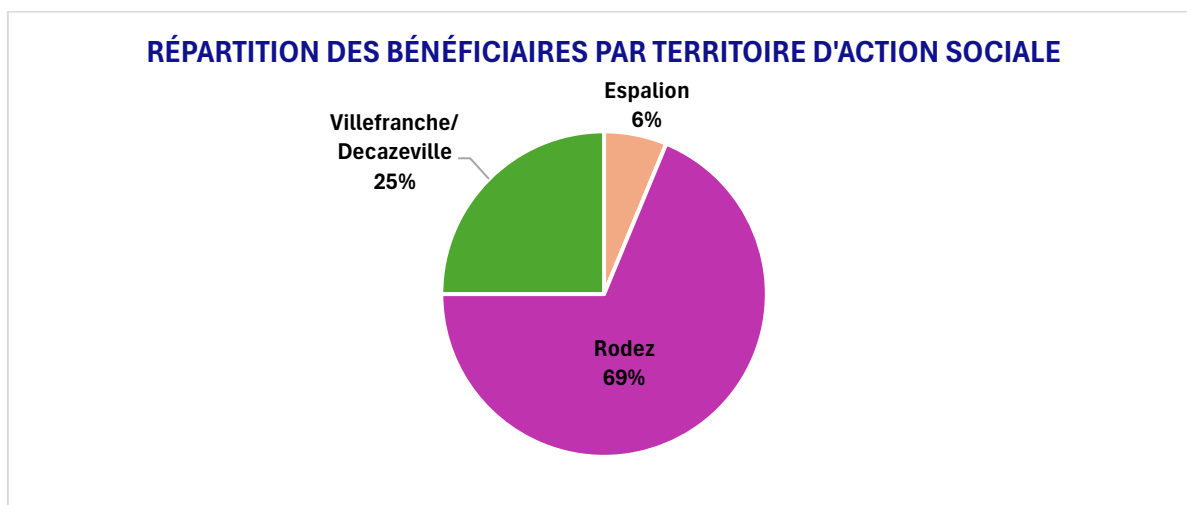


Graphique 23 - Journées prévisionnelles et réalisées en SEPAD

En 2025, 2 700 journées ont été réalisées pour un prévisionnel de 4 051, en lien avec l'arrêt progressif des mesures de placement éducatif à domicile.

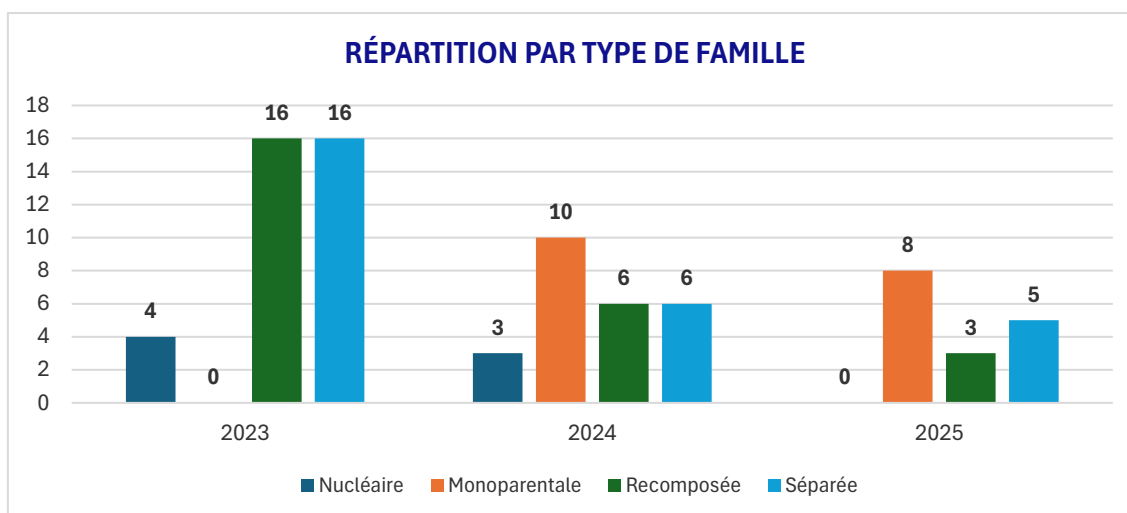
Cette baisse d'activité s'explique par l'évolution du cadre juridique, à la suite d'une décision de la Cour de cassation ayant fragilisé le recours à ce type de mesure. Elle a entraîné une diminution des nouvelles décisions judiciaires, l'activité du service reposant alors essentiellement sur les mesures en cours, arrivant progressivement à échéance.

Dans un contexte d'incertitude et en l'absence d'évolution de l'habilitation par le Conseil départemental, l'adaptation de l'offre du service est restée contrainte, malgré la volonté de l'association de s'inscrire dans les évolutions du secteur.



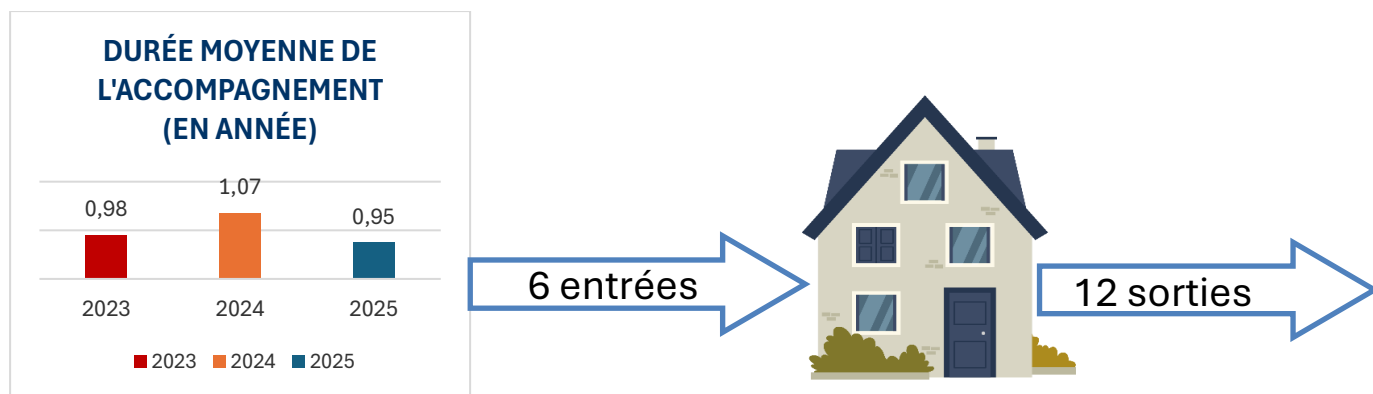
Graphique 24- Répartition par Territoire d'Action Sociale

Les mesures sont majoritairement orientées par les TAS Ruthénois Lévezou Ségala et Villefranche – Decazeville.



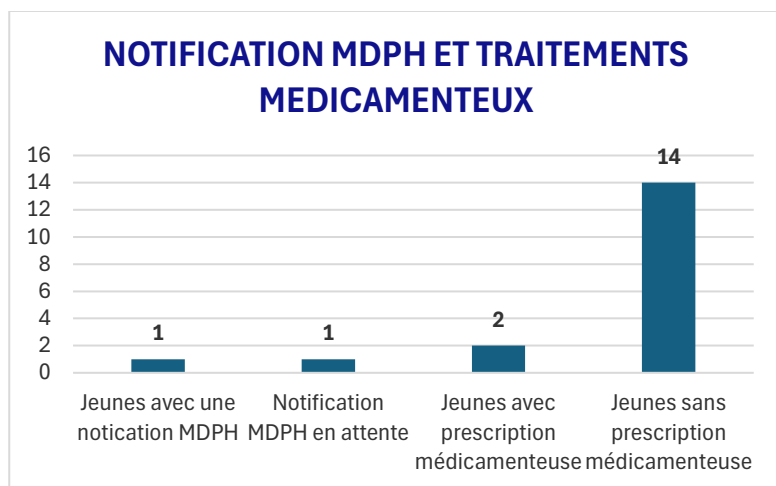
Graphique 25 - Répartition par type de famille

Comme l'année précédente, les familles monoparentales demeurent majoritaires en 2025. Par ailleurs, la répartition des personnes accompagnées est équilibrée entre filles et garçons, avec un âge moyen de 12 ans.

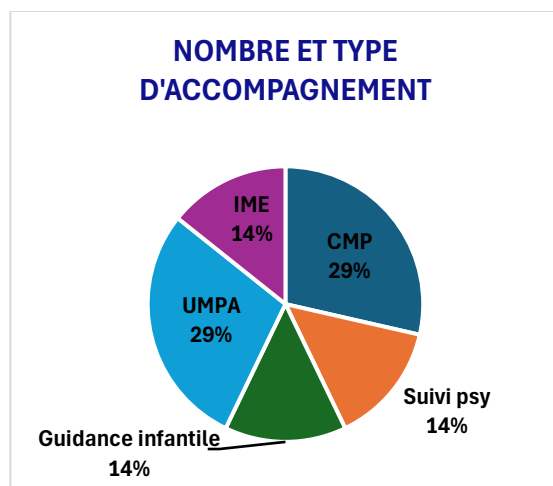


Graphique 26 - Durée moyenne de l'accompagnement (en année)

Cette année, la durée des mesures a légèrement diminué. En 2025, il y a eu 6 entrées et 12 sorties sur ce service.



Graphique 27 - Notification MDPH et traitement médicamenteux



Graphique 28 - Nombre et type d'accompagnement

Un jeune bénéficie d'une notification MDPH et un autre d'un traitement médicamenteux. Les suivis sont principalement assurés par l'UMPA, ainsi que par des dispositifs tels que l'IME, la guidance infantile. Ils bénéficient également d'accompagnements psychologiques.

6.3. Création du DAFE

Présentation du service

L'année 2025 a été marquée par une transformation majeure du pôle milieu ouvert, avec la création du DAFE (Dispositif d'Accompagnement de la Famille et de l'Enfant), issu du regroupement des services SEAD et SEPAD.

Ce changement s'inscrit dans un contexte d'évolution réglementaire et judiciaire, notamment à la suite de la décision de la Cour de cassation en 2024 mettant fin aux mesures de placement à domicile (PAD). À partir du mois de mai 2025, une diminution progressive des mesures SEPAD a été constatée, jusqu'à leur arrêt total. Le Conseil Départemental a ensuite confirmé que les juges des enfants n'ordonneraient plus ce type de mesures.

Face à cette évolution, un travail de réorganisation a été engagé, conduisant au regroupement des deux services au 1er novembre 2025, sous une entité unique : le DAFE.

Cette transformation a nécessité une adaptation de l'organisation et des ressources humaines. La baisse d'activité du SEPAD (13 mesures initialement) a conduit au gel de deux postes éducatifs, dans une logique d'ajustement aux évolutions de l'activité, tout en générant des interrogations au sein de l'équipe.

Une phase transitoire a été mise en place, avec des temps de rencontres et de travail commun entre les équipes du SEAD et du SEPAD, afin de favoriser l'interconnaissance, de préparer l'harmonisation des pratiques et d'accompagner le changement.

Activité et public accompagné

En 2025, les deux services étaient habilités pour :

- 32 mesures SEAD
- 13 mesures SEPAD (en diminution progressive jusqu'à leur arrêt)

Le service a suivi 57 mesures sur l'année.

L'accompagnement a concerné majoritairement des mesures judiciaires, avec seulement deux situations contractuelles.

Les familles accompagnées présentent des caractéristiques relativement homogènes. Une majorité d'entre elles est composée de familles recomposées, confrontées à des difficultés dans l'exercice de la parentalité. Les enjeux éducatifs portent principalement sur :

- la clarification du rôle parental,
- la mise en place d'un cadre structurant,
- la sécurisation du quotidien de l'enfant.

Les profils des enfants accompagnés témoignent d'une évolution notable, avec une augmentation des situations nécessitant un accompagnement renforcé autour du soin. De nombreux enfants disposent ou sont en cours de reconnaissance auprès de la MDPH (TDA, orientation DITEP, accompagnement SESSAD).

Cette évolution implique un travail partenarial renforcé avec les structures médico-sociales et de soin, afin d'assurer une continuité et une cohérence dans les prises en charge.

Sur le plan scolaire, une majorité d'enfants reste inscrite dans un parcours éducatif, malgré des difficultés d'apprentissage fréquentes. Une seule situation de déscolarisation a été identifiée en 2025.

Enfin, en 2025, dans le cadre d'un projet porté par la CNAPE, quatre enfants ont participé au tournoi des défenseurs de l'enfance, avec un séjour organisé à Lille. Cette action a permis de valoriser les enfants à travers une expérience collective et sportive.

Cette action a aussi permis un partenariat avec le Toulouse Football Club via l'intervention d'un animateur sportif auprès des enfants. Ces derniers ont également pu assister à un match et à des temps d'entraînement, favorisant leur ouverture sur l'extérieur.

Analyse des évolutions et enjeux

L'année 2025 constitue une année charnière pour les services SEAD et SEPAD, marquée par des évolutions structurelles impactant à la fois l'activité, les pratiques professionnelles et l'organisation.

La fin des mesures de placement à domicile a profondément modifié l'équilibre du service, entraînant :

- une baisse d'activité sur le SEPAD,
- une réorganisation des missions,
- une adaptation des effectifs.

En parallèle, l'absence de nouvelles mesures d'AEMO H a nécessité un ajustement stratégique, avec une augmentation des mesures d'AEMO renforcée afin de maintenir le niveau d'activité et de répondre aux besoins du territoire.

La diversification et la complexification des profils accompagnés (notamment en lien avec les problématiques de santé et de handicap) renforcent les exigences en matière de coordination partenariale et d'adaptation des pratiques.

Enfin, le regroupement des équipes a généré une période d'incertitude et d'inquiétude chez les professionnels, notamment en lien avec les évolutions des postes et des missions. L'accompagnement du changement a constitué un enjeu central pour la direction.

Organisation et fonctionnement

La création du DAFE a conduit à une réorganisation globale du fonctionnement du service.

Un travail spécifique a été engagé autour de la planification du temps de travail, afin d'adapter l'offre de service aux besoins des familles. Dans cette logique, l'ouverture du service a été étendue au samedi (hors vacances scolaires), permettant d'intervenir davantage sur des temps où les enfants sont présents au domicile.

Des temps de travail collectifs ont été instaurés en dehors des réunions d'équipe classiques, afin de favoriser :

- l'harmonisation des pratiques professionnelles,
- la construction d'une culture commune,
- la co-construction du projet de service.

Par ailleurs, des temps d'échanges réguliers entre la direction et les équipes ont été mis en place, afin de répondre aux interrogations des professionnels et de soutenir la dynamique de transformation.

Outils et dynamiques professionnelles

Dans le cadre de la création du DAFE, un travail structurant est engagé autour des outils et des pratiques professionnelles.

La co-construction du projet de service constitue un axe prioritaire, visant à poser un cadre partagé et à définir les modalités d'intervention du dispositif.

L'harmonisation des pratiques entre les anciens services SEAD et SEPAD représente un enjeu majeur, notamment en termes de :

- Modalités d'accompagnement,
- Postures professionnelles,
- Organisation du travail.

Cette dynamique vise à renforcer la lisibilité du service et la qualité des accompagnements proposés.

Perspectives et axes d'évolution pour 2026

Pour l'année 2026, plusieurs axes de travail ont été identifiés afin de consolider la mise en œuvre du DAFE. La rédaction du projet de service constitue une priorité, dans une logique de co-construction avec les professionnels.

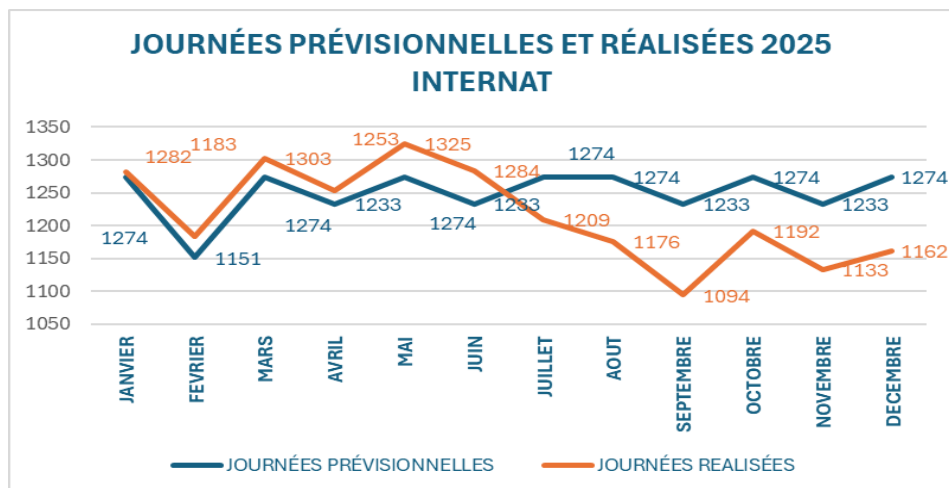
L'harmonisation des pratiques et la structuration de l'organisation du travail seront poursuivies, afin de stabiliser le fonctionnement du dispositif.

Une attention particulière sera portée à l'adaptation du nombre de mesures, en fonction des évolutions des politiques publiques et des besoins du territoire.

Le renforcement des partenariats, notamment dans le champ du soin et du médico-social constituera un levier essentiel pour répondre à la complexité des situations accompagnées.

Enfin, un travail continu sera mené autour de l'accompagnement des équipes, afin de soutenir leur appropriation du nouveau cadre et de favoriser une dynamique collective apaisée et constructive.

7. Unités d'internat - Données générales d'activité



Graphique 29 - Journées prévisionnelles et réalisées en internat

En 2025, sur un prévisionnel de 15 000 journées, la Maison d'Enfants en a réalisé 14 596.

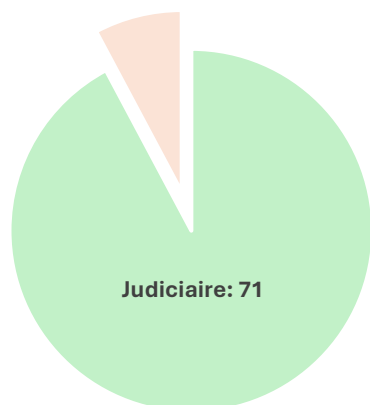
L'écart entre les journées prévisionnelles et les journées réalisées en 2025 s'explique en grande partie par la réorganisation de l'unité des Verts. Si le déménagement de l'unité est intervenu en octobre, les difficultés d'encadrement constatées en amont ont conduit à une réduction progressive des effectifs accueillis dès le mois de juillet. Cette évolution s'inscrivait dans un contexte de porosité entre le groupe des plus jeunes et celui des préadolescents, qui ne permettait plus de garantir des conditions d'accueil suffisamment apaisées et contenant.

Le déménagement, réalisé vers un lieu plus adapté, a permis d'apaiser les enfants, de stabiliser l'équipe de professionnels et d'améliorer la qualité du cadre éducatif. Toutefois, cette réorganisation a eu un impact direct sur l'activité, avec une réduction de la capacité d'accueil de l'unité, le redéploiement d'une place vers Tarayre, ainsi que le gel temporaire d'une place dans l'attente de travaux de mise en conformité du nouveau site. Ces éléments seront développés plus en détail dans la partie consacrée à l'unité des Verts.

Il convient également de noter que la mise en œuvre du nouveau site d'accueil dans le cadre de l'évolution du service Jeunes Majeurs vers le dispositif AVA, à la demande du Conseil départemental, a eu un effet transitoire sur l'activité durant les mois d'août et de septembre, en lien avec la phase d'ajustement organisationnel correspondante.

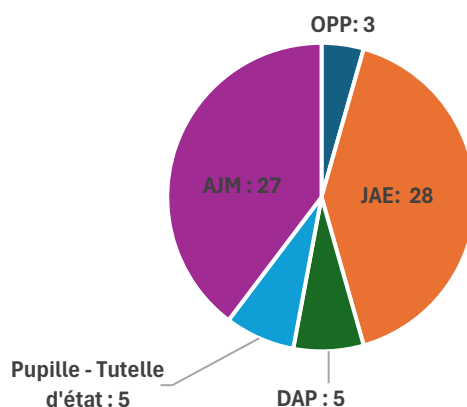
RÉPARTITION DES MESURES JUDICIAIRES - ADMINISTRATIVES

Administratif : 6



Graphique 30 – Répartition des mesures

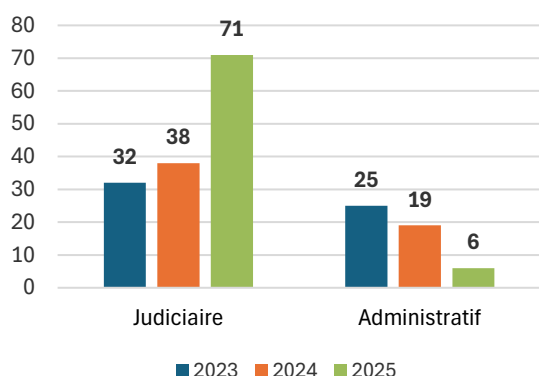
RÉPARTITION DES USAGERS PAR TYPE DE MESURE



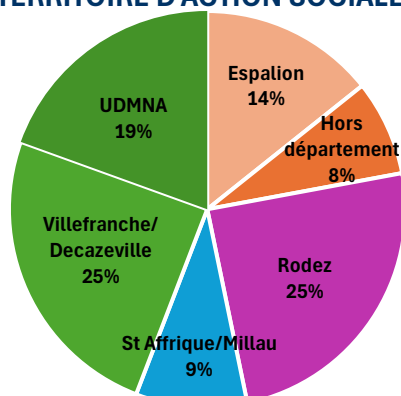
Graphique 31 – Répartition des usagers par type de mesure

Nous observons qu'il y a une majorité de Jugement en assistance éducative.

RÉPARTITION DES USAGERS PAR TYPE DE MESURE



RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR TERRITOIRE D'ACTION SOCIALE

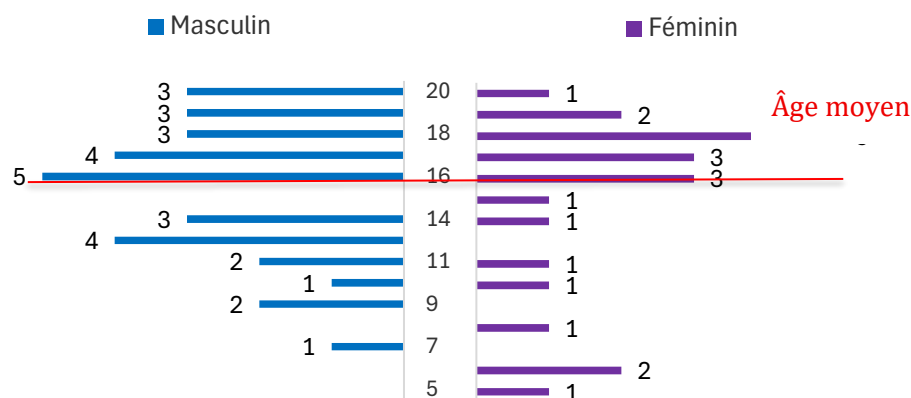


Graphique 32 - Répartition des usagers par type de mesure / Graphique 33 - Répartition par Territoire d'Action Sociale

Sur 77 mesures il y a eu 71 mesures judiciaires et 6 mesures administratives.

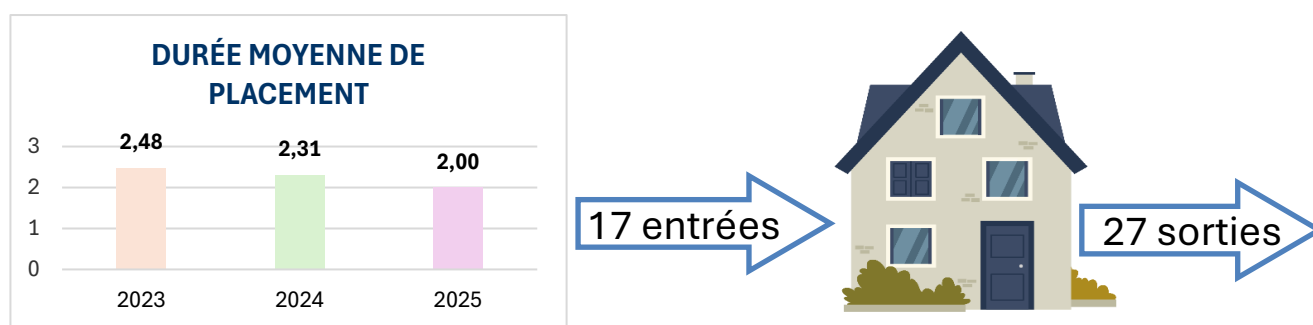
En 2025, comme l'année précédente, la majorité des usagers sont orientés par les TAS Ruthénois Lézérou Ségala (25%) et Villefranche-Decazeville (25%)

PYRAMIDE DES AGES PAR GENRE



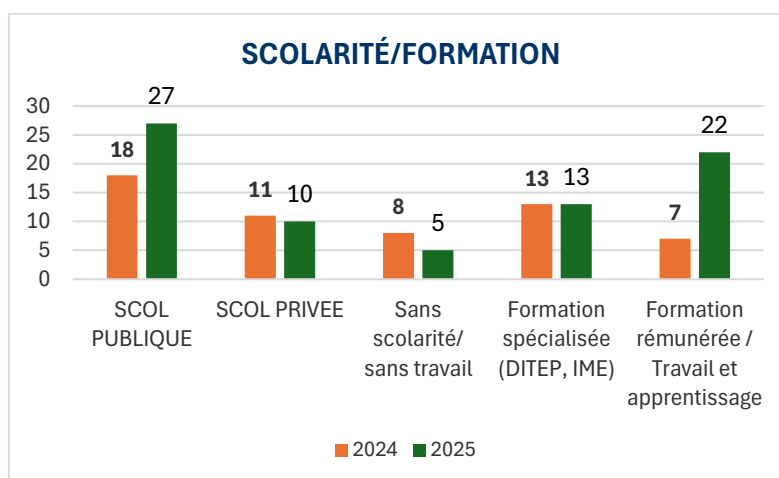
Graphique 34 – Pyramide des âges par genre

L'accueil des jeunes de sexe masculin reste depuis, plusieurs années, prépondérant. L'âge moyen reste de 15 ans.

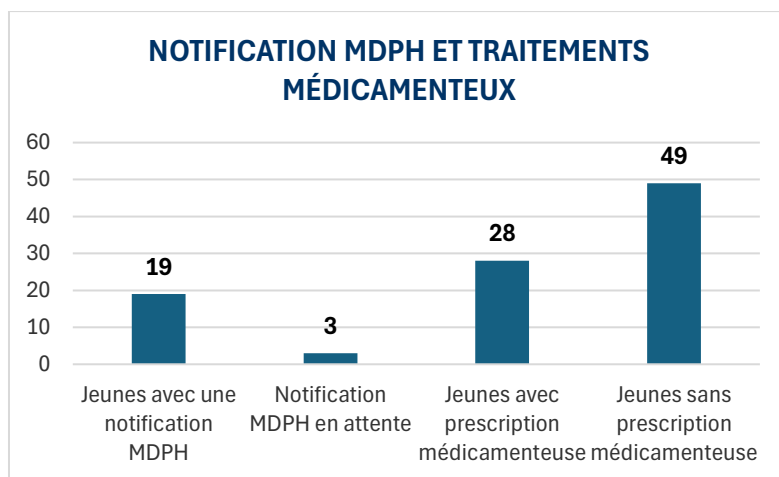


Graphique 35 - Durée de l'accompagnement (en année)

La durée moyenne des accompagnements constatées en 2025 pour l'Internat est de 2 ans. On constate une légère diminution. Sur 45 places d'internat, 77 jeunes différents ont été accueillis au sein de nos MECS au cours de l'année, dont 24 sur Sénergues. 19 jeunes ont été réorientés en interne (dont 3 jeunes SEPAD /SEAD).



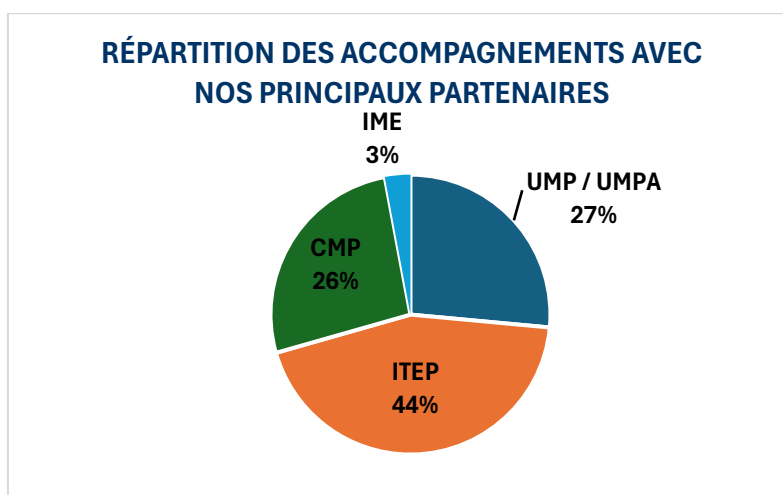
Graphique 36 - Répartition des types de scolarités formation



Graphique 37 – Notification MDPH et traitement médicamenteux

Le nombre d'enfants et d'adolescents ayant un suivi scolaire dans un établissement public est en hausse cette année.

Sur 77 mesures, 19 jeunes bénéficient d'une notification MDPH et 3 sont en attente de cette notification. 28 jeunes bénéficient d'une prescription médicamenteuse.

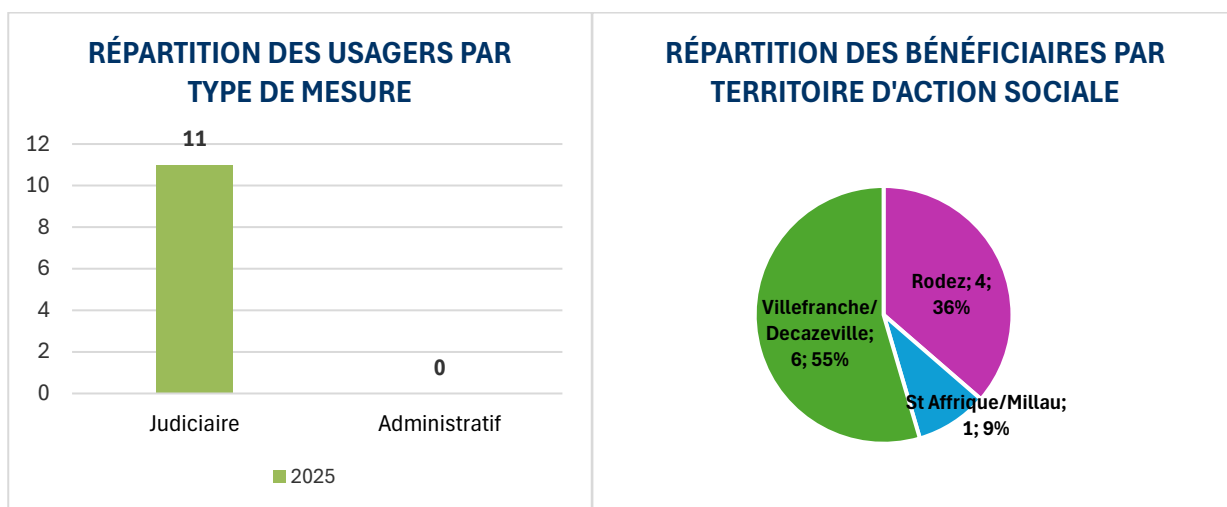


Graphique 38 - Répartition des accompagnements avec nos principaux partenaires

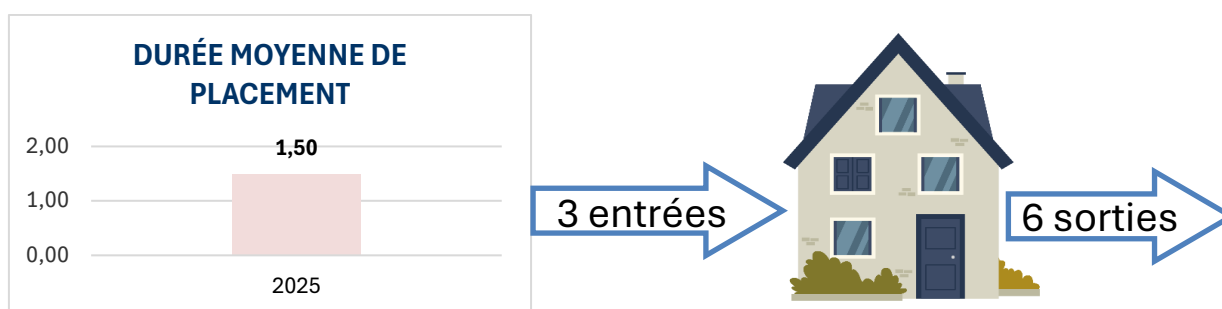
Pour l'Internat, on identifie quatre partenaires de soins. 30 jeunes sont suivis par un ou plusieurs de ces partenaires.

8. Unité des Verts/Pitchous

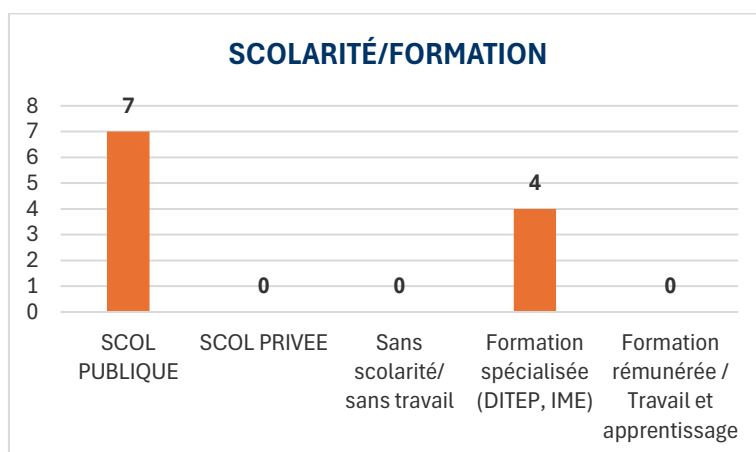
8.1. Données générales d'activités



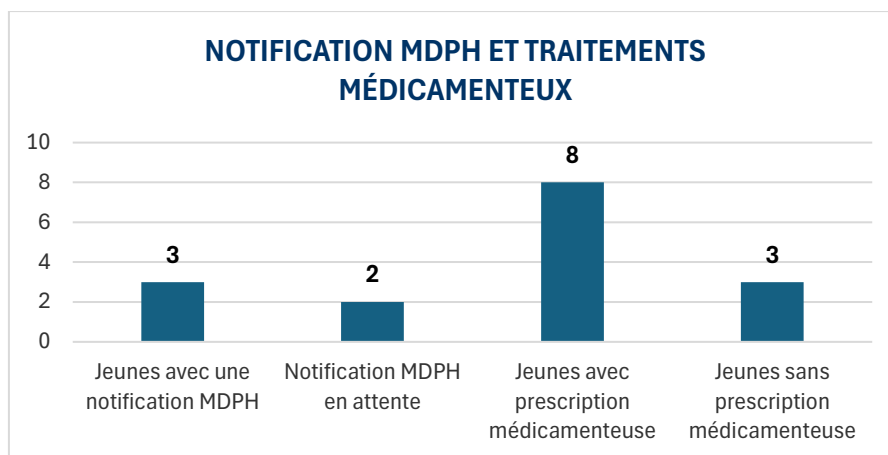
Graphique 39 - Répartition des usagers par type de mesures Graphique 40 - Répartition des bénéficiaires par TAS



Graphique 41 – Durée moyenne de placement



Graphique 42 - Répartition des types de scolarités formation



Graphique 43 - Notification MDPH et traitement médicamenteux

8.2. Présentation du service

L'unité des Verts accueille des enfants âgés de 5 à 10 ans, dans un cadre éducatif visant à favoriser leur développement affectif, social et cognitif. En 2025, au total, onze enfants ont été accueillis. Trois ont été réorientés en interne et trois en externe.

L'année 2025 a été marquée par des transformations importantes, tant sur le plan organisationnel que sur le plan éducatif. Jusqu'en novembre 2025, l'unité disposait d'une capacité d'accueil de huit places. À la suite d'une réorganisation et du déménagement vers un nouveau site situé sur le village de Pont les Bains, la capacité a été ajustée à six places. Ce changement s'est accompagné d'un renouvellement significatif du public accueilli, avec un rajeunissement des enfants accompagnés.

Sur le plan des ressources humaines, un professionnel a obtenu son diplôme d'éducateur spécialisé, lui permettant d'évoluer dans son statut mais l'année, a été marquée par une forte instabilité, notamment durant la période estivale (turn-over, arrêts maladie, renouvellement de l'équipe). Ce contexte a eu un impact sur le fonctionnement de l'unité et s'est traduit par une augmentation des situations de tension et des passages à l'acte chez les enfants. Face à ces difficultés, des mesures organisationnelles fortes ont été prises dès le mois de juin 2025 par l'équipe de direction. Une réorganisation temporaire des accueils a été mise en place, avec un redéploiement de certains enfants vers d'autres unités, afin de sécuriser les accompagnements.

Parallèlement, un travail de soutien et de remobilisation de l'équipe a été engagé, avec l'appui de la psychologue et de la cheffe de service. Pendant plusieurs semaines, les professionnels ont bénéficié de temps dédiés à la formation, à la réappropriation des outils éducatifs et à la clarification des pratiques, incluant des mises en situation et des temps d'analyse.

Le renfort d'une coordinatrice sur plusieurs mois a également permis de stabiliser le fonctionnement de l'unité et d'accompagner la reconstruction d'une dynamique d'équipe incluant le changement de nom de l'unité. Le déménagement en fin d'année, associé à un renouvellement important de l'équipe, a permis d'impulser une nouvelle dynamique. Le nouveau cadre de vie, plus adapté, offre des conditions d'accueil améliorées, tant pour les enfants que

pour les professionnels. Cette évolution s'est traduite par un climat plus apaisé et une meilleure prise en compte des besoins des enfants.

8.3. Projets, actions et partenariats

Malgré un contexte institutionnel contraint, plusieurs projets éducatifs ont pu être menés au cours de l'année 2025, en s'appuyant sur un réseau partenarial diversifié.

Des partenariats avec la CNAPE, le Toulouse Football Club et GRDF ont permis la mise en œuvre d'actions sportives et festives, contribuant à l'ouverture des enfants et à leur valorisation.

Dans cette dynamique, des actions avec Ovale de l'Espoir et le club de rugby de Rodez ont également favorisé la découverte d'activités sportives et le développement des compétences relationnelles.

L'unité a par ailleurs été impliquée dans des dynamiques institutionnelles, à travers la participation à des groupes de travail (accueils temporaires, comité de pilotage qualité) ainsi que dans la démarche d'évaluation HAS. L'année a également été marquée par la mise à jour et la création d'outils éducatifs, en lien avec les évolutions du service, ainsi que par le déménagement vers le nouveau site de Pont-les-Bains.

L'accompagnement repose également sur des partenariats structurants au quotidien. Sur le plan scolaire, un travail étroit est mené avec les établissements du territoire afin de soutenir les parcours éducatifs et la continuité des apprentissages. Les collaborations avec les dispositifs médico-sociaux, notamment les DITEP et les IME, permettent d'adapter les réponses aux besoins spécifiques des enfants.

Sur le plan de la santé, l'accompagnement s'appuie sur différents professionnels et structures (unités médico-psychologiques, médecins généralistes, cabinet d'infirmiers libéraux, dispositif de santé protégée), en complément de l'intervention de la psychologue qui assure un suivi individuel régulier auprès des enfants.

Enfin, les partenariats avec les structures culturelles et de loisirs (MJC, centre équestre) contribuent à l'ouverture des enfants et à leur inscription dans des activités extérieures, participant pleinement à leur socialisation.

8.4. Outils mis en place

Dans un contexte de réorganisation, un travail important a été mené autour de la structuration des pratiques professionnelles et des outils éducatifs. La mise en place et la formalisation des Projets Personnalisés, avec la désignation de professionnels référents, ont permis de renforcer la personnalisation de l'accompagnement et d'améliorer la réponse aux attentes et besoins des enfants.

Plusieurs outils ont été créés ou révisés afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des enfants :

- Tableau de suivi des comportements,
- Tableau de réponses éducatives,
- Fiches de gestion des émotions (colère),
- Outils de suivi spécifiques (énurésie),
- Structuration des temps de la journée et de la semaine.

Des supports favorisant l'apaisement, la régulation ont également été développés :

- Boîte de retour au calme,
- Pochettes sommeil,
- Boîtes à histoires,
- Utilisation de timers pour structurer les temps.

Par ailleurs, un classeur d'accueil à destination des nouveaux professionnels a été conçu, facilitant leur intégration dans un contexte de renouvellement important de l'équipe.

Enfin, certaines procédures ont été révisées, notamment en matière d'accompagnement à la prise de traitement, contribuant à sécuriser les pratiques.

8.5. Perspectives et axes d'évolution pour 2026

Pour l'année 2026, les perspectives s'inscrivent dans une dynamique de consolidation et de développement.

Le projet « Les petites pousses » constituera un axe structurant, visant à développer des activités adaptées à l'âge des enfants, en lien avec la nature et le développement sensoriel. Deux séjours éducatifs sont envisagés, afin de poursuivre le travail autour de l'autonomie et de la socialisation.

L'amélioration du cadre de vie se poursuivra, avec notamment :

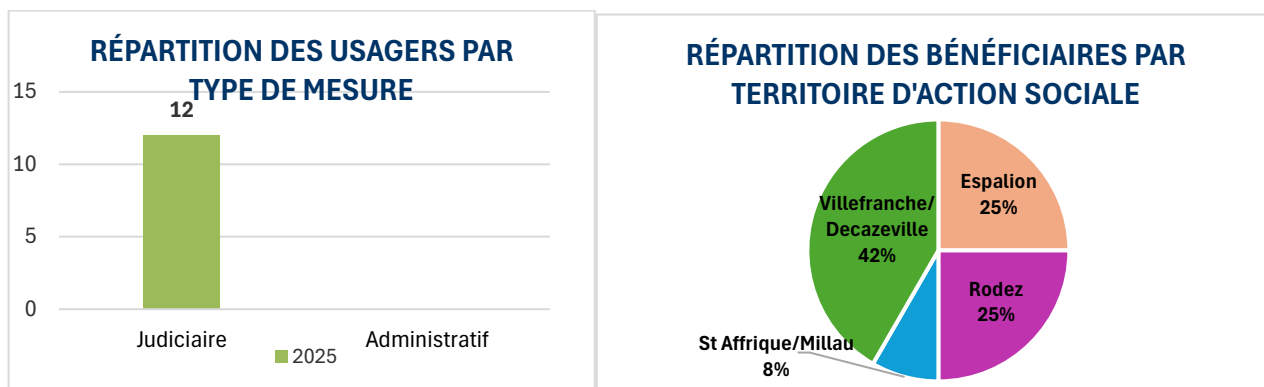
- Le renouvellement du parc de vélos,
- L'aménagement du jardin,
- La poursuite de la décoration et de la personnalisation des espaces.

Des outils complémentaires seront également développés pour accompagner la gestion des émotions, notamment à travers la mise en place d'un punching-ball.

Enfin, un travail sera engagé autour de l'alimentation, avec la mise en place d'un projet visant à associer les enfants à la préparation des repas, dans une logique éducative favorisant l'autonomie, le plaisir et l'équilibre alimentaire.

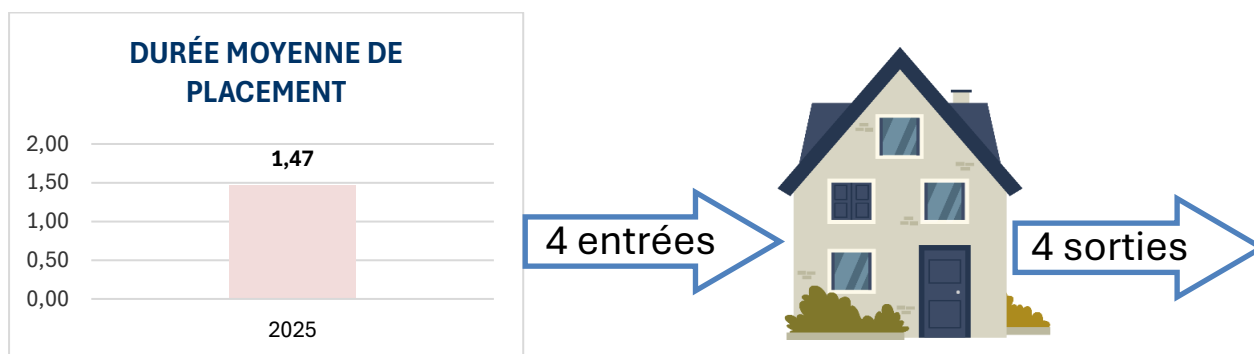
9. Unité des Jaunes

9.1. Données générales d'activités

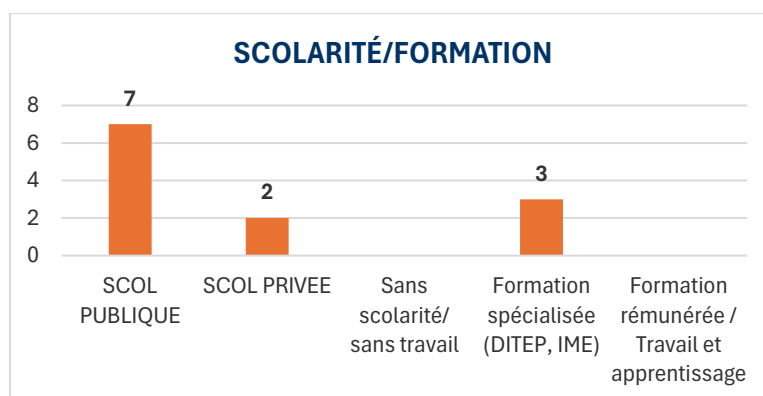


Graphique 44 – Répartition des usagers par type de mesures

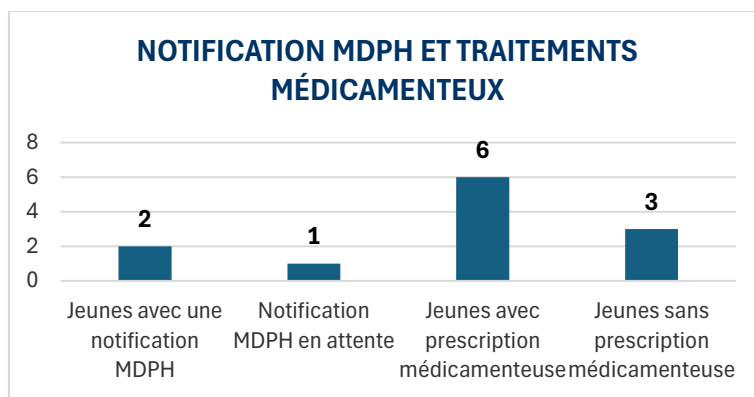
Graphique 45 - Répartition des bénéficiaires par Territoire d'Action Sociale



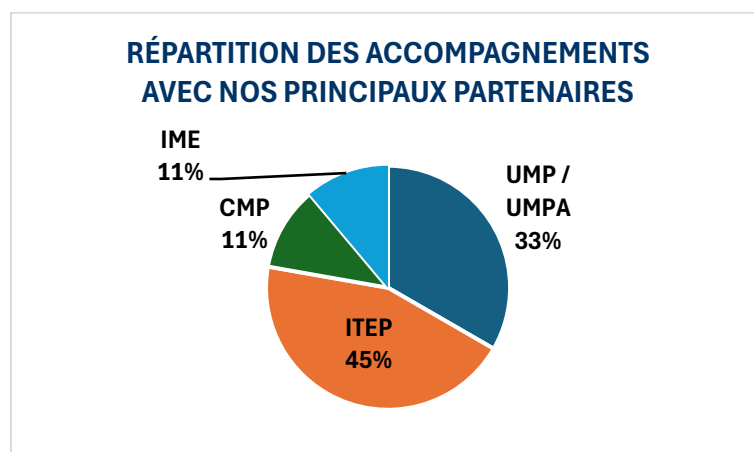
Graphique 46 - Durée moyenne de l'accompagnement (en année)



Graphique 47 - Répartition des types de scolarités formation



Graphique 48 - Notification MDPH et traitement médicamenteux



Graphique 49 - Répartition des accompagnements avec nos principaux partenaires

9.2. Présentation du service

L'unité des Jaunes accueille des enfants âgés de 10 à 14 ans dans un cadre de vie structurant, pensé pour favoriser leur développement personnel, social et éducatif. L'accompagnement proposé s'inscrit dans une dynamique éducative visant à soutenir l'autonomie, la socialisation et la sécurisation des parcours.

En 2025, l'équipe est restée globalement stable, tout en étant marquée par plusieurs évolutions. Deux professionnelles ont rejoint l'unité, contribuant à renforcer la dynamique collective. Une salariée s'est engagée dans une formation d'éducatrice spécialisée à compter de septembre 2025, traduisant une volonté de professionnalisation continue. Dans le même temps, un professionnel a obtenu son diplôme d'éducateur spécialisé, lui permettant d'évoluer dans son statut. Une professionnelle est partie en congé maternité en août 2025. Afin de garantir la continuité de l'accompagnement, des professionnels remplaçants ont été mobilisés. Enfin, un changement de chef de service a été opéré.

L'unité dispose d'une capacité d'accueil de huit places. Au cours de l'année 2025, douze enfants ont été accompagnés. Les mouvements ont été marqués par trois réorientations internes vers le groupe des « 4 Saisons » et un retour en famille. À la suite de ces départs, deux nouveaux jeunes ont été accueillis à la fin du mois d'août 2025, puis un autre enfant a intégré l'unité en décembre, en provenance de l'unité des « Verts ». De septembre à décembre 2025, à la suite d'un

événement particulier, un jeune a été accueilli sur l'unité de Tarayre avant d'intégrer définitivement l'unité des « 4 saisons ». Enfin, deux accueils temporaires ont été réalisés durant les périodes de vacances scolaires.

9.3. Projets, actions et partenariats

Au cours de l'année 2025, plusieurs projets éducatifs et collectifs ont été menés, contribuant à la dynamique de groupe et au développement des compétences des jeunes, en lien étroit avec un réseau partenarial diversifié.

Un transfert a été organisé à Royan, permettant de travailler l'autonomie, la vie collective et l'ouverture à un nouvel environnement. Dans cette dynamique, différentes actions éducatives ont été conduites, notamment un projet de sensibilisation au handicap, favorisant les échanges autour des différences et le développement de l'empathie, ainsi qu'un travail autour de l'alimentation et de la confection des repas, soutenant l'apprentissage des gestes du quotidien et la sensibilisation à l'équilibre alimentaire.

L'année a également été marquée par le déménagement de l'unité vers les locaux de l'unité des Verts, accompagné d'un projet de réaménagement des espaces, avec le soutien du partenaire Le Comptoir des Ours Selves, contribuant à l'amélioration du cadre de vie. Plusieurs actions ont été développées en partenariat, notamment avec la CNAPE, le Toulouse Football Club et l'Ovale de l'Espoir, permettant la mise en œuvre d'expériences sportives, culturelles et valorisantes (participation à un match, découverte du rugby). La participation à la première édition de l'action « Coup 2 Boost », coconstruite avec plusieurs acteurs du territoire, s'inscrit également dans cette dynamique, en articulant activité physique, estime de soi et promotion de la santé. Par ailleurs, des sorties culturelles et de découverte, telles que la visite du Gouffre de Padirac, ont contribué à l'ouverture des jeunes sur leur environnement. L'accompagnement s'appuie également sur des partenariats structurants au quotidien. Les collaborations avec les structures de proximité (MJC de Rodez et de Luc-La-Primaube) favorisent l'inscription des jeunes dans leur environnement social et leur participation à des activités de loisirs.

Sur le plan de la santé, l'équipe éducative travaille en lien avec des professionnels libéraux, notamment pour la gestion des traitements, et mobilise le dispositif de santé protégée du Département lorsque nécessaire. Enfin, l'ensemble de ces partenariats, qu'ils soient institutionnels, sportifs ou locaux, contribue à diversifier les réponses proposées et à soutenir le parcours des jeunes dans une logique globale d'accompagnement.

9.4. Outils mis en place

Dans une logique d'amélioration continue de l'accompagnement, plusieurs outils éducatifs ont été développés ou renforcés au cours de l'année. La mise en place d'une boîte de retour au calme permet aux jeunes de disposer de supports favorisant l'apaisement et la gestion des émotions. L'acquisition de boîtes à histoires contribue à instaurer des temps de médiation adaptés, notamment en soirée, favorisant le retour au calme et l'imaginaire.

Une couverture lestée a également été introduite pour répondre à certains besoins spécifiques en matière de régulation sensorielle. Un programme visuel structurant le déroulement de la journée a été élaboré afin de sécuriser les repères des jeunes et de favoriser leur autonomie. Dans la continuité, un programme d'aide à l'endormissement a été mis en place pour accompagner les rituels du coucher et améliorer la qualité du sommeil.

Enfin, un classeur d'accueil à destination des nouveaux professionnels a été conçu, facilitant leur intégration et garantissant la continuité des pratiques éducatives.

9.5. Perspectives et axes d'évolution pour 2026

Pour l'année 2026, plusieurs axes de travail ont été identifiés afin de consolider et d'améliorer l'accompagnement proposé. Une attention particulière sera portée à la mise à jour des Projets Personnalisés, dans une logique de personnalisation, de cohérence des parcours, de réponse aux attentes et besoins des jeunes.

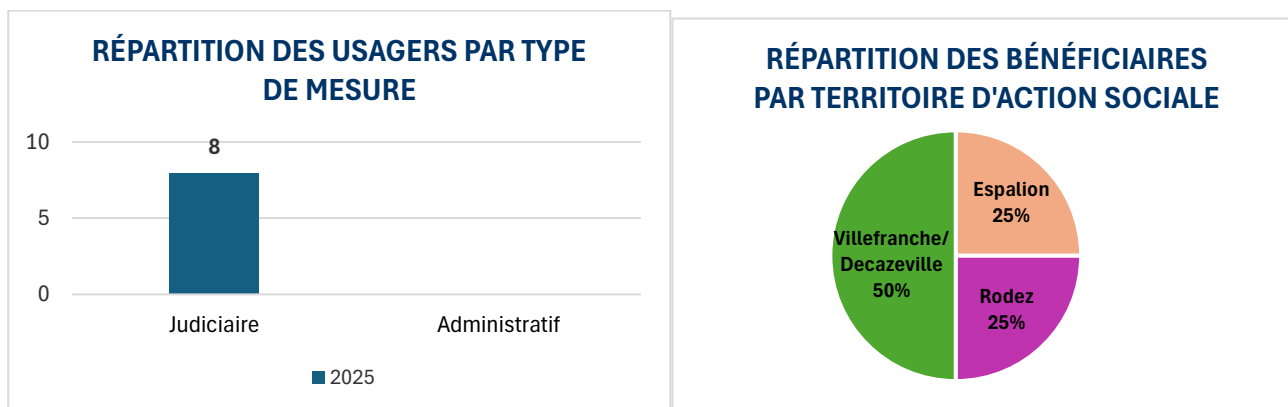
Le réaménagement des espaces de vie se poursuivra, notamment à travers l'acquisition de nouveaux mobiliers pour les chambres, ainsi que l'aménagement du jardin et de la terrasse, dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie.

Le développement et la consolidation des partenariats resteront un axe prioritaire, afin de diversifier les réponses proposées aux jeunes et de renforcer leur ouverture sur l'extérieur.

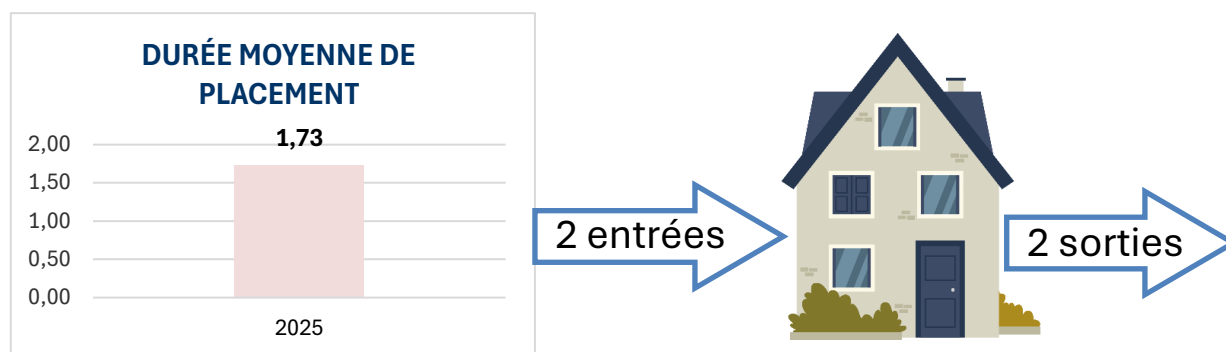
Enfin, l'équipe poursuivra la mise en œuvre d'activités éducatives adaptées aux besoins des jeunes, en veillant à soutenir leur engagement, leur participation, leur bien-être et leur développement global.

10. Unité des Quatre Saisons

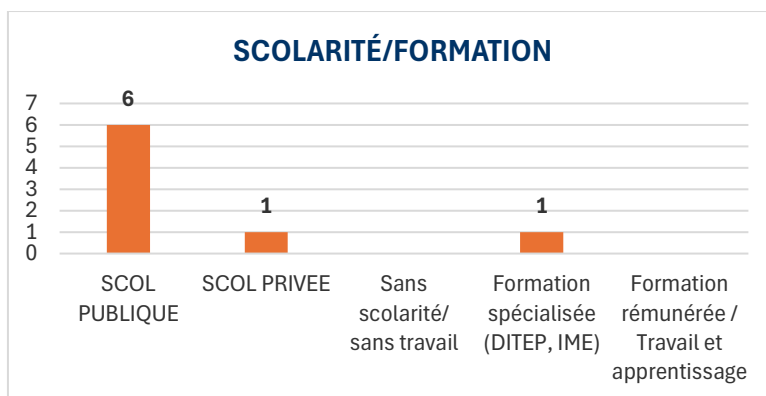
10.1. Données générales d'activités



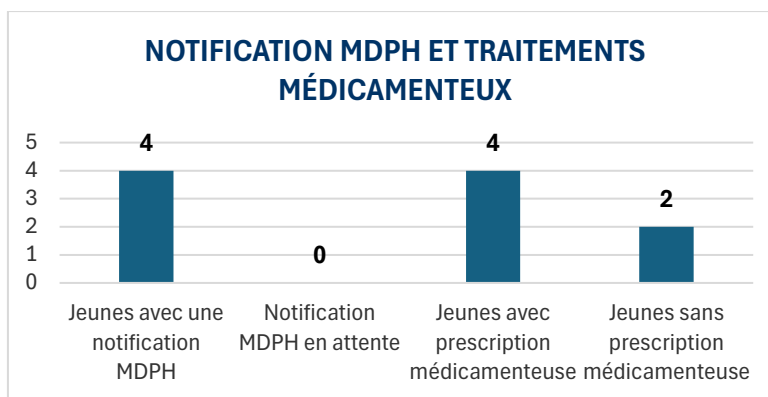
Graphique 50 - Répartition des usagers par type de mesures / Graphique 51 - Répartition des bénéficiaires par TAS



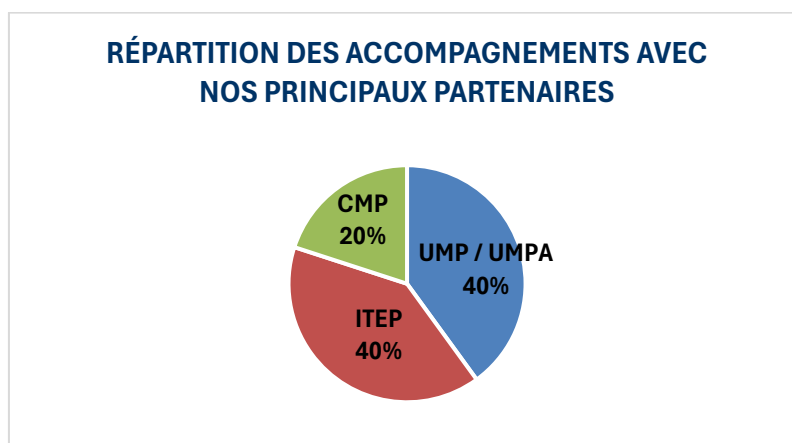
Graphique 52 - Durée moyenne de l'accompagnement (en année)



Graphique 53 - Répartition des types de scolarités formation



Graphique 54 - Notification MDPH et traitement médicamenteux



Graphique 55 - Répartition des accompagnements avec nos principaux partenaires

10.2. Présentation du service

L'unité des Quatre Saisons accueille des adolescents âgés de 13 à 17 ans, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre de mesures judiciaires. Elle constitue un espace de transition au sein du parcours en protection de l'enfance, notamment avant une orientation vers l'unité des grands adolescents ou vers d'autres dispositifs adaptés.

L'accompagnement proposé s'inscrit dans une approche globale, visant à soutenir le développement personnel, la structuration psychique et l'insertion sociale des jeunes. Les adolescents accueillis présentent fréquemment des vulnérabilités importantes, en lien avec des carences affectives, des parcours de vie marqués par des ruptures et des problématiques intrafamiliales. Ces éléments peuvent se traduire par des troubles du comportement, une instabilité émotionnelle ou encore des difficultés dans les relations d'attachement.

Dans ce contexte, l'équipe éducative veille à proposer un cadre contenant et sécurisant, favorisant à la fois la vie collective et l'accompagnement individualisé. Les Projets Personnalisés sont construits en lien avec les partenaires et les représentants légaux, afin de répondre au plus près des besoins de chaque adolescent.

En 2025, l'équipe a connu plusieurs évolutions. Un éducateur a été en congé sans solde et une apprentie a obtenu son diplôme d'éducatrice spécialisée à l'issue de sa formation réalisée au

sein de l'unité. Un stagiaire moniteur-éducateur a également été accueilli. Afin de maintenir la continuité de l'accompagnement, sept professionnels différents sont intervenus en renfort au cours de l'année.

L'unité dispose d'une capacité d'accueil de six places. Les mouvements observés en 2025 ont été exclusivement internes, avec trois départs vers d'autres unités et trois nouvelles admissions.

10.3. Projets, actions et partenariats

Au cours de l'année 2025, l'équipe éducative a développé plusieurs projets à visée éducative, culturelle et sociale, contribuant au développement des compétences des adolescents et à leur ouverture sur l'extérieur, en s'appuyant sur un maillage partenarial structurant. Plusieurs séjours ont été organisés, constituant des supports privilégiés du travail éducatif. Les jeunes ont notamment participé à des séjours au Puy du Fou, aux Angles et au Portugal. Ces expériences ont permis de travailler l'autonomie, la vie collective et l'ouverture culturelle. Dans cette dynamique, certains adolescents ont également pu assister à des épreuves des Jeux Olympiques de Paris, favorisant leur inscription dans des expériences collectives valorisantes.

Des sorties régulières ont été proposées tout au long de l'année (lac, mer, activités sportives, événements culturels, déplacements sur le territoire), complétées pour certains par des séjours en colonie de vacances. L'équipe a toutefois fait le choix de limiter ces sorties durant le temps scolaire, afin de privilégier l'inscription des jeunes dans des espaces de socialisation ordinaires et de soutenir leur autonomie. Plusieurs actions ont été menées en lien avec des partenaires du territoire. La participation à la première édition de l'action « Coup 2 Boost » a permis d'articuler activité physique, estime de soi et promotion de la santé. De même, la mise en œuvre d'un chantier nature a favorisé l'implication des jeunes dans une activité concrète et valorisante, pouvant donner lieu à une première expérience de rémunération. L'accompagnement s'appuie par ailleurs sur des partenariats structurants au quotidien.

Sur le plan du soin, certains jeunes bénéficient d'un suivi par des structures spécialisées, notamment l'unité médico-psychologique pour adolescents, constituant un appui essentiel dans l'accompagnement des troubles psychiques et comportementaux.

En matière de scolarité, un travail étroit est mené avec les établissements scolaires du territoire ainsi qu'avec des dispositifs adaptés, notamment le DITEP, afin de proposer des réponses individualisées aux jeunes en difficulté.

Les collaborations avec les structures culturelles et de loisirs (Maisons des Jeunes et de la Culture, médiathèques) contribuent à l'ouverture des adolescents et à leur inscription dans la vie sociale.

Enfin, le travail avec les familles constitue un axe central de l'accompagnement. Lorsqu'il est possible, il vise à associer les parents au parcours de leur enfant, en favorisant leur implication dans les actes du quotidien, en articulation avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

10.4. Outils mis en place

Dans une logique d'amélioration continue des pratiques, plusieurs espaces et outils structurants ont été mobilisés au cours de l'année.

Les réunions d'équipe hebdomadaires, organisées sous la responsabilité de la cheffe de service et associant la psychologue en première partie, constituent un espace central de réflexion et d'analyse des situations. Elles permettent de croiser les regards professionnels et d'ajuster les modalités d'accompagnement.

Des réunions transversales sont mises en place durant les périodes de vacances scolaires afin d'assurer la continuité des accompagnements et de renforcer la circulation de l'information.

Le groupe d'analyse de la pratique, organisé mensuellement en lien avec une autre unité, favorise la prise de recul et l'enrichissement des pratiques professionnelles. Cette modalité inter-unités constitue un levier pertinent qu'il convient de pérenniser.

Des réunions régulières avec les jeunes sont également organisées. Elles permettent de rappeler les règles de vie, de coconstruire les projets et de recueillir l'expression des besoins. En 2025, deux temps formalisés ont été réalisés.

La participation au Conseil de la Vie Sociale a également été engagée, avec la désignation d'un représentant des jeunes. Si l'appropriation de cette instance reste en cours, elle constitue un levier important pour favoriser la participation des usagers.

Enfin, l'association a poursuivi une politique active de formation des professionnels, contribuant au développement des compétences de l'équipe.

10.5. Perspectives et axes d'évolution pour 2026

Pour l'année 2026, plusieurs axes de travail ont été identifiés afin de consolider l'accompagnement proposé.

Une attention particulière sera portée à l'amélioration des transitions entre les unités et l'accueil de nouveaux jeunes extérieur à l'AER, afin de sécuriser les parcours des jeunes et de limiter les ruptures.

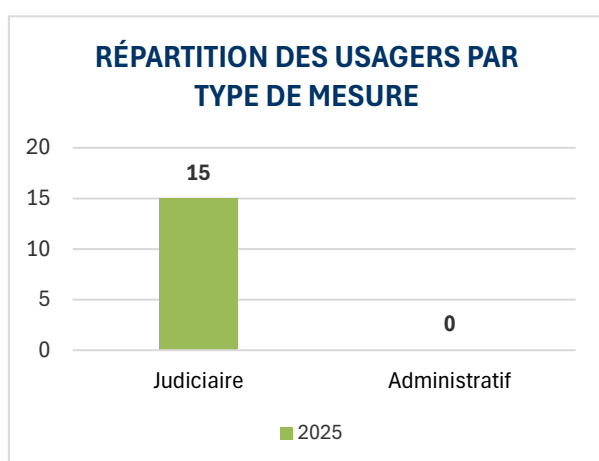
Le développement des espaces extérieurs constitue également un enjeu identifié, avec un projet d'aménagement visant à créer des espaces dédiés aux activités et aux temps collectifs. L'augmentation de la capacité d'accueil de l'unité constitue aussi un objectif prioritaire.

La poursuite du travail partenarial restera un axe structurant, afin de diversifier les réponses proposées et de renforcer l'inscription des jeunes dans leur environnement.

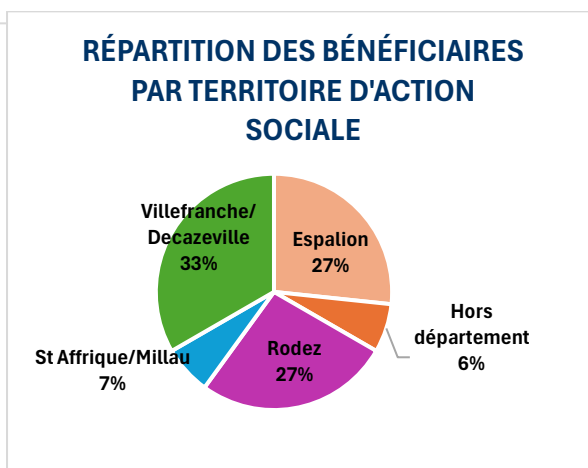
Enfin, l'équipe poursuivra le développement d'actions éducatives et culturelles, en veillant à soutenir l'autonomie, l'estime de soi et l'insertion sociale des adolescents, dans une logique de parcours.

11. Unité de Tarayre

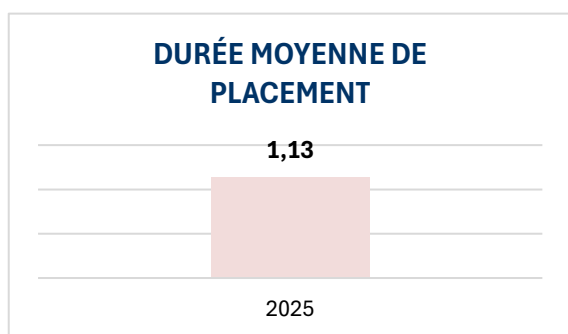
11.1. Données générales d'activités



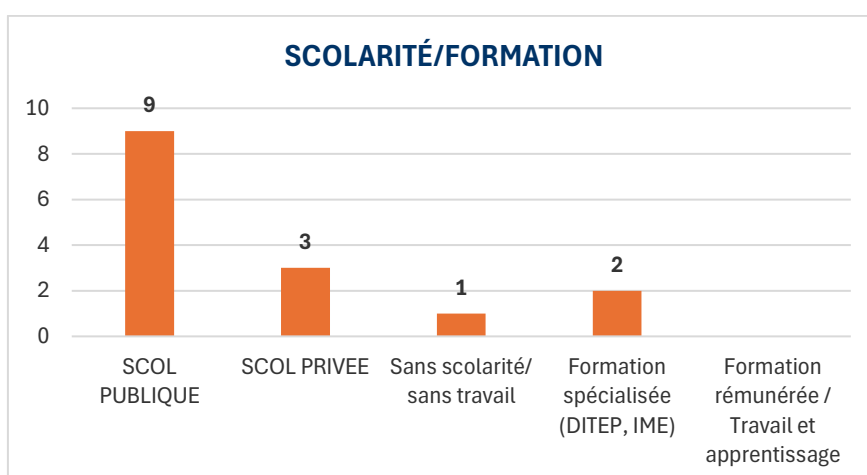
Graphique 56 - Répartition des usagers par type de mesure



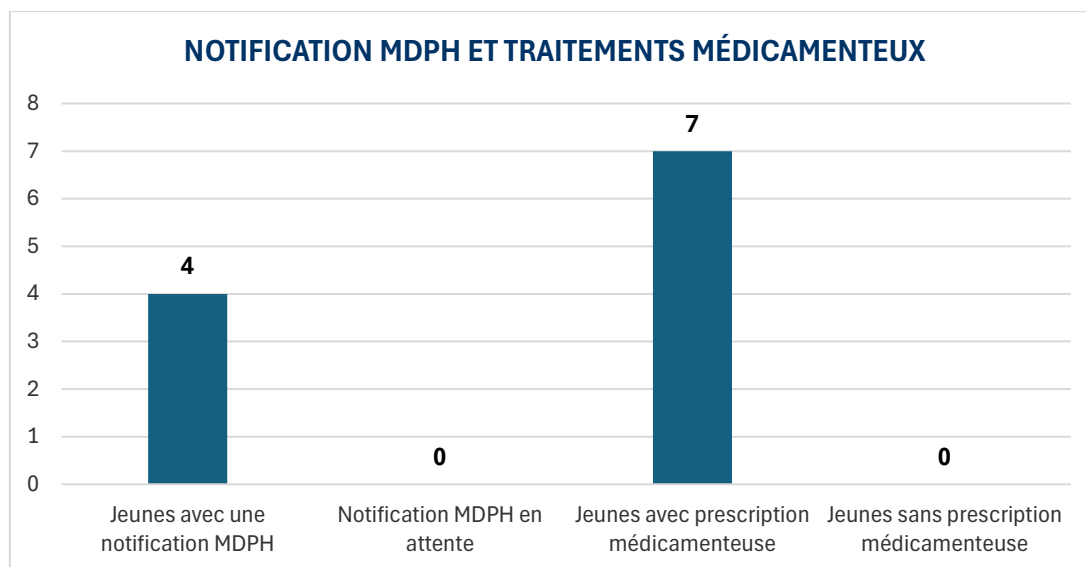
Graphique 57 - Répartition des bénéficiaires par TAS



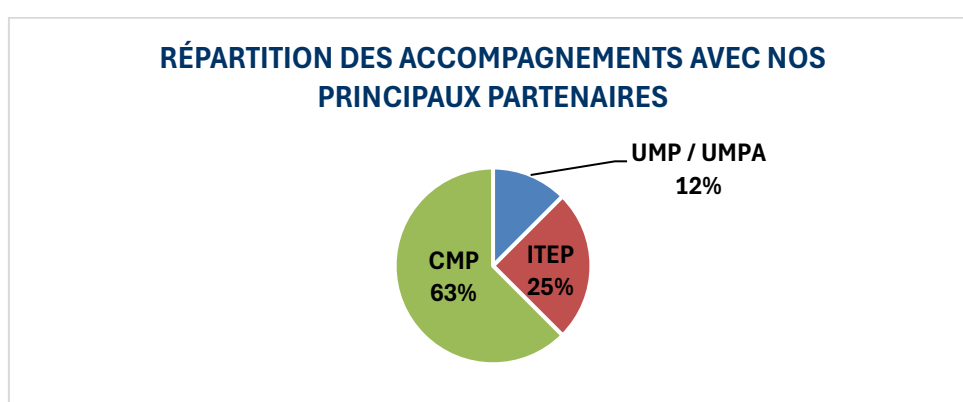
Graphique 58 – Durée moyenne de placement



Graphique 59 – Répartition des types de scolarités formation



Graphique 60 – Notification MDPH et traitement médicamenteux



Graphique 61 – Répartition des accompagnements avec nos principaux partenaires

11.2. Présentation du service

L'unité de Tarayre accueille des adolescents âgés de 13 à 18 ans dans un cadre de vie structurant, favorisant progressivement l'accès à l'autonomie. L'organisation en studettes, équipées d'un espace cuisine, constitue un support éducatif permettant de travailler les compétences du quotidien. L'unité dispose également d'une chambre de repli en lien avec le service de milieu ouvert qui peut aussi être dédiée aux accueils temporaires. Cette chambre est mobilisée en fonction des besoins du territoire et des partenaires.

En 2025, l'équipe est restée globalement stable sur la première partie de l'année, avant de connaître une période d'instabilité liée à deux départs à la retraite et à plusieurs arrêts maladie entre septembre et décembre. Cette situation a entraîné un turn-over important, malgré l'arrivée de nouveaux professionnels (stages, CDD, contrat d'apprentissage), et la montée en qualification d'un professionnel diplômé éducateur spécialisé. Cette instabilité a fragilisé la continuité de l'accompagnement et généré un climat d'insécurité, tant pour les professionnels que pour les jeunes, nécessitant des ajustements constants de la part de l'équipe. Dans ce contexte, l'année a également été marquée par plusieurs passages à l'acte violents.

L'absence de solutions de repli adaptées (notamment séjours de rupture) a limité les possibilités d'apaisement, conduisant dans certains cas à des fins de prise en charge précipitées.

Par ailleurs, les jeunes accompagnés ont présenté des difficultés importantes de mobilisation autour de leur projet personnel, scolaire ou professionnel. Malgré l'investissement de l'équipe et le travail engagé avec les partenaires, plusieurs parcours ont été marqués par des ruptures. Les problématiques de santé mentale ont été particulièrement prégnantes, avec une majorité de jeunes bénéficiant d'un suivi au CMP et d'un traitement médicamenteux. Les conduites à risque (auto-agressivité, mises en danger, consommation de toxiques) ont fortement mobilisé l'équipe, nécessitant une présence éducative soutenue et une individualisation importante des accompagnements. Au cours de l'année, huit jeunes ont quitté l'unité selon des modalités diverses (retour en famille, orientation vers d'autres dispositifs, hospitalisation ou fins de prise en charge à la suite d'événements indésirables). En parallèle, l'unité a accueilli plusieurs jeunes dans le cadre d'accueils temporaires, ainsi que des jeunes issus d'autres unités dans un contexte de réorganisation interne.

L'équipe a également été sollicitée en soutien auprès d'autres unités, notamment les groupes des Jaunes et des Verts. Enfin, l'année a été marquée par une évolution des modalités d'accès à l'autonomie. L'arrêt du dispositif d'appartement d'essai, lié aux exigences institutionnelles de présence éducative, a été compensé par la création d'un nouvel espace au sein de l'unité, permettant de proposer un accompagnement à l'autonomie tout en maintenant un cadre sécurisant. Cette évolution permet d'envisager une capacité d'accueil portée à neuf jeunes.

11.3. Projets, actions et partenariats

Malgré un contexte complexe, plusieurs projets éducatifs ont été menés au cours de l'année, contribuant à soutenir la dynamique de groupe, l'ouverture des jeunes et leur implication.

Des séjours et sorties ont été organisés, notamment dans les Pyrénées-Orientales, à Montpellier et à Toulouse (cité de l'espace, marché de Noël), favorisant la découverte, la vie collective et l'ouverture culturelle. Des activités régulières (matches de football, concert, sorties de loisirs) ont également été proposées. L'unité a participé à des événements institutionnels, tels que les 70 ans de l'association, ainsi qu'au dispositif « Coup 2 Boost », mobilisant l'ensemble du groupe autour d'actions liées à l'estime de soi et à la santé.

Des projets plus structurants ont également été développés, notamment les chantiers nature réalisés en partenariat avec la mairie d'Olemps, permettant aux jeunes de s'impliquer dans des activités concrètes et valorisantes. Les soirées thématiques trimestrielles (soirées pizza) ont par ailleurs constitué des temps de médiation favorisant les échanges autour de différents sujets. L'accompagnement s'appuie également sur des partenariats opérationnels, notamment dans le champ de la santé avec l'intervention d'un infirmier pour la gestion des traitements, ainsi que sur des actions de prévention, telles que le projet « Wi-Fille, Face Aveyron » autour des usages numériques.

11.4. Outils mis en place

Afin d'adapter l'accompagnement aux besoins des jeunes, plusieurs outils ont été développés. Un questionnaire d'évaluation de l'autonomie a été mis en place, permettant d'objectiver les compétences des jeunes et d'ajuster les accompagnements proposés. Par ailleurs, un travail autour de la gestion du budget alimentation a été engagé, en lien avec l'organisation en studettes, afin de soutenir l'apprentissage de la vie quotidienne et l'accès progressif à l'indépendance.

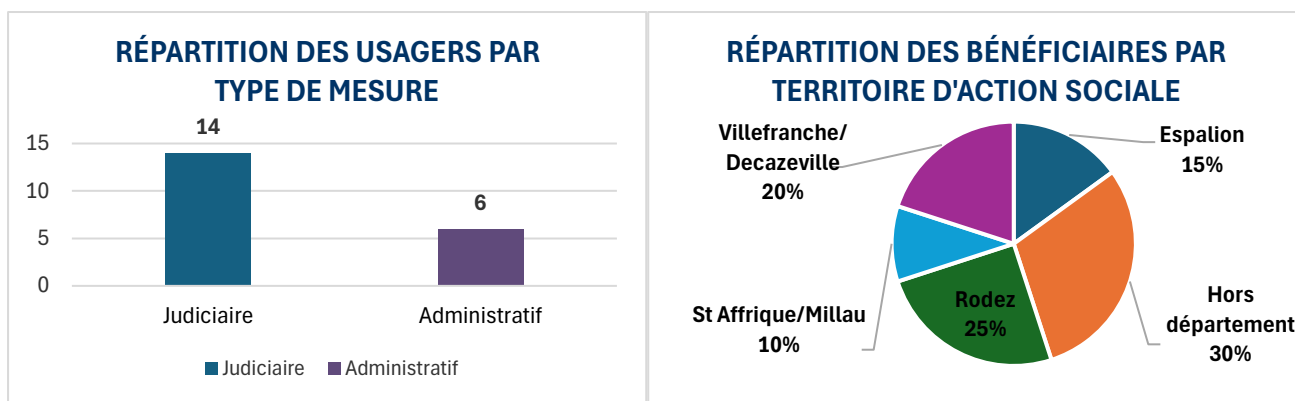
11.5. Perspectives et axes d'évolution pour 2026

Pour l'année 2026, plusieurs axes de travail ont été identifiés. La stabilisation de l'équipe constitue un enjeu prioritaire, notamment à travers l'amélioration de l'accueil et de l'intégration des nouveaux professionnels. La poursuite des actions éducatives existantes, telles que les soirées thématiques et les chantiers nature, s'inscrit dans une logique de continuité.

Par ailleurs, un travail sera engagé autour de l'amélioration du cadre de vie, avec la rénovation des espaces collectifs (salon, cuisine, salle de repas) et de la salle de sport. Enfin, de nouveaux projets seront développés, notamment autour du bien-être (socio-esthétique, activités sportives) et de la mise en place d'un séjour à dominante sportive, afin de soutenir la mobilisation des jeunes et leur engagement dans des dynamiques positives.

12. Service AVA

12.1. Données générales d'activités

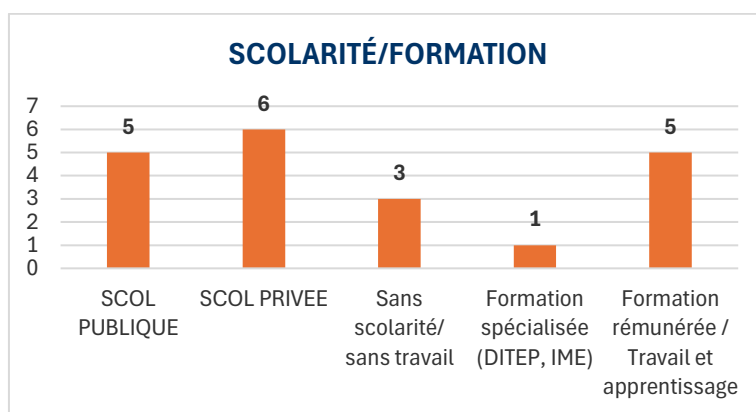


Graphique 62 – Répartition des usagers par type de mesures

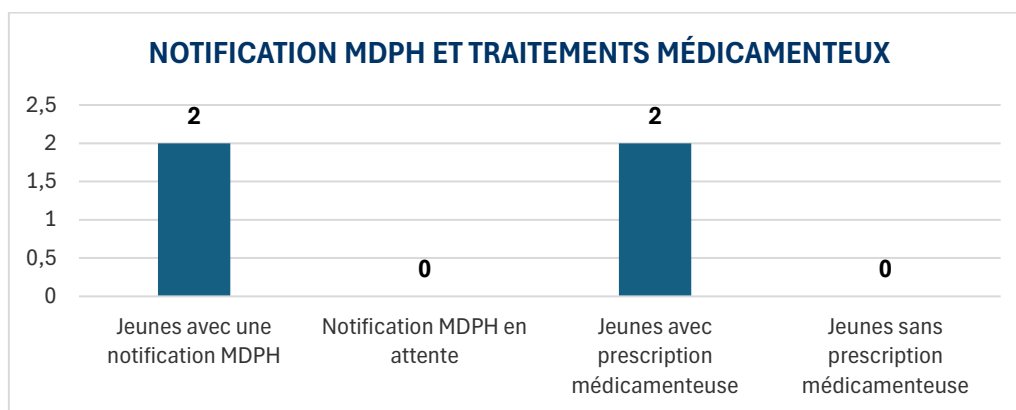
Graphique 63 – Répartition des bénéficiaires par TAS



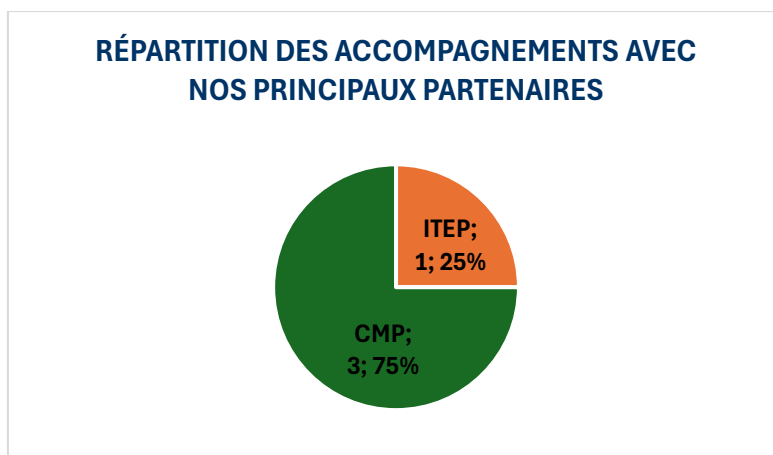
Graphique 64 – Durée moyenne de l'accompagnement (en année)



Graphique 65 – Répartition des types de scolarités formation



Graphique 66 – Notification MDPH et traitement médicamenteux



Graphique 67 – Répartition des accompagnements avec nos principaux partenaires

Le public accueilli est majoritairement masculin. La répartition entre mineurs et majeurs apparaît relativement équilibrée, traduisant l'élargissement du public cible de l'unité.

Les modalités d'hébergement sont variées, combinant logement sur l'immeuble (7 appartements + bureau de l'équipe éducative), appartements diffus et accueil a sein d'Habitat Jeunes, illustrant la souplesse du dispositif. La majorité des jeunes est engagée dans un projet d'insertion (scolaire, professionnel ou formatif). Néanmoins, certaines situations demeurent fragiles, notamment pour les jeunes sans projet ou confrontés à des difficultés sociales ou de santé.

L'accès aux soins constitue un point de vigilance, dans un contexte de tension sur l'offre médicale locale, notamment en médecine générale, dentaire et ophtalmologique. L'équipe est parfois amenée à mobiliser des ressources situées sur le territoire albigeois. En revanche, l'accès à la santé mentale est facilité par la présence du CMP sur Rodez.

La durée moyenne d'accompagnement est de 13 mois, avec des situations très variables allant de 3 à 37 mois, reflétant la diversité des parcours.

12.2. Présentation du service

L'unité AVA (Accompagnement Vers l'Autonomie) accueille des grands mineurs et des jeunes majeurs âgés de 17 à 21 ans, dans une logique d'accompagnement vers l'indépendance. Le service s'inscrit dans la continuité des parcours en protection de l'enfance, avec pour objectif d'achever le processus d'autonomisation engagé antérieurement.

Créée en août 2025 au sein de l'Association Emilie de Rodat, l'unité AVA est issue de l'évolution du service Jeunes Majeurs, à la demande du Conseil Départemental de l'Aveyron. Cette transformation s'inscrit dans une réorientation des politiques publiques, marquée par la fin progressive des appartements diffus au profit d'une organisation davantage structurée autour d'un internat.

Historiquement, le service Jeunes Majeurs fonctionnait exclusivement en appartements diffus, permettant aux jeunes de s'inscrire dans leur environnement, de développer leur réseau social et de consolider leur autonomie matérielle et psychique. Le passage à l'unité AVA conserve cet objectif tout en redéfinissant les modalités d'accompagnement.

L'unité propose désormais une offre diversifiée, combinant :

- 1 immeuble regroupant 7 logements autonomes (studio, T1 bis et T2),
- 3 appartements diffus situés à Rodez,
- 3 chambres en cours de déploiement au sein de l'unité « la coloc »,
- Ainsi qu'un partenariat avec Habitat Jeunes permettant l'accueil de 5 jeunes.

Le service est habilité pour 15 jeunes. Il se caractérise par une présence éducative adaptée, plus souple que dans une MECS traditionnelle, impliquant que les jeunes accueillis disposent déjà de bases solides en matière d'autonomie, notamment sur le plan psychique (capacité à se projeter et à fonctionner sans présence constante de l'adulte). Toutefois, l'accueil de grands mineurs implique également un ajustement du cadre éducatif, avec un renforcement de l'accompagnement et la mise en place de temps de veille de nuit.

En 2025, 21 jeunes ont été accompagnés au sein du service Jeunes Majeurs puis, de l'unité AVA, marquant une année de transition importante dans l'organisation du dispositif.

12.3. Accompagnements réalisés

Au cours de l'année 2025, les accompagnements ont été centrés sur l'insertion sociale et professionnelle, l'accès au logement et la consolidation de l'autonomie.

En matière d'hébergement, plusieurs modalités ont été mobilisées. En partenariat avec Habitat Jeunes de Rodez, six jeunes ont pu être hébergés, dont deux ont ensuite accédé à un logement en appartement diffus. D'autres jeunes ont été directement orientés vers des appartements diffus sur le territoire ruthénois.

Sur le plan de la formation et de l'insertion professionnelle, les parcours ont été diversifiés : Trois jeunes ont obtenu un CAP, notamment dans les domaines de la plomberie et du chauffage/électricité. Ces réussites ont permis des insertions concrètes, avec notamment une entrée en apprentissage au sein de GRDF, un accès à l'emploi intérimaire, ou encore une poursuite d'études en BTS.

Plusieurs jeunes ont poursuivi des parcours qualifiants, notamment en BTS (comptabilité, commerce) ou en BPJEPS. D'autres ont été accompagnés dans des dispositifs de remobilisation tels que le Contrat d'Engagement Jeune ou l'École de la 2ème chance. Cinq jeunes ont été inscrits au CEP Saint Jean à Albi, avec des parcours contrastés : accès à l'emploi, réorientation vers des formations qualifiantes ou interruptions de parcours.

Par ailleurs, certains jeunes ont accédé à l'emploi (restauration rapide, animation), tandis que d'autres restaient en phase de construction de projet. Une situation particulière a concerné une jeune accompagnée dans le cadre de sa maternité.

Un jeune en situation de grande vulnérabilité a pu bénéficier de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), lui permettant d'intégrer des stages en ESAT.

Concernant les mouvements, l'année a été marquée par six admissions et dix sorties. Les sorties s'inscrivent majoritairement dans des dynamiques d'autonomisation : accès à l'emploi, formation, logement autonome ou choix de sortie du dispositif. Certains jeunes n'ont pas bénéficié d'un renouvellement de leur contrat jeune majeur, en raison de leur situation d'insertion.

La transformation du service en unité AVA en septembre 2025 a également entraîné une réorganisation des modalités d'hébergement, avec le regroupement de plusieurs jeunes au sein de la structure située avenue Durand de Gros.

12.4. Projets, actions et partenariats

L'accompagnement s'appuie sur un réseau partenarial essentiel à la mise en œuvre des parcours d'insertion.

Le partenariat avec Habitat Jeunes de Rodez constitue un levier important pour l'accès au logement et l'expérimentation de l'autonomie.

Les liens avec la Mission Locale permettent de soutenir l'insertion professionnelle et l'accès aux dispositifs de droit commun, notamment le Contrat d'Engagement Jeune.

Les partenariats avec les structures de formation, telles que le CEP Saint Jean à Albi, participent à la qualification des jeunes.

Sur le plan de la santé, les collaborations avec le CMP, l'UADO du Centre Hospitalier Sainte-Marie et les professionnels libéraux (notamment infirmiers) permettent d'assurer un suivi adapté.

D'autres partenaires, tels que l'ASAC, viennent compléter cet écosystème en fonction des besoins spécifiques des jeunes.

12.5. Outils mis en place

Dans le cadre de la structuration récente du service, le développement d'outils professionnels constitue un enjeu majeur.

L'année 2025 a permis d'initier une réflexion autour de l'harmonisation des pratiques, notamment en lien avec la transformation du service.

Des outils relatifs aux procédures d'entrée et de sortie sont en cours d'élaboration afin de sécuriser les parcours et de clarifier les modalités d'accompagnement.

Par ailleurs, un travail de formalisation du projet de service et des règles de vie a été engagé, contribuant à poser un cadre structurant pour les professionnels comme pour les jeunes.

12.6. Perspectives et axes d'évolution pour 2026

Pour l'année 2026, plusieurs axes de développement ont été identifiés, en cohérence avec la montée en charge de l'unité AVA.

La finalisation des outils structurants constitue une priorité, notamment les procédures d'entrée et de sortie, le projet de service, les règles de vie et la mise en place de projets personnalisés.

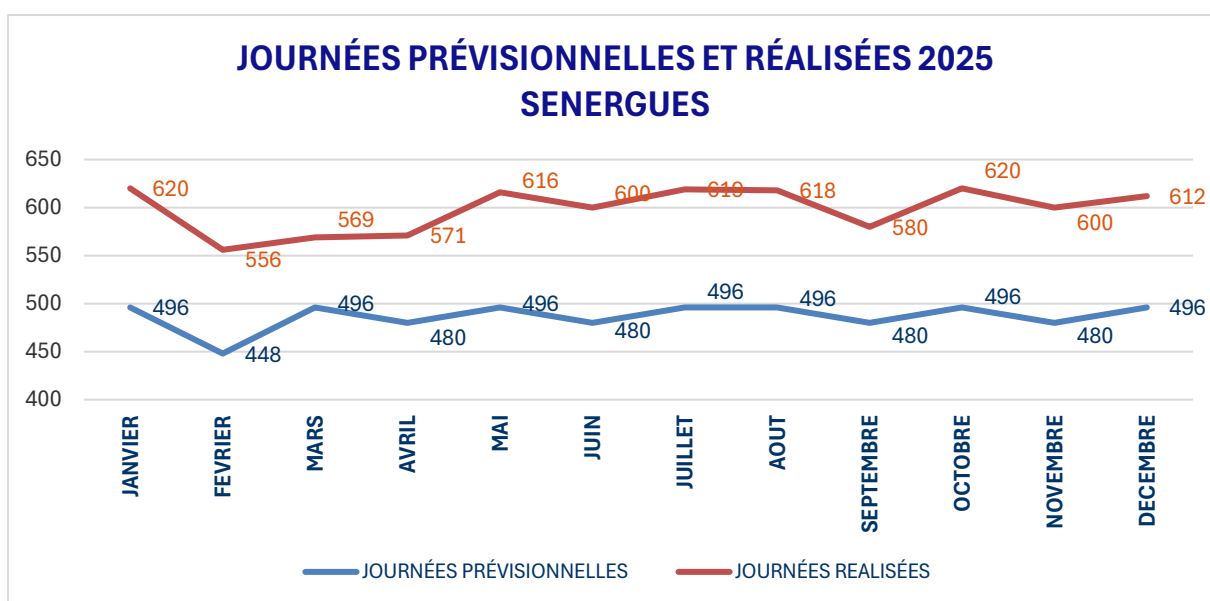
Le développement de l'accompagnement vers l'autonomie se poursuivra, en renforçant les actions dans les domaines du logement, de l'insertion professionnelle, de l'accès aux droits et de l'inscription dans les dispositifs de droit commun (SIAO, accompagnement social de secteur).

Le renforcement du partenariat restera un levier central, afin de diversifier les réponses proposées et de sécuriser les parcours.

Enfin, une attention particulière sera portée à l'adaptation des modalités d'accompagnement aux attentes et besoins spécifiques des jeunes, dans une logique de personnalisation des parcours et de prévention des ruptures.

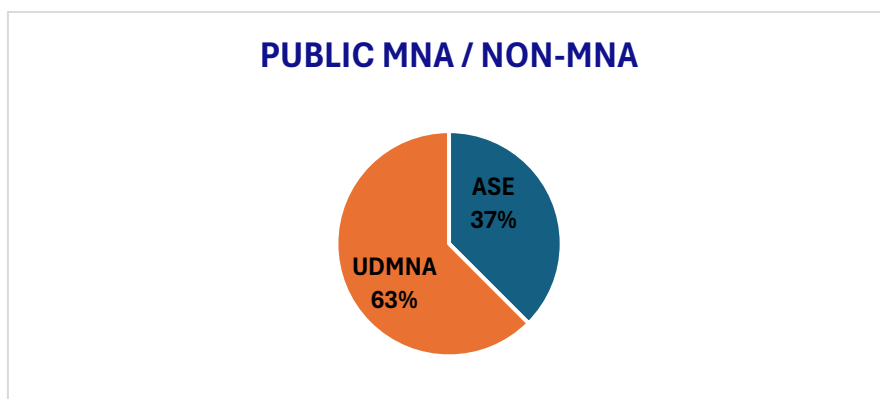
13. Unité de Sénergues

13.1. Données générales d'activités



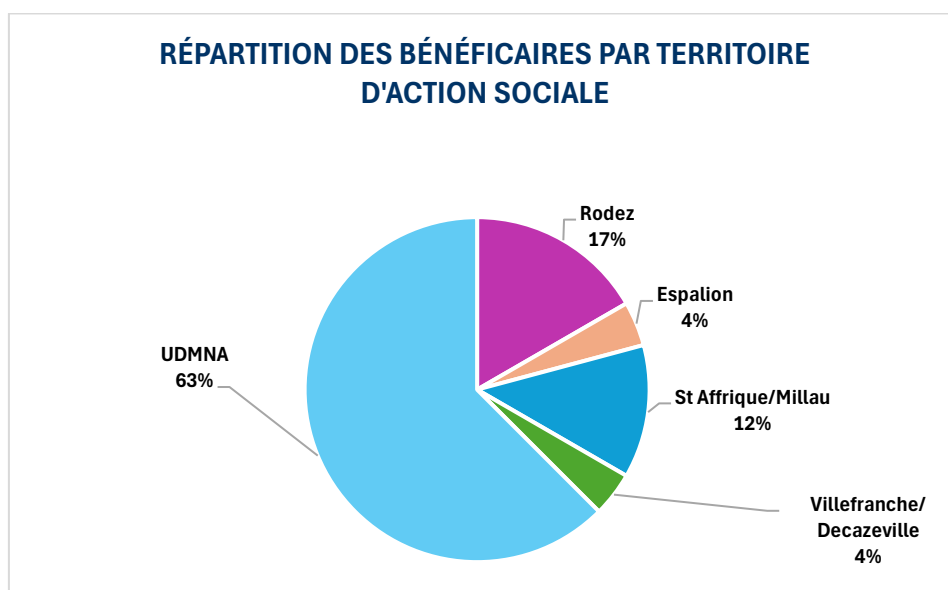
Graphique 68 - Journées prévisionnelles et réalisées de Sénergues

Les journées prévisionnelles en 2025 sur Sénergues sont de 5 840 les journées réalisées sont de 7 181.



Graphique 69 – Type de publics accueillis

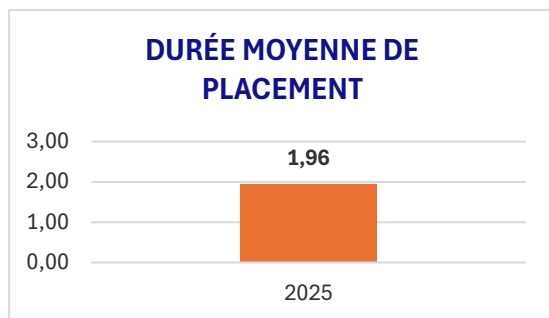
Il y a une majorité de jeunes orientés par l'UDMNA (65%). Cette répartition reflète la vocation du site de Sénergues, qui dispose d'une capacité de 20 places, dont 15 dédiées à l'accueil de mineurs non accompagnés et 5 à des situations relevant de l'Aide sociale à l'enfance hors public MNA. Rapportée au nombre de places autorisées, cette configuration laisse apparaître un mouvement d'accueil légèrement plus soutenu sur les places ASE hors MNA, avec une rotation estimée environ 20 % supérieure à celle observée sur les places dédiées aux MNA.



Graphique 70 - Répartition par TAS

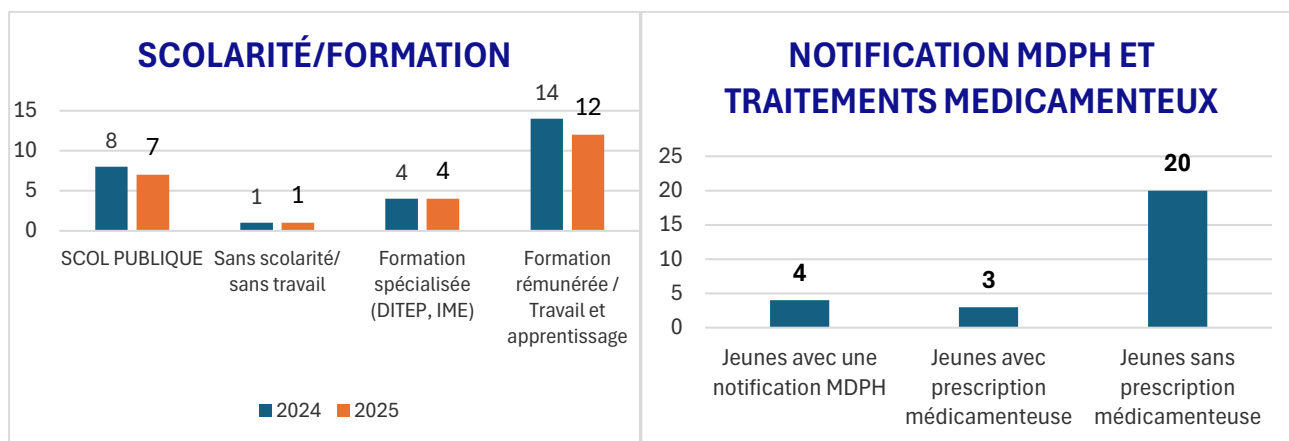
Les MNA sont orientés par l'UDMNA principalement (65%) puis par le TAS Ruthénois Lézou Ségala (18%)

L'unité de Sénergues est composée uniquement de garçons. L'âge moyen est de 17 ans.



Graphique 71 – Durée moyenne de l'accompagnement (en année)

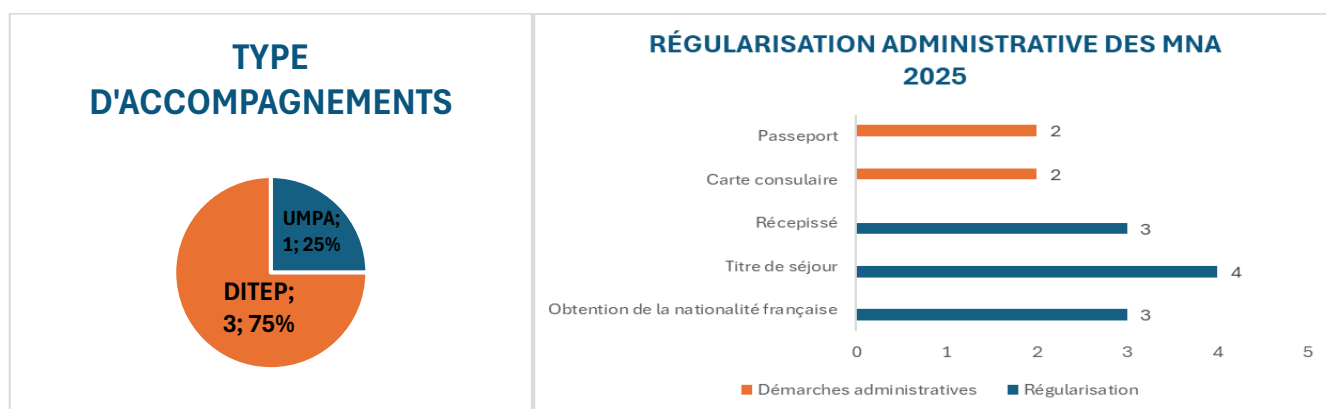
La durée moyenne de placement est de 1.96 an. En 2025, il y a eu 6 entrées et 6 sorties sur ce groupe.



Graphique 72 - Répartition des types de scolarité formation / Graphique 73 – Notification MDPH et traitement médicamenteux

Sur Sénergues, nous observons qu'une grande partie des jeunes accompagnés effectuent un apprentissage ou ont un travail.

4 jeunes bénéficient d'une notification MDPH principalement les profils hors MNA. 3 jeunes ont un traitement.



Graphique 74 – Type d'accompagnement

Graphique 75 - Régularisation administrative des MNA

L'objectif est de les préparer à quitter les dispositifs de Protection de l'Enfance en assurant leur inclusion sociale dans le cadre d'un parcours individualisé vers l'autonomie tout en y associant un soutien psychologique nécessaire à une insertion sociale stable et sereine.

Le concours MAF 2025 par Suhel AHMED, un passionné de cuisine



Peux – tu te présenter ?

Je m'appelle Suhel AHMED.
J'ai 18 ans et je viens du Bangladesh.
Depuis février 2024, je suis inscrit au CFA en CAP Cuisine, dans le cadre d'un apprentissage avec le restaurant le Trublion, à Marcillac Vallon.
Je suis arrivé dans l'association depuis le 08/08/2023, sur l'unité de Sénergues.

Pourquoi avoir choisir le métier de la cuisine pour ta formation ?

Quand je suis arrivé en France, j'ai fait un premier stage où j'ai découvert le métier. C'est devenu une réelle passion.
J'adore apprendre des recettes, découvrir des restaurants, mais aussi m'exprimer à travers la cuisine.

A quel niveau as-tu participé au concours MAF ?

Le 17/03/2025, j'ai passé la première session Départementale et Régionale. J'ai obtenu une note de 18.5/20, ce qui m'a qualifié pour la deuxième session, au national, tous comme mon camarade de promo, en cuisine.

Le 26/09/2025, j'ai passé le concours national MAF. Je n'ai pas gagné l'épreuve mais j'ai obtenu la note de 14/20.

Comment se passe le concours ?

Le sujet du concours nous est donné en avance, afin qu'on puisse s'entraîner sur la confection des 2 plats demandés.

Un coût prévisionnel des 2 plats doit être respecté ainsi qu'un temps de réalisation pour la préparation. Le jour du concours, c'est une épreuve où l'on réalise les plats devant le jury.

Il évalue alors notre maîtrise du sujet, notre savoir-faire, notre pratique et analyse chaque détail. Il faut savoir répondre à certaines questions comme « pourquoi tu fais comme ça ? », « pourquoi ce choix ? » et justifier au jury nos choix de pratique.

Sujet départemental et régional : Truite rose sauce vierge de légumes — Mousse chocolat rubanée — financier café.

Sujet national : Le Pintadeau et ses deux garnitures, vinaigrette au jus de viande - le diplomate aux fruits, sauce ou coulis

13.2. Présentation du service

L'unité de Sénergues accueille des adolescents confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, dans un cadre de vie rural offrant un environnement apaisant et sécurisant. Cette implantation géographique constitue un levier éducatif, permettant de mettre à distance certaines influences urbaines et de favoriser un accompagnement centré sur la stabilité, le cadre et la construction de projets.

L'équipe est composée de 13 professionnels : huit moniteurs éducateurs, une coordinatrice, deux surveillants de nuit, une maîtresse de maison, un cuisinier à mi-temps et un chauffeur à temps partiel. En 2025, trois nouveaux professionnels ont rejoint l'unité et un apprenti éducateur spécialisé a intégré l'équipe à partir de septembre, contribuant à enrichir les pratiques par des apports théoriques et un regard renouvelé.

Malgré les contraintes liées à l'isolement géographique, l'unité se caractérise par une relative stabilité, reposant sur la cohésion d'équipe et la qualité du cadre proposé.

L'année a également été marquée par l'arrivée d'une nouvelle psychologue en février 2025. Son intervention a permis de faire évoluer les modalités d'accompagnement, notamment à travers la mise en place de temps collectifs informels (soirées à thème), favorisant l'adhésion des jeunes, souvent réticents aux entretiens formalisés. Progressivement, sa présence s'est inscrite dans le quotidien de l'unité, facilitant son identification et sa mobilisation par les adolescents.

Le poste de chauffeur, désormais pérennisé, constitue un appui important au regard des nombreux déplacements induits par la situation géographique. Il permet aux éducateurs de se recentrer sur leurs missions, même si une évolution vers un temps plein apparaît souhaitable.

13.3. Jeunes accueillis et accompagnement

En 2025, l'unité a accompagné un groupe de 20 jeunes, composé majoritairement de Mineurs Non Accompagnés (MNA) ainsi que d'adolescents confiés à l'ASE.

Cette mixité constitue un levier éducatif intéressant. Les jeunes MNA, souvent engagés dans des parcours d'insertion scolaire et professionnelle, apportent une dynamique positive, notamment en matière de projection dans l'avenir et d'investissement dans les apprentissages.

Cependant, l'année a été marquée par une évolution significative des profils accueillis, avec une diversification et une complexification des situations.

L'accueil de jeunes originaires d'Asie, notamment du Bangladesh, a nécessité des adaptations importantes de la part de l'équipe : gestion des démarches administratives spécifiques, accompagnement linguistique (anglais) et prise en compte des différences culturelles. Cette évolution a également mis en lumière des difficultés de cohabitation et des enjeux autour de la tolérance et du respect de l'altérité, nécessitant un travail éducatif renforcé.

Parallèlement, l'unité a accueilli des jeunes présentant des situations de « double vulnérabilité », ainsi que des adolescents déscolarisés. Ces situations ont complexifié l'organisation quotidienne et rendu plus difficile la conciliation entre accompagnement vers l'insertion (notamment pour les MNA) et gestion de problématiques plus lourdes (déscolarisation, troubles du comportement).

L'accueil d'un enfant plus jeune que le reste du groupe a également nécessité une adaptation des pratiques, avec la mise en place d'un accompagnement individualisé renforcé et de règles spécifiques, compte tenu de son décalage avec les autres adolescents.

De plus, la présence de jeunes relevant de problématiques proches de celles suivies par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) a généré des tensions au sein du groupe (rapports de force, passages à l'acte, violences), nécessitant une vigilance accrue et des ajustements du cadre éducatif.

Cette hétérogénéité des profils a placé l'équipe dans une posture d'hypervigilance et a parfois conduit à concentrer les ressources sur les situations les plus complexes, au risque de fragiliser l'accompagnement d'autres jeunes.

Face à ces enjeux, l'équipe a su mobiliser des ressources internes, notamment à travers les temps d'analyse avec la psychologue, permettant d'apporter des éclairages cliniques et d'ajuster les pratiques. Un besoin de formation a été identifié et a donné lieu à la mise en place de formations internes.

Sur le plan des résultats, plusieurs réussites sont à souligner : trois jeunes ont obtenu leur CAP et deux leur brevet des collèges, traduisant l'engagement des jeunes et l'investissement de l'équipe éducative.

13.4. Projets, actions et partenariats

Malgré la complexité des situations accompagnées, plusieurs projets éducatifs ont été menés au cours de l'année 2025, contribuant à soutenir l'autonomie des adolescents, la dynamique de groupe et leur ouverture sur l'extérieur, en lien avec un réseau partenarial mobilisé.

Des séjours ont été organisés, notamment à Argelès-sur-Mer durant l'été et à Toulouse lors des vacances de Noël. Ces temps ont constitué des supports privilégiés de travail autour de la vie collective, de l'autonomie et de la découverte de nouveaux environnements. Des activités sportives et de loisirs ont été proposées de manière régulière (piscine, lac, événements sportifs, sortie karting), favorisant l'inscription des jeunes dans des temps de socialisation et de détente.

Un chantier éducatif a également été mené, permettant la rénovation de la cuisine par un groupe de jeunes encadrés par un éducateur. Ce projet a contribué à valoriser les compétences des adolescents et à renforcer leur implication dans la vie de l'unité. Dans cette dynamique, un nouvel espace a été aménagé avec la création d'une salle multimédia, facilitant l'organisation des temps collectifs et la prise en compte des besoins différenciés.

L'accompagnement s'appuie par ailleurs sur un travail partenarial structurant, particulièrement essentiel dans un contexte d'éloignement géographique. Un travail spécifique a été conduit autour de la santé, avec la mise en place d'un protocole médical, déployé à l'échelle des internats de l'association. Ce dispositif s'appuie notamment sur un partenariat avec un cabinet d'infirmiers, permettant de répondre aux besoins croissants en matière de suivi médical.

Les liens avec les établissements scolaires et les structures de formation contribuent à soutenir les parcours d'insertion des jeunes. Plus largement, l'équipe mobilise différents acteurs du territoire afin de répondre aux besoins spécifiques des adolescents, notamment dans les domaines de la santé mentale, de l'accompagnement social et de l'insertion professionnelle. Dans un contexte de diversification et de complexification des profils, le renforcement et la structuration du réseau partenarial constituent un enjeu central pour adapter les réponses proposées et sécuriser les parcours.

13.5. Outils mis en place

L'année 2025 a été marquée par un renforcement des outils professionnels, en réponse à la complexification des situations accompagnées.

La mise en place d'un protocole médical constitue une avancée majeure, permettant de sécuriser les pratiques et de mieux coordonner les interventions autour de la santé des jeunes.

Les temps d'analyse des pratiques, en lien avec la psychologue, ont été consolidés, offrant un espace de réflexion essentiel pour l'équipe.

Par ailleurs, les modalités d'accompagnement ont évolué, avec le développement d'outils favorisant l'adhésion des jeunes, notamment à travers des temps informels et des approches intégrées au quotidien.

13.6. Perspectives et axes d'évolution pour 2026

Pour l'année 2026, plusieurs axes de développement ont été identifiés. Un projet autour de l'interculturalité sera mis en œuvre, afin de favoriser la connaissance mutuelle entre les jeunes et de prévenir les tensions liées aux différences culturelles. Des temps dédiés seront organisés autour de la découverte des cultures (repas à thème, journées culturelles), dans une logique d'ouverture et de respect.

Le développement et la diversification des partenariats constitueront un axe prioritaire, notamment dans les domaines de la santé, de l'insertion professionnelle et de la prévention.

L'aménagement des espaces extérieurs est également envisagé, avec la création d'une terrasse permettant de développer des temps de convivialité.

Enfin, l'année 2026 sera marquée par les 10 ans de l'unité, qui donneront lieu à l'organisation d'un temps fort associant les partenaires, dans une logique de valorisation du travail mené.

14. Partenariats – Mécénats – Bénévolat – Événementiel

14.1. Actions bénévoles & mécénat

L'année 2025 a confirmé l'importance des actions de mécénat et de solidarité dans la vie de l'association. Sans se substituer aux financements publics qui soutiennent son activité principale, ces partenariats constituent des appuis précieux pour enrichir le quotidien des enfants et des jeunes accompagnés, soutenir certains temps forts de l'année et renforcer l'ancrage territorial de l'AER.

L'association a ainsi pu compter, une nouvelle fois, sur le partenariat historique entretenu avec GRDF, qui s'est traduit par l'organisation d'une collecte de jouets à destination des enfants accompagnés par l'association. Comme les années précédentes, cette action s'est accompagnée de la présence du Père Noël venu remettre les cadeaux aux enfants, offrant un temps convivial et chaleureux particulièrement apprécié en fin d'année.

L'année 2025 a également été marquée par l'émergence d'un nouveau partenariat avec Espace Renaissance, à l'origine d'une action solidaire organisée le 20 décembre au cinéma CGR de Rodez. Cette opération a permis la diffusion d'un film, la remise de cadeaux ainsi que la distribution de goûters à destination des enfants de l'AER et de nombreuses autres associations du territoire. Au total, près de 250 enfants âgés de 4 à 13 ans ont pu bénéficier de ce moment festif, illustrant la capacité du territoire à se mobiliser collectivement au profit des publics les plus jeunes.

Parallèlement à ces actions partenariales, l'association a ouvert une campagne de dons via son site internet, dans l'objectif de diversifier ses modalités de soutien et de permettre à toute personne souhaitant contribuer à son action de le faire plus facilement. Cette démarche participe d'une volonté de mieux faire connaître les besoins de l'association et d'élargir progressivement le cercle de ses soutiens.

À travers ces initiatives, l'Association Émilie de Rodat confirme son souhait de s'appuyer sur des partenariats solidaires et des élans de générosité qui, au-delà de leur apport matériel, traduisent une reconnaissance du travail mené par l'institution et un soutien concret aux enfants et aux jeunes qu'elle accompagne.

14.2. Actions événementielles

Les actions événementielles conduites en 2025 ont fortement contribué au rayonnement de l'Association Émilie de Rodat sur le territoire. Elles ont permis de valoriser les jeunes accompagnés, de renforcer les liens avec les partenaires et de faire connaître, au-delà du seul champ de la protection de l'enfance, les projets portés par l'association.

Parmi les temps forts majeurs de l'année, la cérémonie des 70 ans de l'association, organisée à la suite de l'Assemblée générale, a constitué un moment institutionnel important. Elle a permis de réunir de nombreux partenaires, élus, représentants institutionnels et soutiens de l'AER autour de cet anniversaire symbolique. Ce temps a notamment été marqué par la mise en valeur de la nouvelle charte graphique et du nouveau logo de l'association, ainsi que par l'inauguration de la fresque réalisée avec l'artiste JOKOLOR et les jeunes accompagnés. La fête institutionnelle organisée dans le prolongement de cette année anniversaire, le 21 juin 2025, a également permis de donner une dimension artistique et conviviale à cette célébration, notamment grâce au partenariat engagé avec le duo Antes & Madzes, autour d'un projet de création musicale avec les jeunes. Le Conseil départemental a donné des tee-shirts à cette occasion.



Assemblée générale suivie de la Cérémonie des 70 ans de l'association en présence des partenaires (ADEPAPE 12, Relais VIH, Conseil départemental de l'Aveyron, Opteo, Mairie d'Olemps, Ecole de la 2^{ème} chance, Habitat Jeune du Grand Rodez, etc.)

Cette dynamique de valorisation s'est poursuivie à travers d'autres temps collectifs marquants. La cérémonie des diplômés, organisée le 19 septembre 2025, a permis de mettre à l'honneur les réussites des jeunes dans un cadre convivial. La réunion générale du 30 septembre 2025 a

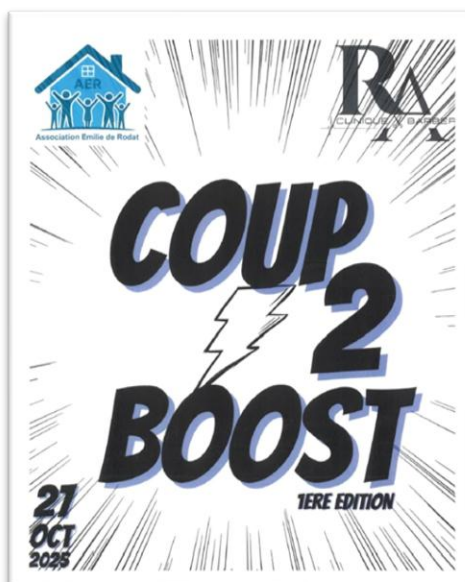
également constitué un moment important de rassemblement interne et de réflexion partagée. Ces événements participent pleinement à la reconnaissance des parcours et à la consolidation d'une culture institutionnelle commune.



Réunion générale 2025 – Intervention du Commandant-Chef Dupont – Maison de Protection des Familles – UAPED

La journée « Coup 2 Boost », organisée le 27 octobre 2025, a occupé une place particulière par son originalité, sa portée éducative et l'ampleur de la mobilisation partenariale qu'elle a suscitée. Pensée autour de l'estime de soi et du prendre-soin, elle a été construite avec Ramaz, gérant de Clinique Barber, qui en a été le parrain et a su fédérer autour de lui de nombreux partenaires. L'association souhaite, à ce titre, citer et remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs mobilisés : E. Leclerc, la Pharmacie de la Croix Grande, la Pharmacie des Capucines, Thomas Saint-Léger et Burgé d'aquí pour l'atelier cuisine et le repas, Grégory Mazars et Le Duel pour l'animation des jeux, Mélissa Lethenet, esthéticienne, pour les conseils prodigués aux jeunes, Ma Publicité par l'Objet pour le don des tee-shirts floqués, ainsi que les joueurs du Rodez Aveyron Football.

Un remerciement particulier peut également être adressé à Grégory Ursule, directeur sportif du RAF, pour le don de 40 places lors du match Rodez–Annecy, qui est venu prolonger cette journée dans un esprit particulièrement fédérateur. L'association remercie la mairie d'Onet-le-Château pour la mise à disposition du gymnase et de la Maison des associations à l'occasion de cet évènement.



Le partenariat avec la CNAPE a, lui aussi, permis de proposer aux jeunes des expériences marquantes. Grâce à cette mobilisation, ils ont pu participer à la dynamique du Tournoi des Défenseurs de l'Enfance, avec un temps de préparation conduit par Corentin Bonnet, éducateur sportif, une visite des coulisses du Toulouse Football Club — vestiaires, internat du centre de formation, entraînement professionnel et rencontre avec les joueurs et joueuses — puis une participation au tournoi organisé à Lille, au Decathlon Arena – Stade Pierre-Mauroy. Ces temps ont offert aux jeunes une expérience sportive, collective et valorisante de grande qualité.

D'autres partenariats, plus ponctuels mais tout aussi significatifs, ont également contribué à améliorer concrètement le quotidien des jeunes accueillis. Le Comptoir de l'Ours – Selves Tarn a ainsi réalisé un don de peinture permettant de rafraîchir un logement accueillant de jeunes enfants. Ce soutien matériel, simple en apparence, a eu un impact direct sur la qualité du cadre de vie proposé aux enfants.

À travers l'ensemble de ces événements, l'Association Émilie de Rodat confirme sa capacité à faire vivre une institution ouverte, reconnue, en lien avec de nombreux partenaires et attentive à la valorisation des jeunes qu'elle accompagne. L'association tient à adresser ses remerciements les plus chaleureux à l'ensemble des partenaires, bénévoles, artistes, professionnels, commerçants, clubs sportifs, entreprises et institutions qui, chacun à leur manière, ont contribué à faire de ces temps forts des moments de reconnaissance, d'ouverture et de réussite pour les enfants et les jeunes accompagnés.

14.3. L'AER dans la presse

La communication institutionnelle de l'Association Émilie de Rodat a occupé une place importante en 2025. Au-delà de la diffusion régulière d'actualités sur le site internet de l'association et sur LinkedIn, cette dynamique a permis de mieux faire connaître les missions de l'AER, de valoriser les projets conduits avec les jeunes et de rendre plus visibles, sur le territoire, l'engagement des professionnels au service de la protection de l'enfance. Les publications consacrées à la cérémonie des diplômés, à la réunion générale, au tournoi des Défenseurs de l'enfance, à l'opération « Coup 2 boost », au Noël solidaire avec Espace Renaissance ou encore à l'intervention du directeur adjoint sur les ondes de Radio Temps Rodez RTR illustrent cette volonté de communiquer de manière régulière sur la vie de l'institution.

Cette présence numérique s'est doublée de relais dans la presse locale et régionale. La célébration des 70 ans de l'association a ainsi fait l'objet d'articles dans Centre Presse Aveyron et La Dépêche du Midi, qui ont mis en lumière l'histoire, l'ancrage territorial et le rôle joué par l'association dans le champ de la protection de l'enfance en Aveyron. De la même manière, la journée « Coup 2 boost », organisée à Onet-le-Château autour de l'estime de soi et du bien-être, a bénéficié d'une couverture dans ces mêmes médias, permettant de rendre visible une action innovante construite avec de nombreux partenaires du territoire. Le Tournoi des Défenseurs de l'Enfance a lui aussi donné lieu à un article dans La Dépêche du Midi, valorisant la participation des jeunes de l'AER à cet événement national organisé à Lille.

Au-delà de leur dimension informative, ces retombées contribuent pleinement au rayonnement de l'association. Elles permettent de mieux faire connaître ses missions, de rendre visibles les projets menés avec les jeunes, de valoriser la mobilisation des équipes et de renforcer l'inscription de l'AER dans son environnement territorial. Elles participent également à donner une image plus juste, plus concrète et plus incarnée de la protection de l'enfance, à travers des réalisations, des initiatives et des temps forts portés collectivement par l'institution et ses partenaires.

Synthèse générale

L'année 2025 aura constitué, pour l'Association Émilie de Rodat, une année charnière. Année anniversaire avec la célébration des 70 ans de l'institution, elle a également été celle d'un nouvel élan, d'une dynamique renouvelée et d'une transformation assumée au service des jeunes, des familles et du territoire. Sans rompre avec son histoire ni avec les valeurs qui fondent son engagement, l'association a poursuivi un travail de structuration, d'adaptation et de projection qui marque une étape importante de son évolution.

Dans un contexte national particulièrement tendu pour le secteur de la protection de l'enfance, l'AER a fait le choix de ne pas subir les évolutions en cours mais de s'en saisir pour interroger ses pratiques, consolider ses organisations et faire émerger de nouvelles réponses. L'évaluation externe conduite dès le mois de mars a constitué, à ce titre, un moment fort de l'année. Elle a permis d'objectiver des points d'appui, de clarifier des axes de progrès et d'engager une véritable démarche d'amélioration continue, avec la création d'un COPIL qualité, la formalisation progressive d'outils, d'instances et de procédures, ainsi qu'une volonté affirmée de mieux structurer les pratiques au bénéfice des usagers et des professionnels.

Cette dynamique a trouvé un prolongement dans le renforcement du pilotage institutionnel. La consolidation du comité de direction, l'installation de temps de travail réguliers et élargis, la mise en place de tableaux de bord mensuels et d'outils de suivi plus fiables traduisent une volonté de mieux articuler vision stratégique et réalités de terrain. En parallèle, l'association a poursuivi ses efforts de modernisation et de structuration sur le plan des ressources humaines, avec la création d'un pool de remplaçants, le déploiement d'une équipe volante, l'accompagnement des mobilités internes, le renouvellement des procédures RH et une politique de formation particulièrement soutenue. L'ensemble de ces actions témoigne d'une institution en mouvement, attentive à soutenir ses équipes et à consolider les conditions d'un accompagnement stable et de qualité.

Au-delà de son organisation interne, l'AER a confirmé sa capacité à prendre sa place dans les dynamiques territoriales. Réponse aux sollicitations du Conseil départemental, participation à des appels à projets, travail partenarial renforcé avec les acteurs du médico-social, de la santé, de l'insertion ou du logement, développement de projets structurants comme l'accueil de jour, transformation du service jeunes majeurs vers AVA : autant d'initiatives qui traduisent une volonté claire d'adapter l'offre aux besoins repérés sur le territoire et d'inscrire l'action de l'association dans des logiques de coopération et d'innovation. Dans le même temps, l'association a dû composer avec certaines fragilités, notamment les incertitudes persistantes autour de l'évolution du SEPAD et la sous-activité induite par les transformations du cadre juridique applicable au placement à domicile.

L'année aura également été marquée par une forte ouverture sur l'extérieur, à travers de nombreux temps forts, partenariats, actions de mécénat, événements et retombées médiatiques venus souligner le rayonnement croissant de l'association. Les 70 ans de l'AER, les projets culturels et sportifs, les journées partenariales, les actions solidaires ou encore la visibilité donnée aux missions de protection de l'enfance ont contribué à mieux faire connaître l'association, à valoriser les jeunes qu'elle accompagne et à témoigner du travail mené au quotidien par les professionnels.

À travers l'ensemble de ces éléments, 2025 apparaît comme une année dense, exigeante et profondément structurante. Une année qui n'a pas levé toutes les incertitudes, mais qui a permis de poser des bases solides, de clarifier des orientations et de conforter une ambition : faire de l'Association Émilie de Rodat une institution toujours plus lisible, plus réactive, plus partenariale et plus ajustée aux besoins des publics qu'elle accompagne. C'est sur cette dynamique, à la fois lucide et résolument constructive, que s'ouvriront les perspectives de l'année 2026.

Enjeux 2026

Dans le prolongement des travaux engagés en 2025, l'année 2026 devra permettre de consolider les bases posées et de poursuivre la transformation de l'Association Émilie de Rodat dans un cadre à la fois exigeant, réaliste et structuré. L'enjeu principal restera de faire vivre, dans la durée, une dynamique institutionnelle capable d'articuler qualité des accompagnements, adaptation de l'offre, soutien aux professionnels et coopération territoriale.

La poursuite et le renforcement de la démarche d'amélioration continue de la qualité constitueront à ce titre un axe majeur. Les chantiers déjà engagés devront trouver leur pleine traduction opérationnelle, avec notamment la mise en place effective du registre des plaintes et réclamations, le lancement de l'Observatoire des incidents, la finalisation de la charte de la bientraitance, l'actualisation du règlement intérieur, l'élaboration d'un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité, ainsi que la désignation d'un délégué à la protection des données. Au-delà de ces outils, il s'agira surtout de conforter une culture institutionnelle fondée sur l'évaluation, la traçabilité, la prévention des risques et l'amélioration concrète des pratiques.

L'année 2026 devra également permettre de développer et formaliser davantage les partenariats engagés sur le territoire. Dans un contexte où les besoins des jeunes et des familles appellent des réponses de plus en plus coordonnées, l'association poursuivra son travail de coopération avec les acteurs du champ social, médico-social, sanitaire, éducatif et de l'insertion. L'enjeu sera de consolider les liens existants, de sécuriser certaines collaborations et d'inscrire plus durablement l'action de l'AER dans une logique de complémentarité territoriale.

La capacité d'adaptation des dispositifs restera également au cœur des perspectives 2026. L'association poursuivra son effort pour faire évoluer ses réponses au regard des besoins repérés à l'échelle départementale, qu'il s'agisse de la transformation de certains services, du développement de nouvelles modalités d'accompagnement ou de la consolidation de projets engagés en 2025. Il s'agira, plus largement, de continuer à interroger la pertinence de l'offre

existante et à l'ajuster de manière pragmatique, sans perdre de vue les réalités du terrain et les contraintes du secteur.

Dans cette même logique, l'évolution des profils accueillis impose de poursuivre l'adaptation des pratiques professionnelles et la montée en compétences des équipes. L'année 2026 devra permettre de prolonger les efforts engagés en matière de formation, d'analyse des pratiques, de soutien à l'encadrement et de structuration RH. La stabilisation des équipes, la fidélisation des professionnels, la sécurisation des remplacements et la diffusion d'un socle commun de bonnes pratiques demeureront des conditions essentielles pour maintenir la qualité et la continuité des accompagnements.

Enfin, l'association devra veiller à consolider les outils de pilotage et d'aide à la décision déployés en 2025, afin de les inscrire dans un usage durable, pertinent et partagé. L'enjeu ne sera pas d'accumuler de nouveaux supports, mais de mieux articuler les données disponibles, les analyses institutionnelles et les décisions à prendre. Cette exigence devra aller de pair avec une attention renouvelée portée aux droits des usagers, à l'expression des jeunes et à leur participation à la vie institutionnelle, qui constituent des marqueurs essentiels de la qualité des accompagnements.

À travers ces différents enjeux, 2026 s'annonce comme une année de consolidation, de poursuite des chantiers engagés et d'ajustement permanent. Elle devra permettre de transformer durablement l'élan initié en 2025 en repères solides, utiles aux professionnels, lisibles pour les partenaires et bénéfiques pour les jeunes et les familles accompagnés.



Merci à nos partenaires

Leur confiance et leur engagement sont au cœur de notre succès. Nous adressons nos plus sincères remerciements à l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien tout au long de cette année.

Ils nous soutiennent



[illegible]



Association Emilie de Rodat

📍 1 avenue de la Peyrinie,
12000 RODEZ

☎ 05.65.77.30.20

✉ contact@emiliederodat.org



Site internet



LinkedIn



Faire un don

